



**L'INTÉGRATION LINGUISTIQUE
ET PROFESSIONNELLE DES IMMIGRANTS
NON FRANCOPHONES À MONTRÉAL**

par Nathalie St-Laurent et Shaha El-Geledi
Septembre 2011

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE

Québec 

**L'INTÉGRATION LINGUISTIQUE
ET PROFESSIONNELLE DES IMMIGRANTS
NON FRANCOPHONES À MONTRÉAL**

par Nathalie St-Laurent et Shaha El-Geledi
Septembre 2011

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE

Auteurs : Nathalie St-Laurent, Shaha El-Geledi

Travail d'édition et recherche documentaire : Léonore Pion

Recherche documentaire : Julie Bérubé

Révision linguistique : Sandy Torres

Direction : Pierre Georgeault et Robert Vézina

Dépôt légal — 2011
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-550-63094-4 (relié)
ISBN : 978-2-550-63095-1 (PDF)

AVANT-PROPOS

Ce rapport présente les résultats d'une étude entreprise il y a près de trois ans. De nature qualitative, cette étude visait à explorer la question de l'intégration linguistique et professionnelle des immigrants non francophones à Montréal, particulièrement ceux qui ont davantage tendance à s'intégrer en anglais.

Au cours de l'hiver 2009, deux séries d'entrevues ont été effectuées. La première a été réalisée auprès de 11 intervenants travaillant pour des organismes offrant des services d'aide à l'emploi dans une langue autre que le français. Ces services peuvent être destinés à l'ensemble de la population ou, plus spécifiquement, aux immigrants. Les allophones ne maîtrisant pas le français font partie de leur clientèle habituelle.

Il s'agissait notamment de dresser le profil général de la clientèle immigrante qui utilise les services en anglais de ces organismes et de connaître les problèmes rencontrés par les immigrants non francophones, tant ceux qui sont liés à l'apprentissage et à l'usage du français que ceux qui relèvent de difficultés d'insertion professionnelle en général.

Pour obtenir le point de vue des immigrants eux-mêmes, une seconde série d'entrevues a été réalisée auprès de 22 personnes, âgées de 26 à 63 ans et établies au Québec depuis au moins un an. Ces immigrants ne parlaient pas français et avaient une connaissance suffisante de l'anglais, puisque les entretiens se déroulaient dans cette langue. Il s'agissait d'ailleurs d'un des critères de sélection.

Il est nécessaire de noter qu'au cours de l'enquête, plusieurs des mesures annoncées par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles à l'été 2008 dans son plan de mesures *Pour enrichir le Québec. Franciser plus et intégrer mieux* n'étaient pas encore en vigueur; d'autres, trop récentes, n'avaient pas encore eu tous les effets escomptés sur le terrain. Autrement dit, les volontés politiques les plus actuelles en matière d'intégration et de francisation des immigrants ne transparaisaient pas encore de manière formelle dans l'offre de services à l'intention des immigrants. Il faut toutefois préciser que les intervenants rencontrés étaient tous au courant des mesures à venir et plusieurs d'entre eux ont mentionné que leur organisme était en pourparlers avec le Ministère à ce sujet.

Puisque cette étude est de nature qualitative, il importe de souligner que les résultats ne peuvent pas être généralisés à l'ensemble des immigrants qui s'établissent au Québec, ni même à tous les immigrants non francophones qui s'installent à Montréal. Les constats auxquels en arrivent les chercheuses s'appliquent avant tout à l'échantillon qui a été constitué. Malgré tout, les résultats de cette enquête complètent ceux de diverses études analogues effectuées au Québec, et même certaines enquêtes de nature quantitative. Si ce rapport réussit à susciter des réflexions utiles sur la question de l'intégration des immigrants au Québec, il aura atteint son objectif principal.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
Mise en contexte	3
Problématique	5
Méthodologie	6
Sélection et profil des organismes et des intervenants	7
Sélection et profil des immigrants.....	9
1. PERCEPTIONS ET REPRÉSENTATIONS : FACTEURS DE CHOIX D'UNE LANGUE D'INTÉGRATION	11
1.1 L'arrivée en terre québécoise.....	11
1.1.1 Le rôle du MICC.....	11
1.1.1.1 Les procédures d'accueil à l'aéroport.....	11
1.1.1.2 Le guide <i>Apprendre le Québec</i> et les séances d'information du MICC	12
1.1.1.3 La francisation, une priorité du MICC	14
1.1.2 Les organismes d'aide aux nouveaux arrivants.....	15
1.1.2.1 Une clientèle très hétérogène.....	16
1.1.2.2 De nouveaux arrivants souvent bien informés	16
1.1.2.3 L'offre de francisation.....	17
1.2 La découverte du pays	19
1.2.1 Le décalage entre le discours officiel et la réalité	19
1.2.2 Unilinguisme officiel québécois contre bilinguisme officiel canadien : la grande confusion	22
1.3 Les immigrants face au choix de la langue	24
1.3.1 Vivre en français au Québec.....	25
1.3.1.1 Apprendre le français : pour quoi faire?	25
1.3.1.2 Pourquoi ne pas apprendre la langue?	26
1.3.2 Travailler en français et réussir professionnellement.....	27
1.3.2.1 Le français, une langue nécessaire sur le marché du travail?.....	27
1.3.2.2 Un marché du travail anglophone restreint.....	29
1.3.2.3 Compétences linguistiques et secteur d'activité	31
1.3.2.4 L'exigence du bilinguisme	31
1.3.3 La vision d'une société plurilingue	33
1.3.3.1 L'appel de l'anglais.....	33
1.3.3.2 La méconnaissance des fondements de l'aménagement linguistique au Québec	34
1.3.3.3 Élever des enfants plurilingues.....	35

2.	OBSTACLES À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS	37
2.1	Les obstacles liés à la situation familiale et socioéconomique de l'immigrant.....	38
2.1.1	La difficile conciliation travail-famille-francisation	38
2.1.2	La question des rôles sociaux	40
2.2	Les obstacles liés à l'apprentissage de la langue elle-même	42
2.2.1	Le degré de motivation	42
2.2.2	L'origine et l'âge des immigrants	45
2.2.3	L'offre de francisation, la pédagogie et la didactique.....	47
2.2.3.1	Une formation à temps plein ou à temps partiel?.....	47
2.2.3.2	La barrière de l'oral	48
2.2.3.3	La barrière du marché du travail : une francisation insuffisante selon l'emploi visé	49
2.2.3.4	Le souvenir de mauvaises expériences d'apprentissage.....	49
2.2.3.5	La langue d'enseignement.....	50
2.3	Les obstacles liés aux difficultés d'intégration professionnelle et sociale.....	51
2.3.1	La maîtrise du français n'est pas une garantie d'intégration professionnelle.....	51
2.3.1.1	Ordres professionnels et reconnaissance des acquis et des compétences	51
2.3.1.2	Le diplôme « d'ici »	53
2.3.1.3	La nécessaire « expérience canadienne ».....	54
2.3.1.4	L'attitude discriminatoire de certains employeurs	55
2.3.2	Le choix stratégique de l'anglais au détriment du français	57
2.3.3	L'importance des réseaux dans la pratique du français	58
2.3.3.1	La proximité de réseaux allophones et anglophones	58
2.3.3.2	L'insuffisance de réseaux francophones	60
	CONCLUSION.....	65
	Principaux constats	65
	Comment favoriser la francisation des immigrants	69

INTRODUCTION

MISE EN CONTEXTE

En 2009, 49 489 immigrants¹ se sont installés au Québec et le gouvernement prévoyait, pour 2010, accroître son objectif d'accueil à un niveau compris entre 52 400 et 55 000 admissions²; cet objectif a d'ailleurs été atteint³. En 2009 toujours, plus de la moitié des immigrants (64,1 %), toutes catégories confondues, déclaraient connaître le français. Pour les immigrants sélectionnés dans la sous-catégorie des travailleurs qualifiés, cette proportion était encore plus forte (78,5 %)⁴. Bien que ces statistiques signifient qu'une majorité d'immigrants arrivent au pays avec des connaissances en français, il n'en demeure pas moins que plus de 35 % d'entre eux, toutes catégories confondues, n'en ont pas. Ces personnes se retrouvent plus tard sur le marché du travail. Comme le rappelle Pagé⁵, « en 2001, 59,1 % des personnes de langue maternelle autre que le français et l'anglais étaient comptabilisées comme faisant partie de la population active ».

Selon les données du recensement de 2006, la population née à l'étranger représente 11,5 % de la population québécoise – la plus forte proportion jamais constatée dans l'histoire de la province. Mais c'est la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal qui accueille la grande majorité des immigrants (86,9 %)⁶.

Si la question de l'insertion linguistique des immigrants dépasse largement les frontières de la région de Montréal, c'est cependant là que le défi de la francisation est le plus important. D'une part, la métropole montréalaise accueille près de 90 % des nouveaux arrivants (86,9 % en 2006) et 86 % « des personnes de langues maternelles tierces s'y sont établies de manière permanente⁷ ». D'autre part, il s'agit d'une des régions du Québec où la concurrence entre les langues est la plus forte étant donné qu'elle regroupe le plus grand contingent d'anglophones (74 % des personnes ayant l'anglais pour langue maternelle y vivent)⁸.

Le Québec, on le sait, présente une situation linguistique particulière : le français, langue officielle et langue du groupe linguistique majoritaire, est concurrencé par l'anglais, langue du continent américain, mais aussi langue du commerce et des affaires, langue internationale et langue de la minorité. Dans ce contexte singulier, l'apprentissage du français chez les nouveaux arrivants non francophones représente donc tout un défi. Cela est d'autant plus vrai que le rapport des immigrants à la langue du pays d'accueil est particulier en ce sens qu'ils n'ont pas, a priori, de relation identitaire avec une langue dont ils ne ressentent pas forcément l'importance ni l'historicité. Leur intégration linguistique ne va donc pas nécessairement d'elle-même.

-
1. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), *Bulletin statistique sur l'immigration permanente au Québec*, 4^e trimestre et année 2009, 2010; et *Fiche synthèse sur l'immigration au Québec – Année 2009*, p. 1 : [www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/FICHE_syn_an2009.pdf].
 2. MICC, *Planification triennale de l'immigration 2008-2010*, 2010 : [www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/planification/Planification-triennale-immigration-2008-2010-quebec.pdf].
 3. En 2010, le Québec a accueilli un nombre record de 53 981 immigrants, dont 46 460 (86,1 %) se sont installés à Montréal.
 4. Autodéclaration de la personne immigrante quant à la connaissance du français lors de son admission.
 5. Michel Pagé, avec la collaboration de Patricia Lamarre, « L'intégration linguistique des immigrants au Québec », *Étude IRPP*, n° 3, février 2010, p. 16.
 6. Office québécois de la langue française (OQLF), *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec 2002-2007*, gouvernement du Québec, 2008, p. 24 : [www.oqlf.gouv.qc.ca/etudes/rapport_complet.pdf].
 7. *Ibid.*
 8. *Ibid.*

Malgré tous les efforts consentis jusqu'à maintenant pour favoriser la francisation des non-francophones, en particulier depuis la mise en place d'un plan d'action gouvernemental en 2008, force est de constater que le travail en ce sens est loin d'être achevé.

Pourquoi? D'une part, parce que l'intégration linguistique n'est qu'un volet de l'intégration *globale* des immigrants.

Ces problèmes d'intégration dans leurs différentes dimensions sont abondamment traités dans la littérature. Pour ce qui est de l'intégration professionnelle des immigrants⁹, plusieurs études montrent qu'ils connaissent des taux de chômage plus élevés que les natifs¹⁰; de plus, un grand nombre d'entre eux occupent un poste pour lequel ils sont surqualifiés¹¹. D'autres études mettent en évidence le fait que l'âge au moment de l'immigration influence grandement l'accès à l'emploi : même avec un diplôme canadien, les adultes ont plus de difficultés à trouver un emploi au Québec que les immigrants plus jeunes. D'autres recherches s'intéressent au phénomène de discrimination dont beaucoup d'immigrants seraient victimes sur le marché du travail¹².

D'autre part, les difficultés d'intégration linguistique des immigrants peuvent s'expliquer par les usages linguistiques qui prévalent au Québec. Si leurs affinités linguistiques – le fait d'être originaire d'un pays francophone ou d'être de langue maternelle latine – ont une influence certaine sur l'adoption d'une langue d'usage, Carpentier¹³ montre que tout n'est pas joué au moment de leur arrivée : sont également à considérer les usages linguistiques au cours des premières années d'établissement au Québec ainsi que la langue d'usage en public et la connaissance du français ou de l'anglais avant l'arrivée au pays. Girard-Lamoureux¹⁴, de son côté, montre que la langue de la première institution scolaire fréquentée et la langue du premier emploi occupé sont également des facteurs significatifs dans le choix d'une langue d'usage public.

-
9. Pour une recension exhaustive des différents aspects de l'intégration des immigrants sur le marché du travail, voir Marie-Thérèse Chicha et Éric Charest, « L'intégration des immigrés sur le marché du travail à Montréal. Politiques et enjeux », *Choix IRPP*, vol. 14, n° 2, mars 2008 : [im.metropolis.net/research-policy/research_content/doc/Chicha_Charest_integration_des_immigres_sur_le_marche_du_travail.pdf].
 10. Statistique Canada. *Les immigrants sur le marché du travail canadien en 2006 : analyse selon la région ou le pays de naissance*, 2008 : [www.statcan.gc.ca/pub/71-606-x/71-606-x2008002-fra.pdf].
 11. Diane Galameau et René Morissette, « Scolarité des immigrants et compétences professionnelles requises », *Perspective*, Statistique Canada, décembre 2008 : [www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2008112/pdf/10766-fra.pdf]; Maude Boulet et Brahim Boudarbat. « Un diplôme postsecondaire canadien. Un tremplin vers des emplois de qualité pour les immigrants? », *Étude IRPP*, n° 8, septembre 2010 : [www.irpp.org/fr/pubs/IRPPStudy/IRPP_study_no8.pdf].
 12. Jean Renaud et Tristan Cayn, « Un emploi correspondant à ses compétences? Les travailleurs sélectionnés et l'accès à un emploi qualifié au Québec », rapport de recherche, MICC, 2006 : [www.micc.gouv.qc.ca/publications/pdf/AccesEmploiQualifie_RapportRenaudCayn.pdf].
 13. Alain Carpentier, *Tout est-il joué avant l'arrivée? Étude de facteurs associés à un usage prédominant du français ou de l'anglais chez les immigrants allophones arrivés au Québec adultes*, CSLF, 2004 : [www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf204/f204.pdf].
 14. Catherine Girard-Lamoureux, *Les langues d'usage public des allophones scolarisés au Québec*, CSLF, 2004 : [www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf208/f208.pdf].

Certaines études soulignent l'importance d'autres facteurs dans ce processus, notamment la catégorie d'admission, la durée du séjour ou encore les caractéristiques des immigrants – âge à l'immigration, traits culturels – ou de leur pays d'origine – francotrope¹⁵ ou anglotrope, par exemple. Le contexte de la société d'accueil est également à prendre en considération : politiques linguistiques, d'immigration, d'intégration et de sélection des immigrants, marché du travail, contexte socioéconomique, ouverture de la société d'accueil ou encore fragilité géolinguistique¹⁶.

L'étude d'Amireault et Lussier¹⁷ permet quant à elle de mieux comprendre le processus d'intégration des nouveaux arrivants qui apprennent le français, en analysant les différentes expériences linguistiques, culturelles et sociales de ces nouveaux arrivants, leurs motivations à apprendre le français, ainsi que leurs représentations culturelles des Québécois francophones et de la langue française.

Quelques chercheurs se sont penchés sur les liens entre intégration linguistique et intégration professionnelle. C'est le cas de Godin et Renaud¹⁸, qui constatent que la connaissance qu'ont les immigrants du français ou de l'anglais avant leur arrivée au pays n'a aucune incidence sur leur participation au marché du travail, mais qu'elle a toutefois un effet temporaire sur l'accès aux emplois qualifiés ou mieux rémunérés.

Malgré une littérature abondante, peu d'études font, à notre connaissance, le pont entre les différentes dimensions de l'intégration, et tout particulièrement entre l'intégration linguistique et professionnelle et les perceptions qu'ont les nouveaux arrivants **non francophones** de la langue française au Québec. C'est ce que nous nous proposons d'explorer dans la présente recherche.

PROBLÉMATIQUE

Le Québec a besoin de l'immigration pour son développement actuel et futur. L'importance que l'on accorde à l'immigration pour pérenniser notre société francophone implique que l'État et la société québécoise ont des responsabilités à l'égard des nouveaux arrivants en termes de francisation et d'intégration.

Il s'agit même, selon le Conseil supérieur de la langue française (CSLF), d'une question de cohésion sociale¹⁹. Pour le Conseil, en effet, la langue française doit permettre à tous d'être intégrés à la société et de participer à son développement. Deux principes fondamentaux doivent guider les efforts de l'État pour que soit relevé avec succès le défi du développement du français en tant que langue d'usage public au Québec, particulièrement dans le contexte de l'accueil accru de nouveaux arrivants :

-
15. Le concept de « francotrope » n'a pas de contours tout à fait nets. Généralement, une personne est dite francotrope si elle est originaire d'un pays de la francophonie internationale ou d'un pays dont la langue officielle est latine. Dans certaines études, on définit le francotrope comme étant originaire d'un pays de la francophonie internationale ou comme un locuteur d'une langue latine. Cependant, la définition du terme *francotrope* doit être adaptée au contexte québécois. Ainsi, les personnes originaires de l'Italie et de la Grèce ne sont généralement pas considérées comme des francotropes.
 16. Nicole Lapierre Vincent, *L'intégration linguistique au Québec. Recension des écrits*, CSLF, 2004, 38 p. : [www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf205/f205.pdf].
 17. Valérie Amireault et Denise Lussier, « Représentations culturelles, expériences d'apprentissage du français et motivations des immigrants adultes en lien avec leur intégration à la société québécoise : étude exploratoire », *Langues et sociétés*, n° 45, 2008 : [www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/note_recherche/langues_societes_numero_45.pdf].
 18. Jean-François Godin et Jean Renaud, « L'intégration professionnelle des nouveaux immigrants : effet de la connaissance prémigratoire du français et (ou) de l'anglais », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 34, n° 1, printemps 2005, p. 149-172 : [www.erudit.org/revue/cqd/2005/v34/n1/012519ar.html].
 19. Conseil supérieur de la langue française (CSLF), *Le français, langue de cohésion sociale*, 2008, 55 p. : [www.cslf.gouv.qc.ca/publications/avis202/a202.pdf].

- L'offre de francisation doit être globale et n'exclure aucun groupe.
- Les actions et les moyens mis en œuvre doivent être conçus et appliqués de manière concertée par l'ensemble des ministères et des organismes concernés; ils doivent aussi, le plus possible, mettre à contribution les autres acteurs sociaux, communautaires, syndicaux et économiques du Québec.

À l'été 2008, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) présentait un plan d'action²⁰ dans lequel était exposée une série de mesures et d'actions pour favoriser l'intégration en français des immigrants. Ces nouvelles mesures visent à renforcer l'offre gouvernementale de francisation. Elles répondent à cinq objectifs principaux :

- 1) élargir la clientèle rejointe par l'offre de service en francisation;
- 2) permettre une maîtrise du français à des niveaux de compétence plus avancés;
- 3) faciliter l'apprentissage du français le plus tôt possible dans le processus d'immigration;
- 4) mieux prendre en compte les compétences en français des candidats à l'immigration et des personnes inscrites en francisation;
- 5) assurer une plus grande cohérence des interventions en matière de francisation, accroître l'efficacité du système et optimiser la capacité d'accueil des services gouvernementaux.

Malgré tous ces efforts, même si l'offre de services en francisation est gratuite et a été élargie, il n'en demeure pas moins que certains nouveaux arrivants allophones renoncent à apprendre et à utiliser le français²¹. Pourquoi? Comment perçoivent-ils et vivent-ils la langue française? Quel est le rôle des mécanismes de sélection sociaux, tels que l'accès à l'emploi et aux réseaux francophones, dans l'adoption du français comme nouvelle langue d'usage? La non-connaissance du français constitue-t-elle, au Québec et plus encore à Montréal, un obstacle à leur intégration professionnelle? Quelles sont leurs motivations à apprendre – ou à ne pas apprendre – le français?

Autant de questions abordées dans cette étude exploratoire du Conseil supérieur de la langue française, étude dont le but est précisément d'expliquer les difficultés de francisation de certains groupes d'immigrants, voire la désaffection de certains nouveaux arrivants pour l'apprentissage et l'usage du français, et d'approfondir la réflexion sur les pistes d'actions possibles qui favoriseraient leur francisation et leur insertion dans la société d'accueil.

MÉTHODOLOGIE

L'étude menée ici est de nature qualitative, l'objectif étant d'essayer de comprendre ce que ne montrent pas les statistiques sur les immigrants les plus « imperméables » au français, c'est-à-dire ceux qui ont davantage tendance à s'intégrer en anglais.

20. MICC, *Pour enrichir le Québec. Franciser plus et intégrer mieux*, mesures pour renforcer l'action du Québec en matière de francisation des immigrants, 2008.

21. Il est à noter que les effets du dernier plan d'action du MICC en matière de francisation n'étaient pas encore pleinement mesurables au moment où notre étude a été effectuée (voir la section Méthodologie).

Comme nous ne disposons que de très peu d'informations concernant spécifiquement les immigrants non francophones, nous avons souhaité en apprendre davantage sur leur réalité, leur parcours migratoire et la façon dont ils se sont intégrés socialement et professionnellement depuis leur installation au Québec – nous voulions notamment en savoir plus au sujet de leurs difficultés liées à la non-connaissance ou à la maîtrise insuffisante du français.

Nous avons également cherché à connaître leurs représentations à différents égards : le Québec et les Québécois, la langue française (valorisée ou non, utile ou non, facile ou difficile à apprendre) ou encore la concurrence de l'anglais. L'idée sous-jacente était de découvrir comment la langue française est perçue à travers divers mécanismes sociaux de sélection, comme l'accès à l'emploi.

Pour cela, nous avons analysé le discours de plusieurs immigrants allophones, que nous avons interrogés sur leurs perceptions et leurs expériences depuis leur arrivée au Québec. Les entrevues se sont déroulées en anglais, ce qui a grandement facilité le recrutement des candidats, la réalisation des entrevues et l'analyse proprement dite. Afin d'approfondir notre réflexion, nous avons également rencontré divers intervenants de première ligne œuvrant auprès de ces immigrants.

Sélection et profil des organismes et des intervenants

Dans un premier temps, notre objectif était d'en savoir davantage sur les profils et les parcours d'insertion linguistique et professionnelle des immigrants non francophones, qu'ils soient d'immigration ancienne ou récente. Nous nous sommes donc d'abord adressées à divers organismes susceptibles de les accueillir et de leur venir en aide en leur offrant divers services.

Afin de représenter au mieux la diversité linguistique de la région métropolitaine de Montréal, nous avons retenu des organismes situés dans des quartiers reconnus pour leur forte hétérogénéité ethnoculturelle – Parc-Extension et Côte-des-Neiges, par exemple – et dans des quartiers réputés plus anglophones – ouest et sud-ouest de l'île de Montréal.

Nous avons ainsi sélectionné une dizaine d'organismes ayant pignon sur rue et offrant des services d'aide à l'emploi dans une langue autre que le français (en anglais ou dans une autre langue). Ces services sont destinés soit à l'ensemble de la population, soit spécifiquement aux immigrants. Dans les deux cas, les allophones ne maîtrisant pas le français font partie de leur clientèle habituelle.

Pour répondre à leurs besoins, ces organismes peuvent leur offrir certains de leurs services en anglais. Il peut s'agir de formations, d'ateliers ou d'activités (offerts simultanément ou en alternance avec des formations en français) ou encore d'une aide ponctuelle, notamment à l'occasion de rencontres individuelles. Précisons cependant que les services offerts en anglais s'adressent aux travailleurs qui maîtrisent relativement bien cette langue (niveau intermédiaire) ou aux immigrants qui souhaitent perfectionner leurs connaissances en anglais et qui suivent des cours en parallèle.

C'est dans les organismes sélectionnés que nous avons rencontré les intervenants de première ligne interrogés dans le cadre de cette étude. En tout, 11 intervenants travaillant pour 9 organismes différents ont accepté de nous parler. Ces entrevues avaient plusieurs objectifs :

- dresser le profil général de la clientèle immigrante qui utilise les services en anglais de ces organismes;
- connaître les problèmes rencontrés par les immigrants non francophones et dont les intervenants ont connaissance, notamment ceux liés à l'apprentissage et à l'usage du français et aux difficultés d'insertion professionnelle en général;
- connaître l'avis des intervenants quant aux pistes de solutions ou de réflexion susceptibles d'inciter les immigrants non francophones à apprendre le français.

À la toute fin de la rencontre, nous demandions aux intervenants s'ils accepteraient de nous aider à recruter des immigrants pour la deuxième partie de notre enquête.

Les entrevues avec les intervenants ont été réalisées durant l'hiver 2009. Nombre des mesures annoncées par le MICC n'étaient pas encore en vigueur ou complètement intégrées. En d'autres termes, les volontés politiques les plus récentes en matière d'intégration et de francisation des immigrants ne transparaisaient pas encore de manière formelle dans l'offre de services à l'intention des immigrants. Il faut toutefois préciser que les intervenants rencontrés étaient tous au courant des mesures à venir et plusieurs d'entre eux ont mentionné que leur organisme était en pourparlers avec le Ministère à ce sujet.

Par ailleurs, les intervenants nous ont fait part des divers changements survenus au fil des ans dans les programmes et les services d'aide à l'emploi proposés aux immigrants – notamment l'approche globale et les modalités des programmes (clientèle cible, démarches à suivre, aide financière, etc.). Sans entrer dans les détails, notons simplement que la variété des programmes et des services offerts répondent à l'existence de clientèles et de besoins précis²² qui, par définition, varient au fil du temps, des vagues d'immigration successives mais aussi du contexte économique et géopolitique mondial.

Comme nous l'avons mentionné, certains organismes sélectionnés offrent des services aux travailleurs en général – aux natifs comme aux immigrants –, mais, notamment en raison du quartier où ils se trouvent, ils reçoivent un fort contingent d'immigrants arrivés plus ou moins récemment. Par ailleurs, d'autres organismes parmi ceux que nous avons sélectionnés proposent des programmes spécifiques qui s'adressent précisément à des immigrants répondant à des critères particuliers : profession ou secteur d'emploi, sexe, groupe d'âges et, bien entendu, compétences linguistiques.

D'après les intervenants, si la plupart de leurs clients immigrants sont âgés de 30 à 45 ans, leur profil – pays d'origine, statut d'immigrant, temps passé au Québec, niveau de scolarité, profession, compétences linguistiques, etc. – reste très varié.

22. Parmi l'ensemble des services et des programmes offerts dans les différents organismes sélectionnés, notons le service d'aide à l'emploi (SAE), le programme de préparation à l'emploi (PPE), le programme Club, les ateliers d'information sur le marché du travail, de démarches de recherche d'emploi, de techniques d'entrevue, de placement ou de stage en entreprises, etc.

Sélection et profil des immigrants

Dans un deuxième temps, après avoir recueilli le point de vue des intervenants de première ligne, nous nous sommes intéressées aux immigrants eux-mêmes.

Les participants à cette deuxième partie de l'enquête ont été recrutés en fonction des critères suivants :

- l'âge : ils devaient être âgés de 18 à 65 ans;
- le temps de résidence au Québec : ils devaient être établis au Québec depuis au moins un an²³;
- les compétences linguistiques : ils ne devaient pas parler français et devaient avoir une connaissance de l'anglais suffisante pour pouvoir exprimer leurs opinions sur différents sujets, puisque les entretiens se déroulaient en anglais.

Le recrutement des immigrants s'est fait de différentes manières. Certains intervenants nous ont mis en rapport avec des immigrants répondant à nos critères. Des affiches de recrutement, rédigées en anglais, ont également été distribuées dans les différents organismes pour solliciter la participation d'immigrants à notre étude. Elles étaient rédigées ainsi : « *Have you been living in Quebec for at least a year? You don't speak French? We are interested in talking to you about your immigration history and your thoughts and use of the languages in Quebec.* » Enfin, certains participants ont été recrutés grâce au bouche à oreille, par un proche ou une connaissance utilisant les services d'un de ces organismes.

Un effort particulier a été réalisé afin d'obtenir un échantillon de candidats le plus varié possible, tant en termes de pays de provenance que de sexe et d'âge. Par ailleurs, nous souhaitons également prendre en compte le statut d'immigration et privilégier les immigrants ayant le statut de travailleurs, de gens d'affaires ou de parrainés, dans la mesure où la réalité d'un réfugié est bien différente de celle des autres catégories d'immigrants. Cependant, il est à noter que parmi les 22 personnes interrogées, 3 ont finalement déclaré en entrevue avoir un statut de réfugié.

Notre échantillon était très diversifié, et ce, à tous les points de vue. En tout, 22 immigrants ont participé à notre enquête :

- 10 hommes et 12 femmes;
- originaires de 14 pays différents;
- de 26 à 63 ans, dont 15 dans la tranche d'âge 30-49 ans;
- 17 mariés ou divorcés, 5 célibataires;
- 13 avaient au moins un enfant au moment de l'entrevue;
- 9 langues maternelles différentes, dont l'anglais pour 2 participants;
- 15 participants « au moins bilingues²⁴ », dont 5 plurilingues, et 2 unilingues anglais (de langue maternelle anglaise);
- 4 d'immigration ancienne (plus de dix ans), dont certains depuis près de vingt ans, et 18 d'immigration récente : 7 au Québec depuis trois à sept ans et 11 depuis trois ans et moins (soit depuis 2006), dont 5 depuis un an tout juste;
- 17 personnes à la recherche d'un emploi, 5 personnes en emploi;

23. Comme la première année d'établissement comporte une bonne dose d'adaptation de la part des nouveaux arrivants (ce qui demande du temps) et relève davantage de la survie (recherche d'un logement, installation, démarches administratives), nous avons ajouté ce critère afin d'interroger des immigrants qui ont déjà vécu quelques expériences sur le plan de leur insertion tant sociale et linguistique que professionnelle.

24. Rappelons que le bilinguisme ici signifie l'anglais et une autre langue, souvent la langue maternelle de l'immigrant.

- 4 avaient fait des études secondaires, 2 des études professionnelles, 1 des études collégiales et 15 des études universitaires.

À l'exception d'une personne, tous les immigrants avaient appris l'anglais dans leur pays d'origine.

Tous les immigrants rencontrés ont affirmé ne pas parler français. C'était d'ailleurs un de nos critères de sélection. Cependant, au cours de l'entrevue, la plupart admettaient avoir suivi au moins un cours de français, mais ils considéraient tout de même ne pas parler la langue, estimant que leur niveau de français était insuffisant à la fois pour s'exprimer ou communiquer aisément en public et pour répondre à nos questions.

D'une durée de 45 minutes à 1 heure 30, la majorité des entretiens semi-dirigés ont été réalisés en anglais par une doctorante trilingue à Montréal²⁵ et quelques-uns par une sociologue du CSLF, soit dans une salle offerte par l'un des organismes rencontrés dans la première phase de l'étude, soit dans un local fermé de la Grande Bibliothèque de Montréal, soit chez le participant, quand celui-ci ne pouvait se déplacer facilement. Chacun des participants a reçu une somme forfaitaire de 50 \$.

Précisons que les propos des personnes interrogées ont été librement traduits par les auteures de ce rapport.

Note

Il faut d'abord noter **qu'il s'agit d'une recherche exploratoire de nature qualitative, ce qui, par définition, ne nous permet pas de généraliser les informations recueillies à l'ensemble des immigrants** qui, rappelons-le, constitue un groupe des plus hétérogènes à tous les points de vue.

C'est d'ailleurs ce que nous avons pu constater au fil de nos rencontres. Alors que certains immigrants avaient une assez bonne situation, d'autres vivaient au contraire une situation de vie très difficile, notamment en raison du cumul d'obstacles et de difficultés : être une femme, monoparentale, sans emploi, faiblement scolarisée, avec un faible réseau de soutien ne facilite en rien une insertion sociale, professionnelle et linguistique réussie.

Cela étant, malgré la grande hétérogénéité des informations recueillies auprès des intervenants et des immigrants, certaines tendances générales se dessinent. Ce sont celles-ci que nous allons esquisser dans la présente étude.

25. Sauf dans un cas, où le participant a été rencontré à Québec.

1. PERCEPTIONS ET REPRÉSENTATIONS : FACTEURS DE CHOIX D'UNE LANGUE D'INTÉGRATION

L'analyse des représentations est précieuse pour arriver à mieux comprendre les attitudes et les comportements des individus, puisqu'elle nous permet de les remettre dans leur contexte général tout en les justifiant. Ces représentations sont par ailleurs elles-mêmes basées sur un ensemble de connaissances et d'expériences personnelles qu'ont les individus par rapport à un sujet donné. D'où l'intérêt de se pencher d'abord sur les connaissances générales que les immigrants ont du Québec et de sa situation linguistique. Cela nous permettra, dans la deuxième partie de cette étude, d'identifier plus précisément les obstacles à l'apprentissage du français chez les nouveaux arrivants allophones.

1.1 L'ARRIVÉE EN TERRE QUÉBÉCOISE

1.1.1 Le rôle du MICC

1.1.1.1 Les procédures d'accueil à l'aéroport

D'après l'information disponible sur le site Internet du MICC, à leur arrivée au pays, tous les immigrants²⁶, une fois leur visa validé par Immigration Canada, rencontrent brièvement un agent d'immigration ou un représentant du MICC. Celui-ci leur remet le guide *Apprendre le Québec : guide pour réussir mon intégration* et les invite à participer à une session d'information organisée par le Ministère.

À ce stade-ci, la responsabilité de l'État se situe davantage dans la mise à disposition d'informations consultables *au besoin*, notamment sur le site Internet du MICC. La majorité des immigrants que nous avons rencontrés déclarent avoir rencontré un agent d'immigration ou un représentant du MICC dès leur arrivée à l'aéroport de Montréal. Ces immigrants n'étaient pas tous fraîchement arrivés. L'information qui leur a été transmise à l'aéroport diffère donc selon l'époque de leur installation au pays et selon les directives alors en vigueur. De plus, leurs souvenirs de ce moment ne sont pas forcément aussi précis pour les personnes qui sont au Québec depuis 10 ou 20 ans que pour celles qui sont arrivées plus récemment. Aussi, l'arrivée est un moment fortement chargé en émotions pour tout nouvel arrivant, ce qui explique également l'imprécision des souvenirs des personnes interrogées. Par ailleurs, on conçoit que, pour les nouveaux arrivants, il n'est pas nécessairement aisé de bien gérer la masse d'informations nouvelles qui leur est transmise.

« Non, [l'agent d'immigration nous a] juste [donné] quelques informations de base. Mais à ce moment-là on venait d'arriver, on ne savait rien de ce pays. [Même si on nous a donné l'information], même si on a entendu ce qu'on nous disait, on ne se rappelle pas. »

Les immigrants rencontrés et qui ont rencontré un agent d'immigration à leur arrivée n'ont pas tous reçu les mêmes informations. La plupart considèrent qu'on leur a donné des renseignements justes sur la situation linguistique et l'importance du français pour travailler au Québec. Par exemple, un immigrant nous a raconté qu'un agent du MICC lui a dit : « Si tu veux survivre au Québec, tu dois apprendre le français. »

26. À l'exception des réfugiés, pour lesquels il existe une procédure d'accueil distincte.

D'autres affirment n'avoir reçu aucune information en particulier lorsqu'ils ont rencontré l'agent d'immigration²⁷. C'est le cas de ces deux immigrants, tous deux installés au Québec depuis plus de 10 ans :

« Juste une petite carte [un petit formulaire à remplir] : tu écris d'où tu viens, ton pays, ton adresse, ton numéro d'assurance sociale, et voilà. [...] Personne ne m'a aidé. [...] Trois personnes étaient à l'aéroport Dorval en même temps que moi, des gens de mon peuple. Une personne de mon pays m'a dit : "Tu viens avec moi deux ou trois jours, après tu te cherches un appartement". »

« Personne ne nous a dit grand-chose. Donc on ne savait rien. Mais pour moi, c'était correct, parce que deux semaines après être arrivée, j'ai commencé à travailler. Tout de suite, j'ai commencé à travailler et j'ai eu beaucoup d'informations par mes collègues. »

Enfin, précisons que cinq des immigrants rencontrés sont arrivés au Québec par une autre province canadienne. Cela explique qu'ils ont donc reçu non pas des informations spécifiques sur le Québec, mais des informations plus générales sur le Canada ou sur les réalités de la province dans laquelle ils ont été accueillis.

1.1.1.2 *Le guide Apprendre le Québec et les séances d'information du MICC*

La majorité des immigrants que nous avons interrogés déclarent qu'un agent d'immigration ou un représentant du MICC leur a remis le guide *Apprendre le Québec : guide pour réussir mon intégration*²⁸ dès leur arrivée à l'aéroport de Montréal.

Ce guide existe depuis 2008 et est généralement remis aux candidats dans leur pays d'origine, en même temps que leur certificat de sélection du Québec²⁹. Le guide présente l'ensemble des démarches à entreprendre pour permettre aux immigrants de réussir leur projet d'intégration à la société québécoise. Il les aide dans leurs démarches afin qu'ils utilisent efficacement les divers services offerts par le gouvernement du Québec et ses partenaires. Il explique notamment aux immigrants les différentes étapes à suivre pour obtenir certains documents (une carte d'assurance maladie et un numéro d'assurance sociale, par exemple), leur fournit les coordonnées de divers organismes communautaires, etc.

En outre, dans ce guide sont clairement énoncées les valeurs communes de la société québécoise auxquelles les nouveaux arrivants s'engagent à adhérer en signant la Déclaration sur les valeurs communes de la société québécoise, dont le premier article évoque clairement l'importance d'apprendre le français : « Au Québec : parler français, une nécessité³⁰. » Ainsi les immigrants qui reçoivent ce guide sont-ils informés du statut officiel de la langue française.

27. D'ailleurs, les propos de certains intervenants que nous avons rencontrés vont dans ce sens. Selon eux, un certain nombre d'immigrants affirment en effet ne pas avoir rencontré de représentant du gouvernement ou n'avoir reçu aucune information à leur arrivée à l'aéroport.

28. MICC, *Apprendre le Québec : guide pour réussir mon intégration*, 2^e édition révisée, Québec, gouvernement du Québec, 2010. Le guide peut être téléchargé : [www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/divers/apprendrelequebec.pdf]. La première édition de ce guide est parue en 2008.

29. Pour toutes les personnes désirant s'installer au Québec, le certificat de sélection est un document nécessaire pour faire sa demande de visa de résident permanent auprès de l'ambassade du Canada.

30. *Ibid.*, p. 14. Comme le guide, la Déclaration sur les valeurs communes de la société québécoise existe depuis 2008. Son texte est inclus dans le certificat de sélection du Québec. Le futur immigrant signe la déclaration au moment où il obtient son certificat.

Parmi les immigrants que nous avons rencontrés, seules les cinq personnes d'immigration très récente, installées au Québec depuis un peu plus d'un an, avaient reçu le guide. Celles qui l'ont utilisé confirment qu'il leur a été très utile :

« Le guide est très bon. Je pense que la plupart des immigrants ne lisent pas ce que le gouvernement leur donne. Mais c'est vraiment, vraiment bon parce qu'on peut tout faire avec ce guide. »

Si ce guide est généralement apprécié par ceux qui l'utilisent, dans les faits, il ne l'est pas par tous. Précisons d'abord que cet outil est accessible uniquement en français, en anglais et en espagnol. On peut alors se demander comment les allophones ne maîtrisant aucune de ces trois langues parviennent à se renseigner³¹.

De plus, certains déclarent que le guide est incomplet. Ils auraient aimé avoir plus de renseignements sur le système de santé, par exemple, mais surtout sur la façon dont fonctionne la recherche d'emploi au Québec. Le gouvernement leur donne le guide, ce qui est bien, estiment-ils, mais ensuite, ils se sentent abandonnés :

« On n'a pas d'information parce qu'on est seuls ici. Donc le guide est bien, mais il ne contient pas tout, et on perd beaucoup de temps à chercher des choses sans savoir où elles sont ou comment les trouver. Obtenir des services médicaux, c'est très difficile. [...] Je pense que c'est la pire chose pour les immigrants ici, les services de santé, parce que c'est très difficile et si différent pour nous. »

« Quand je suis arrivée, j'ai reçu toute l'information nécessaire [dans le guide *Apprendre le Québec*]. Et, heureusement, j'avais aussi de la famille pour m'aider. [...] Je me souviens d'être allée à un guichet pour l'emploi, un endroit où on peut faire de la recherche d'emploi, mais le processus s'arrête là. En gros, on te dirige vers là où on doit aller, et c'est tout. Ensuite, on est laissés à nous-mêmes. »

« Essentiellement, j'ai tout fait tout seul. On nous donne le document au début et on nous dit qu'on doit faire une carte d'assurance [sociale] et qu'on ne sera pas couvert pendant un certain temps. On nous dit qu'il faut qu'on ait notre propre couverture... »

En plus de remettre le guide *Apprendre le Québec* aux nouveaux arrivants, le MICC leur propose de participer à des séances d'information sur la vie au Québec. Ces séances ne sont pas obligatoires; elles consistent en une première réunion d'information générale de trois heures, puis, pour les personnes qui le désirent, en une deuxième session d'une semaine (trois heures par jour), durant laquelle est abordée la réalité du marché du travail québécois. Ces séances d'information sont, pour la grande majorité d'entre elles, données en français – elles le sont à l'occasion en anglais.

31. Comme l'a justement fait remarquer une immigrante au sujet de sa recherche d'informations sur les cours de français, les renseignements ne sont, dans le cas de plusieurs organismes communautaires, accessibles qu'en français sur leur site Internet : « Bien sûr, le problème, c'est que tout sur le site Internet de l'organisme est écrit en français. On veut apprendre le français parce que c'est une langue qu'on ne connaît pas, mais tout est écrit en français! [Rires] »

Les immigrants allophones qui, pour des raisons de langue, ne peuvent participer à ces sessions ont la possibilité de prendre un rendez-vous individuel avec un représentant du MICC. Les immigrants que nous avons rencontrés et qui ont suivi cette procédure considèrent que cette rencontre ne les a pas suffisamment aidés, en particulier dans leur intégration professionnelle.

« J'avais un rendez-vous avec un homme pour de l'information, mais [il parlait] trop vite. J'avais à ce moment plusieurs questions, mais il n'avait pas la patience [de m'écouter] parce que mon anglais n'était pas très bon. En 10 minutes, il m'a donné les papiers [et il m'a dit] : "OK, remplissez ce formulaire et envoyez-le." Et c'est tout! »

« Je savais qu'il y avait quelques cours offerts par le gouvernement, pour le français seulement. Pour ce qui est de l'intégration au travail, je n'ai jamais reçu d'aide d'aucune sorte. »

D'autres facteurs peuvent également expliquer la mauvaise transmission de l'information quant au statut officiel de la langue française au Québec, quant à la possibilité de suivre des cours de français à leur arrivée et quant aux réalités du marché du travail québécois. Pour beaucoup de nouveaux arrivants, l'information est transmise non pas par des voies officielles, mais par le réseau amical ou familial, d'où les distorsions possibles. Les immigrants qui ont un réseau déjà bien établi au Québec ont en effet tendance à se fier davantage aux dires et aux expériences de leurs proches qui sont déjà passés par le processus d'intégration pour obtenir l'information dont ils ont besoin.

« Non [je n'ai pas besoin de lire le guide ou d'aller à la séance d'information du MICC]. Mon ami m'a tout expliqué. »

« [Un agent d'immigration m'a remis le guide, mais] la plupart des informations sur les procédures pour demander son numéro d'assurance sociale ou la carte d'assurance maladie, toutes ces informations, je les ai reçues par la famille de mon beau-frère. »

1.1.1.3 *La francisation, une priorité du MICC*

Le MICC a entamé une réflexion sur l'intégration linguistique des immigrants et, en 2008, a mis au point une série de mesures destinées à encourager leur francisation. Parmi les objectifs poursuivis par le Ministère, notons celui d'« élargir la clientèle rejointe par l'offre de service en francisation », dont une des mesures consiste à

« rendre admissibles à l'offre de service à temps partiel du MICC des personnes qui ne le sont pas présentement, soit des personnes de cohortes d'immigration plus anciennes de même que les travailleurs temporaires et les étudiants étrangers (et leur conjoint) détenteurs d'un certificat de sélection du Québec. [Cette mesure] vise également à inciter davantage de personnes de la catégorie du regroupement familial à suivre des cours de français langue seconde en complétant le soutien financier auquel elles ont accès par la couverture de leurs frais de transport. Elle consiste aussi à mener une enquête afin de connaître pourquoi certaines clientèles ne fréquentent pas les services disponibles et à adapter l'offre de service en conséquence ».

Alors qu'une autre mesure vise « à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie permanente de promotion de l'offre de service de francisation au Québec en ciblant les sous-groupes d'immigrants qui les utilisent peu ou pas actuellement »³².

La majorité des immigrants rencontrés ont été informés qu'ils pouvaient suivre des cours de francisation gratuitement par l'intermédiaire du MICC. Par contre, quelques-uns ne savaient pas qu'ils pouvaient aussi suivre des cours de français à temps partiel – ils pensaient que le gouvernement n'offrait que des cours à temps plein. De plus, une immigrante a affirmé que son mari était depuis huit mois sur la liste d'attente du MICC pour suivre un cours de français et qu'elle ne savait pas que celui-ci pouvait s'inscrire directement à travers un organisme communautaire. Toutefois, si on se fie aux données du MICC, une telle durée d'attente apparaît plutôt exceptionnelle, même au cours de l'année où les entrevues ont été conduites³³.

1.1.2 Les organismes d'aide aux nouveaux arrivants

Les cours de francisation sont notamment offerts par des organismes communautaires qui travaillent en partenariat avec le MICC. Ces organismes peuvent aussi proposer d'autres services aux immigrants, comme de l'aide à la recherche d'emploi – dans ce cas, ils ont développé des partenariats avec Emploi-Québec. C'est le cas de ceux que nous avons retenus pour réaliser cette enquête.

Comment les nouveaux arrivants connaissent-ils l'existence des programmes qui leur sont adressés et des démarches à faire pour en bénéficier? Interrogés à ce propos, les intervenants eux-mêmes ne savent pas toujours exactement. Selon eux, il n'y a pas de canal unique. Dans certains cas, les immigrants sont invités, dès leur arrivée à l'aéroport de Montréal, à s'inscrire auprès du MICC, notamment pour faire une demande de francisation. Dans d'autres cas, c'est Emploi-Québec qui recommande aux immigrants de contacter les organismes pour qu'ils puissent bénéficier de services particuliers. Enfin, certains travailleurs allophones sont envoyés par d'autres organismes communautaires ou encore par des proches ou des connaissances qui ont déjà eu accès aux services de l'organisme. Il arrive également que les immigrants en entendent parler par le bouche à oreille ou qu'ils s'y rendent après avoir vu une publicité dans un journal.

Quoi qu'il en soit, il est difficile pour les immigrants – et pour les intervenants – de s'y retrouver dans l'offre de services qui leur sont destinés. Malgré la volonté politique d'instaurer un guichet unique pour les nouveaux arrivants, pour l'heure, celui-ci n'existe pas.

Dans un tel contexte, où chaque organisme doit répondre aux critères soit du MICC, soit d'Emploi-Québec, soit des deux à la fois pour financer les différents services offerts, les intervenants doivent rivaliser d'inventivité pour répondre aux besoins d'une clientèle particulièrement diversifiée.

32. MICC, *Pour enrichir le Québec. Franciser plus. Intégrer mieux*, Québec, gouvernement du Québec, 2008, p. 7, 10 : [www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/mesures/Mesures-Francisation-Brochure2008.pdf].

33. Ainsi, en ce qui concerne l'admissibilité aux cours de français à temps complet, le *Rapport annuel de gestion 2009-2010* du MICC fait état d'un taux de réponse respectant le délai de 20 jours ouvrables à 80,0 % (7 377 / 9 226) en 2008-2009 et à 67,4 % (7 520 / 11 152) en 2009-2010. Selon le MICC, cet écart significatif s'explique en partie par une hausse de 20,9 % des demandes d'admission à temps complet. Cette situation devrait se résorber grâce à l'implantation d'un nouveau service d'admission en ligne, disponible depuis février 2010, qui contribuera à réduire les délais de traitement. Pour ce qui est de la proportion de personnes commençant leur premier cours au plus tard 65 jours ouvrables après la confirmation de leur admissibilité, elle s'élève à 87,4 % (5 768 / 6 603) en 2008-2009 et à 83,7 % (6 441 / 7 697) en 2009-2010. (MICC, *Rapport annuel de gestion 2009-2010*, Québec, gouvernement du Québec, 2010, p. 77-78 : [http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/ministere/rapport-annuel/Rapport-annuel-2009-2010.pdf].)

1.1.2.1 *Une clientèle très hétérogène*

En plus de recevoir des nouveaux arrivants, certains organismes accueillent des allophones issus de vagues d'immigration anciennes, comme celles des années 1950 et 1960 (celles d'avant l'adoption de la Charte de la langue française). À l'époque, quand elles se sont installées au Québec, ces personnes se sont trouvé un emploi en anglais et n'ont pas ressenti le besoin d'apprendre le français. Mais dans le contexte de crise économique qui prévalait au moment où nous avons réalisé cette enquête, certains de ces immigrants avaient perdu leur emploi après parfois 15 ou 20 ans de service. Ils cherchaient donc à se repositionner dans un marché de l'emploi qui a depuis fort évolué. À l'inverse, ces organismes comptent également parmi leurs clients des travailleurs très scolarisés et des étudiants venus faire leurs études au Québec, dans une université anglophone, et qui cherchent par la suite du travail dans leur domaine d'expertise.

Il arrive aux intervenants de recevoir des personnes ne parlant ni l'anglais ni le français. Dans ce cas, des stratégies spécifiques sont mises en œuvre. Dans les organismes dont les services ne s'adressent qu'aux immigrants, certains membres du personnel maîtrisant plusieurs langues occupent des postes stratégiques de première ligne et peuvent être amenés à offrir des services d'interprétariat. Dans les organismes à vocation universelle – qui s'adressent à tous les travailleurs –, aucune ressource interne n'est généralement affectée à la traduction ni à l'interprétariat. Les intervenants doivent donc se débrouiller avec leurs propres compétences en langues; ils se réfèrent à des ouvrages et à des outils de référence, par exemple des dictionnaires ou des listes de mots et d'expressions traduits en plusieurs langues, du type : « Revenez nous voir avec un traducteur. »

Dans certains organismes, c'est habituellement un membre de la famille du client qui fait office d'interprète. Cela peut causer certains problèmes de compréhension ou de traduction, notamment lorsque l'interprète est encore un enfant, puisque celui-ci doit puiser dans son vocabulaire d'enfant pour traduire une réalité d'adulte qu'il ne connaît ou ne comprend pas forcément. Il peut également arriver que le proche transmette incorrectement une information qu'il comprend mal ou qu'il filtre. C'est la raison pour laquelle certains intervenants préfèrent se référer à des ressources extérieures au réseau du client, à des connaissances issues de leur propre réseau ou encore à des usagers de l'organisme qui connaissent à la fois la langue de l'immigrant et le français ou l'anglais.

Quoi qu'il en soit, de manière générale, les immigrants ne parlant ni le français ni l'anglais ne peuvent suivre de formation et d'atelier en employabilité. À l'exception de quelques informations ou services ciblés, les programmes et outils développés par les organismes sont généralement disponibles soit en français et en anglais, soit uniquement en français.

1.1.2.2 *De nouveaux arrivants souvent bien informés*

Si les immigrants se plaignent d'un manque d'information, voire d'une certaine désinformation (nous y reviendrons plus tard), plusieurs intervenants rencontrés auraient plutôt tendance à constater la situation inverse. Pour certains d'entre eux, en particulier ceux travaillant dans des centres locaux d'emploi (CLE), c'est-à-dire des organismes gouvernementaux offrant à la fois des services d'aide à l'emploi et de l'aide sociale, les immigrants sont en général bien informés de la réalité québécoise, des difficultés qu'ils sont susceptibles de rencontrer (et ce, avant même d'y être confrontés), ainsi que des solutions et de l'aide que le gouvernement met à leur disposition, en particulier des formations subventionnées et des allocations qui y sont associées. La preuve, précisent ces intervenants, est que certains s'inscrivent à un programme ou à une formation très peu de temps après leur arrivée.

« Ils sont très bien [informés et organisés]... Pas tout le monde, mais c'est un milieu qui s'organise très bien. Il y en a qui connaissent les lois. Il y en a pour qui c'est la spécialité. »

Cette situation a suscité des propos plutôt sévères de la part d'une des personnes interrogées :

« Ici, on est dans un bureau d'aide sociale. Je dirais que la grande majorité, trois mois [après l'arrivée], est tout de suite à l'aide [sociale]. [Les immigrants] arrivent tous avec 5 000 \$, ils dilapident tout, puis ils sont sur l'aide. Ils savent déjà qu'après 3 mois, 90 jours, ils peuvent faire une demande d'aide sociale. Et une fois qu'ils sont dessus, il faut qu'on fasse n'importe quoi pour les en sortir. Ils savent qu'on va leur donner des cours, qu'on va leur donner tous les services possibles. »

Si certains intervenants ont l'impression que cette situation génère des abus, d'autres estiment au contraire que ce n'est pas le cas, en particulier les intervenants dits « de première ligne », qui accueillent les immigrants et leur offrent des services de base (aide au logement, aide alimentaire, aide à la traduction, etc.). Selon eux, l'argument selon lequel les immigrants suivent un cours de français seulement pour obtenir un chèque du gouvernement ou pour prolonger la durée de leurs indemnités de chômage ne tient pas, puisque certains centres qui offrent des formations en français n'arrivent pas à répondre à la demande, alors même que les personnes qui s'inscrivent ne sont pas admissibles à une aide financière. En outre, il faut bien admettre qu'il n'est pas surprenant qu'une somme de 5 000 \$ soit déjà dépensée après trois mois, surtout si on a une famille à faire vivre et qu'on n'a pas réussi à se trouver un emploi.

1.1.2.3 L'offre de francisation

La première étape pour les immigrants allophones consiste donc à suivre un cours de français – ce qui est grandement encouragé – ou un cours d'anglais. D'après les intervenants rencontrés, la majorité des immigrants allophones passent par la francisation. Il arrive cependant que certains d'entre eux insistent sur le fait qu'ils doivent absolument travailler dans les plus brefs délais. Les intervenants les réfèrent alors à une agence de recrutement proposant des emplois plus manuels ou qui ne nécessitent pas, à court terme, la connaissance du français ni de l'anglais.

En principe, les cours de français offerts par le MICC et par Emploi-Québec ne s'adressent pas au même type de clientèle et ne répondent pas aux mêmes besoins. De façon générale, selon un des intervenants, les cours du MICC s'adressent à tous les immigrants arrivés au Québec depuis moins de trois mois, ainsi qu'aux immigrants de plus longue date dont le niveau de scolarité est égal ou supérieur à la cinquième année du secondaire³⁴. Quant aux programmes d'Emploi-Québec, ils s'adressent aux immigrants arrivés au Québec depuis plus de trois mois et qui souhaitent suivre une formation du secondaire professionnel, du secondaire général ou encore un cours d'alphabétisation³⁵. Les formations du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), enfin, s'adressent aussi bien aux immigrants qui viennent d'obtenir leur citoyenneté canadienne, qu'aux résidents permanents, aux réfugiés et aux Canadiens anglais.

Mais, dans les faits, le partage des clientèles entre le MELS, Emploi-Québec et le MICC est beaucoup plus flou. D'abord, d'après plusieurs des intervenants rencontrés, il semble que le temps d'attente pour les cours offerts par le MICC soit systématiquement plus long que pour ceux offerts par Emploi-Québec et le MELS, où la formation est dispensée par les commissions scolaires. De plus, après avoir séjourné 90 jours au Québec, les immigrants peuvent recevoir de l'aide financière de dernier recours, ce qui leur donne droit à des allocations pour suivre différentes formations, dont le cours de français. Il n'est donc pas rare que les nouveaux arrivants bénéficient des programmes subventionnés par Emploi-Québec bien avant d'accéder à ceux du MICC. Enfin, pour ce qui est des allocations prévues pour participer aux formations, celle d'Emploi-Québec est inférieure à celle accordée par le MICC³⁶, mais tous deux remboursent les frais de transport et de garde, sous certaines conditions.

Par ailleurs, certains immigrants préfèrent parfois suivre une formation courte avec Emploi-Québec plutôt que de s'inscrire à un programme d'études universitaires long et coûteux, étant donné le plus faible investissement requis en termes de temps (pour avoir un « diplôme d'ici ») ou d'argent, comme l'explique un des intervenants :

[À propos des allocations d'aide financière accordées par Emploi-Québec pour les formations professionnelles] « Ça, c'est comme une bourse! Comparé aux prêts et bourses, [l'avantage, c'est qu'il n'y a pas à rembourser, et] il n'y a pas grand monde qui veut ça, rembourser. Quand [les immigrants apprennent] ça, ils veulent tous venir à Emploi-Québec pour faire leur formation. »

34. Selon le Programme d'intégration linguistique pour les immigrants (PILI), « [u]n immigrant domicilié au Québec est admissible aux services d'intégration linguistique à temps complet s'il n'a pas une connaissance suffisante de la langue française pour la vie courante ou le travail, s'il est âgé de 16 ans ou plus » et si, depuis cinq ans ou moins, il est résident permanent, citoyen canadien, titulaire d'un permis de séjour temporaire (ou en processus d'évaluation) ou encore si l'asile lui a été accordé. (MICC, *Programme d'intégration linguistique pour les immigrants (PILI) 2010-2011*, Québec, gouvernement du Québec, 2010, p. 3 : [<http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/divers/Pili.pdf>].)

35. Emploi-Québec offre également des subventions aux entreprises pour des activités de francisation, dans le cadre du Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME). (Emploi-Québec, *5.10 – Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME)*, Québec, gouvernement du Québec, 2009, p. 17 : [http://emploiquebec.net/guide_mesures_services/05_Mesures_progr_Emploi_Quebec/05_10_Programme_PRIIME/Guide_PRIIME.pdf].)

36. Quoique cette allocation vienne s'ajouter au montant de l'aide financière de dernier recours dans le cas d'Emploi-Québec.

Ainsi, cette situation de complémentarité entre les missions des différents ministères donne l'impression à certains intervenants que les immigrants mal informés ont du mal à s'y retrouver, alors que les plus débrouillards ont la possibilité de « magasiner » et de choisir l'aide gouvernementale la plus avantageuse pour eux. De fait, si la possibilité de « magasiner » son cours n'a pas été évoquée par les immigrants interrogés, quelques-uns ont cependant mentionné avoir été mal orientés ou mal informés à leur arrivée, notamment à propos des démarches d'admission aux programmes de francisation et de la possibilité de suivre un cours à temps plein ou à temps partiel.

Comme nous l'avons déjà mentionné en introduction, les immigrants qui ont participé à notre étude ont été sélectionnés sur la base de leur non-connaissance du français. Il s'agissait non seulement d'un des critères de sélection transmis aux intervenants des différents organismes que nous avons rencontrés, mais aussi d'une directive clairement visible sur les affiches que nous leur avons fournies. Toutefois, fait assez surprenant, la plupart des immigrants que nous avons rencontrés ont admis en entrevue avoir déjà suivi un cours de français – parfois même les trois niveaux de francisation –, mais ils considéraient tout de même qu'ils ne parlaient pas la langue – la moitié d'entre eux ont indiqué avoir l'intention de suivre ou de poursuivre un cours de français dans un avenir assez proche. Il nous a donc paru d'autant plus pertinent de nous intéresser aux représentations des nouveaux arrivants en ce qui a trait à l'apprentissage du français, aux différents obstacles rencontrés et aux raisons invoquées pour ne pas apprendre la langue ou pour ne pas en poursuivre l'apprentissage – nous reviendrons en détail sur ces deux derniers points dans la deuxième partie de notre étude.

1.2 LA DÉCOUVERTE DU PAYS

Le bagage de connaissances sur le Québec que les immigrants ont accumulé avant d'immigrer et les premiers contacts avec la réalité québécoise à leur arrivée ont bien entendu une influence certaine sur les représentations que se font les nouveaux arrivants de leur société d'accueil. Qui plus est, même les mieux informés des immigrants ne sont pas à l'abri d'un choc culturel ni de la confrontation entre les représentations et la réalité de l'immigration. D'emblée, nous avons constaté en interrogeant notre échantillon qu'il y a un écart, voire un fossé, entre leurs représentations du Québec avant de s'y installer et le Québec réel, tel que vécu par eux une fois sur place.

1.2.1 Le décalage entre le discours officiel et la réalité

Selon les intervenants rencontrés, les immigrants n'ont pas tous le même niveau de connaissances sur le Québec avant d'arriver au pays, que ce soit sur le fait que le français est la seule langue officielle ou sur la réalité du marché du travail, à Montréal en particulier. Certains immigrants se plaignent d'avoir été mal informés, à un point tel que certains intervenants en viennent à remettre en question l'information transmise à l'étranger aux futurs candidats à l'immigration.

« Beaucoup, beaucoup, beaucoup sont très mal informés de la réalité de l'emploi à Montréal. Par ailleurs, nous – le gouvernement dans ses différentes instances –, on va chercher les gens là-bas, on leur dit que ça va être facile, on leur dit qu'on leur demande juste de parler français, que c'est unilingue français au Québec. Et puis on leur dit : "Tu as un gros diplôme, ça va être facile, tu es ingénieur." Bien excusez-moi, mais ça risque d'être bien plus difficile que tu le penses. »

Quelques immigrants, en particulier ceux d'origine latino-américaine, ont mentionné avoir participé dans leur pays d'origine à des séances d'information organisées par le gouvernement du Québec pour attirer des immigrants potentiels. Au cours de ces séances, ils ont été informés du fait que le français est la langue officielle du Québec, qu'il est possible de suivre des cours de français gratuitement, mais aussi que la vie au Québec présente de multiples avantages, tels les faibles coûts du logement, des études et de la vie en général. Les représentants du gouvernement, au cours de ces séances d'information, les informent que le Québec a un grand besoin de travailleurs professionnels, mais ils ne leur donnent toutefois pas plus de détails quant aux étapes à franchir pour trouver un emploi à la hauteur de leurs attentes. Et comme ces attentes sont grandes, les déceptions le sont tout autant lorsqu'ils sont confrontés à la réalité :

« Ah! Je vais vous dire quelque chose. Pour moi, Montréal a des avantages réels. L'éducation est excellente [j'ai obtenu un certificat de l'Université Concordia]. [...] Le loyer n'est pas cher comparativement à d'autres provinces. [...] Et c'est vrai qu'il y a des emplois ici. Cette partie est vraie. Le problème, c'est une fois qu'on est ici : comment est-ce qu'on obtient tout ça, exactement? On ne va pas nous le dire. Je dis que je suis une ingénieure et ils disent : "Oui [tu peux être] ingénieure [au Québec]." Mais en réalité, c'est un long chemin [avant de pouvoir travailler en tant qu'ingénieur]. [...] Une des choses qu'ils ne nous disent pas, c'est qu'ici, il y a plein d'emplois bilingues. Donc on a besoin d'apprendre les deux langues. [...] On doit apprendre les deux langues, on doit avoir un diplôme [d'ici], on doit faire plusieurs choses avant de pouvoir avoir un bon emploi. »

Les démarches de recrutement des futurs immigrants semblent parfois ressembler à du marketing, avec pour conséquence la transmission d'une information incomplète, voire biaisée (ou trop jovialiste) de la réalité de l'immigration et de tout ce qu'implique l'intégration dans un nouveau pays. D'où le sentiment de trahison que ressentent quelques immigrants qui ont tout quitté dans l'espoir d'une vie meilleure :

« J'aimerais que le gouvernement ne mente pas dans notre pays. Parce que les gens arrivent ici, et ensuite on se sent trahis. [...] Je sais que notre ambassade [a enregistré] plusieurs plaintes pour ça. Mais notre gouvernement ne veut pas de problèmes. Je connais des gens de notre ambassade ici, et ils m'ont dit que notre gouvernement est au courant de ce problème, mais ils ne veulent pas de problèmes avec le gouvernement canadien. [...] Donc, c'est terrible! Donc maintenant, nous [les immigrants], on appelle les gens de notre pays qui essaient de venir et on leur dit d'oublier ça et de ne pas venir au Canada, [que] c'est très difficile. On est ici maintenant et on ne peut plus retourner dans notre pays, on a tout perdu! On a besoin de recommencer notre vie ici, mais on se sent frustrés pendant un an! Ce n'est pas nécessaire. [...] J'ai travaillé pendant trois ans [avant de venir ici] pour pouvoir avoir ma résidence permanente. Donc si j'arrive ici et que tout est différent de ce que les gens du gouvernement ont dit, on se sent frustrés, bien sûr. »

« Une autre chose qui a été difficile pour nous, c'est que le gouvernement du Québec [lors d'une rencontre d'information dans mon pays d'origine] nous a donné quelques prix concernant le coût de la vie. Mais ces prix ne sont pas vrais [...] : c'est trois fois plus cher qu'ils nous disent. [...] La première année, on se dit qu'on nous a menti. Pour nous, ce n'est pas vraiment un problème parce qu'on a tout vendu [dans notre pays d'origine]. Mais il y a des personnes qui arrivent avec rien, vous savez. Je n'aime pas ça. Je pense que le Québec a beaucoup d'avantages, mais je n'aime pas ça. Je parle avec d'autres immigrants, et tout le monde se sent pareil [mal informé]. »

La désillusion est grande pour ces immigrants, d'autant plus qu'ils se croyaient bien informés avant d'arriver au pays. Cette désillusion concerne aussi le marché du travail : à leur arrivée, les nouveaux arrivants pensaient trouver du travail facilement.

« Ça commence à être frustrant. J'ai postulé des centaines et des centaines d'emplois, et personne n'a répondu. »

Certains d'entre eux dénoncent le message contradictoire que l'on envoie aux immigrants. D'un côté, on se trouve dans un contexte de mondialisation où les entreprises cherchent de plus en plus à conquérir des marchés extérieurs, où la langue anglaise, valorisée comme langue internationale, est pratiquement une exigence *sine qua non* pour obtenir un emploi. De l'autre côté, les immigrants qui, eux, viennent justement de l'étranger, qui ont acquis des diplômes, de l'expérience et une expertise, qui parlent peu anglais, n'arrivent pas à se trouver un emploi à la hauteur de leurs compétences et de leurs aspirations. Or, la non-connaissance du français n'est pas le seul facteur en cause – nous y reviendrons dans la deuxième partie de cette étude.

Pour certains, les problèmes d'intégration mènent à la déqualification professionnelle. C'est le cas en particulier pour les immigrants très scolarisés, qui ont l'impression que leurs compétences sont sous-évaluées et sous-utilisées. Ils souhaitent pourtant ardemment travailler et contribuer au développement du Québec. Plusieurs d'entre eux tombent de haut en arrivant au Québec, étant donné qu'ils bénéficiaient d'un statut et d'un niveau de vie élevés dans leur pays d'origine.

« Honnêtement, je ne peux pas travailler à faire du ménage n'importe où parce que j'avais une très bonne situation dans mon pays. [...] [Mais] actuellement, je ne suis rien [ici].

« J'ai 40 ans d'expérience [dans mon domaine] [...] et maintenant je travaille dans un restaurant [comme plongeur]. [...] Ce n'est pas un travail pour moi. Je n'aime pas cet emploi. C'est un travail pour quelqu'un qui n'est pas éduqué. [...] J'étais le meilleur [dans mon pays d'origine] et maintenant je travaille dans un restaurant. Je vais me tuer. Je vais me tuer. [...] Tout le monde me connaissait dans mon pays. Ici, je suis comme un grain de sable. »

« Nous ne sommes pas [des immigrants] illégaux. J'ai montré tous mes documents à l'ambassade. Ils ont vérifié tous mes diplômes [...], et tout est bien. Et ici je fais autre chose [que de travailler dans mon domaine]. C'est correct, c'est la vie parce que [...] ce n'est pas facile de se trouver un emploi ici. »

[À propos de son emploi actuel] « C'est correct, pas à la hauteur de mes ambitions, la paie n'est pas bonne, mais c'est mieux que rien. »

1.2.2 Unilinguisme officiel québécois contre bilinguisme officiel canadien : la grande confusion

Selon les intervenants rencontrés, il existe également une grande confusion, dans l'esprit des nouveaux arrivants, au sujet de la langue officielle et des langues d'usage au Québec.

« Les gens de certaines origines disent : “On nous a dit qu'à Montréal, c'est bilingue. [On nous a dit que] c'est bien qu'on parle anglais. Bon, on [nous a dit qu'on] peut apprendre le français, mais c'est bien.” Donc il y a déjà un peu cette information qui n'a pas été bien communiquée dès le début. [On entend] le contraire aussi. Les gens qui viennent de pays francophones disent : “Mais c'est maintenant que j'ai compris qu'il faut être bilingue pour travailler ici! On ne m'a jamais dit! On m'a dit à l'entrevue [d'immigration]: “Ah oui! En français : vous pouvez tout de suite trouver un emploi, vous avez un excellent profil.” Or, la réalité n'est pas du tout la même. »

Un peu plus de la moitié (12) des immigrants rencontrés savaient avant d'immigrer que le français est la langue officielle du Québec³⁷. Pour la plupart d'entre eux, c'est soit par l'intermédiaire de membres de leur réseau familial ou amical déjà établi au Québec, soit par leurs propres moyens, en naviguant sur Internet, ou encore lors de séances d'information dans leur pays d'origine qu'ils l'ont appris. Quelques-uns étaient d'ailleurs bien renseignés quant à la situation linguistique du Québec, en particulier celle de Montréal.

« Je savais que [...] 80 % du Québec parle français. La partie ouest de l'île parle anglais. »

Quant aux 10 autres immigrants, la plupart ont affirmé avoir appris que le Québec est officiellement francophone en arrivant au pays ou peu de temps après.

« Je ne savais même pas qu'ici on parle français. Je ne savais pas cela et, lorsque je suis arrivée ici, je me suis dit : “Oh! C'est français, c'est très important!” »

Cependant, du fait de la situation constitutionnelle du Canada, il semble qu'une certaine confusion demeure dans l'esprit de bien des immigrants quant au caractère officiel de la langue française. En effet, plusieurs immigrants interrogés confondaient l'unilinguisme français du Québec avec le bilinguisme anglais et français du Canada. Comme le Québec est une province canadienne et que, au Canada, deux langues officielles sont reconnues, plusieurs immigrants croient que le Québec est par conséquent lui aussi officiellement bilingue. Par ailleurs, il semble que plusieurs croient que le bilinguisme officiel canadien se traduit nécessairement par un bilinguisme *de facto* dans l'ensemble du pays.

37. Il importe de signaler que depuis 2008, tout immigrant qui remplit une demande de certificat de sélection doit désormais signer la Déclaration sur les valeurs communes de la société québécoise, qui stipule notamment que « [l]a société québécoise est aussi régie par la *Charte de la langue française* qui fait du français la langue officielle du Québec » et que « le français est la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires ». Le requérant doit par ailleurs apposer sa signature sous l'affirmation suivante : « JE DÉCLARE vouloir vivre au Québec dans le cadre et le respect de ses valeurs communes et vouloir apprendre le français, si je ne le parle pas déjà » (MICC, *Pour enrichir le Québec. Affirmer les valeurs communes de la société québécoise*, Québec, gouvernement du Québec, 2008, p. 4, 12 : [<http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/dcs/demande-certificat-selection.pdf>].)

C'est le cas de certains immigrants qui ont choisi d'immigrer au Canada, mais pas spécifiquement au Québec, et qui n'étaient pas informés avant de venir de la particularité de la situation linguistique dans cette province.

« Je suis venu ici parce que je sais que le Canada est un pays de liberté et de langues multiples. L'anglais et le français sont pareils, égaux. [...] Je pensais que le Canada en entier était un pays avec deux langues... Le Québec est différent. Le Québec, c'est difficile pour les nouveaux arrivants. »

Même pour les immigrants au fait de l'unilinguisme québécois, la prédominance du français a constitué un choc.

« Je sais qu'il y a deux langues officielles au Canada et que la langue officielle du Québec, c'est le français. Même si je le savais quand je suis arrivé à Montréal, quand j'ai vu les noms des rues en français sur les panneaux, ça m'a fait une grosse impression. Je ne pouvais pas comprendre parce que c'était écrit en français. [...] Le lendemain de mon arrivée, j'ai commencé à rencontrer des gens, je leur disais : "Hi!" Ils me répondaient : "Bonjour!" [Rires] Même si je savais que "bonjour", c'est du français, j'étais un peu choqué. [Alors je me suis dit] "OK, on est au Québec, et ici ça se passe en français." »

D'autres immigrants croyaient au contraire qu'ils devraient parler exclusivement ou presque exclusivement en français une fois sur place. Ce n'est qu'une fois au Québec qu'ils ont réalisé qu'ils pouvaient y vivre en anglais aussi. D'où leur changement de perception quant à la situation linguistique québécoise et l'impression que, dans les faits, le Québec est bilingue :

« Les grosses surprises, ça a été à propos de la langue. [...] Français ou anglais, pour moi, c'était confus. Je pensais qu'au Québec on n'a pas le droit de parler anglais, même si c'est une province bilingue. Je pensais qu'il fallait seulement connaître le français. Mais il semble que non. [...] Si je peux parler franchement et honnêtement, il y a beaucoup de discriminations ici par rapport à la langue. Je sais [pour ce qui est de l'affichage] que le français est la langue officielle ici et que l'anglais doit apparaître en caractères plus petits. OK. Mais des fois on trouve des gens qui veulent nous aider [en parlant l'anglais]. Et il y en a plusieurs qui n'aiment pas entendre le français et d'autres qui détestent l'anglais. Il y a beaucoup, beaucoup de cultures représentées ici. J'ai rencontré beaucoup de gens au travail qui ne parlent pas français, ils ne le comprennent pas alors qu'ils sont nés ici. Ça, ça m'a beaucoup surpris. [Le fait qu'on parle anglais au Québec] encouragera les gens à venir ici et à se déployer. J'avais la mauvaise idée [qu'on ne pouvait parler que le français ici]. »

« Je pensais : "Oh là là! C'est le français qui domine!" Il domine, mais pas autant que ce que j'avais imaginé [avant d'arriver]. [...] Au début, je pensais vraiment que le français prenait une place très importante – ma sœur a fait en sorte que j'en prenne bien conscience. En même temps, j'ai réalisé que c'était facile de s'en sortir au quotidien en parlant seulement l'anglais. [...] Je trouve qu'au début c'était plus difficile. On m'a comme obligé à apprendre le français. Mais quelque part en cours de route, le défi a disparu et, pour une raison ou pour une autre, c'est devenu plus facile [de n'utiliser que l'anglais au quotidien]. »

L'idée que le Québec est bilingue semble largement répandue. Elle est transmise par différents canaux, tant par les proches des immigrants que par les recruteurs qui « vendent » le projet d'immigrer au Québec aux candidats potentiels. Pour quelques-uns, c'est même cette « impression » du bilinguisme au Québec qui les a motivés à choisir la ville de Montréal comme point de chute :

« Montréal est un bon choix, je pense. Parce que c'est bilingue, parce que c'est une grande ville et parce que Concordia est une université anglophone qui me convient. »

« Oui [je savais que le français était la langue officielle au Québec], mais je savais que dans cette province on a besoin des deux langues. Le pays est supposé être complètement bilingue. »

« Je savais [que le français était la langue officielle du Québec], mais je pensais aussi que la province était bilingue. Je pensais que l'anglais aussi était parlé et que je pourrais trouver du travail [en anglais]. »

« Alors [l'agent de recrutement] m'a dit que [les Québécois] parlent un français canadien et que je pouvais y aller même en parlant anglais, que je pouvais étudier [là-bas]. Et j'ai dit : "Il y a une université où je peux étudier en anglais?" Et il a dit : "Oui, il y en a seulement deux, [mais] elles sont bonnes." »

Ce n'est que lorsqu'ils arrivent au Québec, qu'ils s'y installent et y cherchent du travail qu'ils comprennent alors que le bilinguisme dont il est question ici, c'est le bilinguisme personnel et non institutionnel, et qu'ils saisissent l'importance de parler français pour obtenir un bon emploi. Nous y reviendrons dans les pages suivantes.

1.3 LES IMMIGRANTS FACE AU CHOIX DE LA LANGUE

Si les représentations d'une langue sont entre autres liées au statut que le groupe d'appartenance et la société globale lui confèrent, elles sont aussi liées à son utilité et à son prestige dans les différentes sphères de la vie sociale. Le fait qu'une langue soit utile ou non dans certains contextes peut alors influencer les pratiques et les comportements linguistiques des individus.

Les immigrants non francophones n'ont pas forcément développé de liens identitaires avec le français. L'attrait de cette langue devrait alors passer par des motivations d'ordre économique et social. En d'autres termes, « il faut que la pratique du français comporte des avantages réels sur plusieurs plans, comme l'accès au travail, à l'éducation, à la culture, à une vie sociale attrayante, etc.³⁸ ». Ou, comme une intervenante l'expliquait au sujet des immigrantes qui ne souhaitent pas travailler et qui ne ressentent donc aucun besoin d'apprendre le français : « Pourquoi l'apprendraient-elles? Il faut avoir une raison pour faire quelque chose dans la vie. Il faut que ça fasse sens. »

38. Michel Pagé, avec la collaboration de Patricia Lamarre, « L'intégration linguistique des immigrants au Québec », *Étude IRPP*, n° 3, février 2010, p. 36-37.

Nous avons interrogé les immigrants de notre échantillon au sujet de leur perception de l'utilité du français au Québec. Avant toute chose, il faut mentionner que la question de l'intégration linguistique est loin d'être prioritaire pour eux. La préoccupation principale de la plupart de ces immigrants, qui rappelons-le rencontrent des difficultés à s'insérer sur le marché du travail – nous les avons rencontrés par l'intermédiaire d'organismes offrant des services d'aide à l'emploi –, est le besoin urgent de se trouver du travail pour survivre et faire vivre leur famille. Précisons aussi que tous avaient une connaissance au moins de base de l'anglais, ce qui leur permet de vivre – sinon survivre – au Québec sans le français.

1.3.1 Vivre en français au Québec

1.3.1.1 Apprendre le français : pour quoi faire?

Lorsqu'on leur pose la question de l'importance du français pour vivre au Québec, les avis sont partagés. Près de la moitié des immigrants rencontrés ont affirmé que parler français était important pour vivre ici, que ce soit par devoir à l'égard de la société d'accueil, par respect de sa culture ou pour y participer pleinement et interagir avec ses membres.

« Tu sais quoi, je suis une immigrante. Je pense que c'est vraiment important de connaître le peuple avec lequel on vit. Je pense que c'est une question de respect. Je pense que le Québec nous donne une chance [d'apprendre le français] et que c'est notre devoir de l'apprendre, maintenant ou dans deux ans. »

« Bien sûr, si on compte rester ici longtemps, c'est très important [d'apprendre le français]. »

« Ce qui arrive en premier ici, c'est le français. La seconde langue, c'est l'anglais. Parce qu'au Québec, c'est très, très important, le français. »

« Au Québec, on a besoin de parler français. [...] Parce qu'on est ici, parce qu'on a choisi ce pays. Mais moi, je ne [savais] rien à propos de Montréal. Tout ce que je [savais], c'était : "J'y viens et je travaille." C'est tout. »

« Je dois [apprendre le français] parce que je vis à Montréal. Montréal est très important pour le français. »

Pour d'autres immigrants, en particulier deux femmes arrivées respectivement en 1989 et en 2001, on peut vivre sans le français à Montréal; sans cette langue cependant, on ne peut pas s'intégrer et participer pleinement à la société.

« Il y a beaucoup de choses auxquelles je ne peux pas participer parce que je ne parle pas [français]. »

« La question de la langue ne se pose pas quand on vit à Montréal. Moi, en tant que personne, j'aimerais bien voir Montréal et j'aimerais bien améliorer mon français pour pouvoir communiquer avec d'autres personnes, vous voyez. Si on ne parle pas le français, soit on ne peut pas communiquer, soit on est laissés pour compte. »

Pour plusieurs des immigrants rencontrés, c'est la volonté de pouvoir communiquer en français *en général* ou avec des francophones qui les inciterait à suivre un cours de français.

« Oui, je veux apprendre le français dans le but de communiquer. Pas pour atteindre un niveau élevé ou faire des études. »

« Il *faut* que j'apprenne le français. Je veux parler aux gens. Pas particulièrement pour le travail : pour communiquer, pour demander mon chemin, je dois parler [français], je dois connaître [le français]. C'est très important. »

L'éducation des enfants constitue également une motivation importante à apprendre la langue, qui devient alors très utile, par exemple pour communiquer avec leurs enseignants.

« Je n'ai pas eu la chance, pas eu le temps de suivre un cours de français [en arrivant, puisque je me suis tout de suite trouvé un emploi]. Mais maintenant, à cause de mes enfants, je sens que j'ai besoin de suivre un cours de français. »

1.3.1.2 Pourquoi ne pas apprendre la langue?

De nombreux immigrants croient qu'il est possible de vivre ici sans parler français. Cela est intimement lié à leur perception du Québec ou, plus précisément, de Montréal, comme étant bilingue. Plusieurs d'entre eux font en effet une distinction entre la région de Montréal et le reste du Québec.

« Si je suis obligé, d'accord, je vais le faire. Mais vous savez, depuis le temps... J'ai l'impression que je n'ai pas besoin [de savoir parler français]. À moins de sortir de Montréal, d'aller à Québec ou dans une autre ville... Là, bien sûr, on est obligé de parler [français]... »

Par ailleurs, comme ils ne rencontrent aucune difficulté à se faire servir en anglais dans les commerces, dans les services publics ou à Montréal en général, ils ne ressentent pas la nécessité de connaître le français. Pour l'un d'entre eux, par exemple, le fait de se faire accueillir dans les deux langues dans les commerces montréalais lui donne l'impression qu'il peut adopter la langue de son choix.

« Non, parce que je peux vivre sans [parler français]. Ici, à Montréal, je ne vois pas de problèmes à ça. »

Selon les intervenants interrogés, cette impression est assez répandue chez les immigrants qui vivent à Montréal parce qu'ils ont accès à tous les services en anglais et à la culture anglophone (télévision, radio, Internet, cinéma, presse écrite, etc.). Pour les intervenants, il s'agit là d'un effet pervers du bilinguisme *de facto* de Montréal.

« C'est juste qu'ils arrivent à se débrouiller. Au début, ils ne ressentent pas nécessairement le besoin [de parler français], de commencer à l'apprendre. Ils ne suivent pas les cours offerts gratuitement, ils ne prennent pas ça au sérieux. Parce qu'ils arrivent à fonctionner [sans le français]. Ils sont capables d'inscrire leurs enfants [à l'école], ils sont capables de se trouver un appartement, et tout et tout. »

« Si tout était en français, il n'y en aurait pas, de problème. Mais tout est bilingue. N'importe où où l'on va – magasins, ministères –, tout le monde peut nous servir en anglais. »

« Bien sûr, si tout l'environnement et tous les services disponibles peuvent être obtenus dans les deux langues, quelle est mon obligation, mon intérêt à développer davantage une troisième langue qui, très souvent, [est] le français? Si tout l'environnement permet de s'intégrer sans parler français, ça constitue selon nous un obstacle important pour ces gens. »

C'est particulièrement vrai dans certains quartiers montréalais, comme dans l'ouest de l'île, où la présence des anglophones renforce l'usage de l'anglais. D'ailleurs, la majorité des immigrants qui résident dans un quartier plutôt anglophone ont affirmé pouvoir s'y débrouiller uniquement avec leurs connaissances en anglais. Certains ont même choisi de s'y installer pour cette raison.

« Tu peux vivre avec ou sans [le français]. Tu dois juste savoir à quel endroit tu dois aller. »

« C'est la raison pour laquelle j'ai déménagé dans l'ouest [de l'île de Montréal]. Parce que l'est est plus français et l'ouest, plus anglais. »

« En réalité, [ne pas connaître le français] n'est pas un problème parce que, dans l'ouest de l'île, l'anglais est la langue officielle [en riant], alors qu'au centre-ville c'est plutôt moitié anglais, moitié français. »

« En tant qu'immigrant, je ne connaissais ni l'endroit ni personne, ou presque, et entre l'immigration et la recherche d'emploi, tout ce que j'entendais à longueur de journée, c'était du français. La pression était là. Comment elle a disparu? Au fil du temps, j'ai été exposé à plus de quartiers à Montréal, j'ai rencontré plus de monde et je me suis rendu compte qu'il y avait beaucoup d'anglophones et de gens qui ne parlent pas français. [Avec eux], je me sens dans ma zone de confort. »

1.3.2 Travailler en français et réussir professionnellement

1.3.2.1 Le français, une langue nécessaire sur le marché du travail?

S'il est possible, comme nous venons de le voir, de vivre au Québec sans parler français, il n'en va pas de même pour ce qui est de travailler. Tous les intervenants rencontrés sont d'accord sur ce point : le français est plus qu'utile pour se trouver un travail, il est *nécessaire*. Et, d'après eux, les nouveaux arrivants sont de plus en plus conscients de cette réalité. En effet, la majorité des intervenants que nous avons interrogés ont constaté un changement de mentalité ces dernières années. Alors qu'auparavant ils sentaient les immigrants réticents à l'égard du français, ils sont aujourd'hui d'avis que les cohortes

arrivées plus récemment sont plus ouvertes à l'idée d'apprendre la langue, dont la nécessité est désormais reconnue. Selon les intervenants, cela s'applique même aux groupes traditionnellement plus difficiles à rejoindre.

Bref, « le message commence à passer », comme le résume un des intervenants. D'ailleurs, ceux-ci constatent qu'il est devenu plus difficile de travailler uniquement en anglais à Montréal. Selon eux, il y a 15 ans, on pouvait encore affirmer qu'un unilingue anglais avait plus de facilité à se trouver un emploi qu'un unilingue français, ce qui n'est plus vrai aujourd'hui.

« En dépit des documents parus à l'automne [2008] dans le *Journal de Montréal*, où une certaine enquête a été menée dans les commerces de détail du centre-ville, on ne le constate pas de cette façon-là ici, dans l'ouest de l'île. »

Les intervenants sont unanimes : même dans les quartiers réputés plus anglophones, la non-connaissance du français est un obstacle majeur, et ce, même pour les anglophones nés au Québec et qui ne parlent pas français. C'est donc d'autant plus vrai pour les immigrants qui ne connaissent que l'anglais et qui ont désormais beaucoup plus de mal à se placer dans le marché de l'emploi que ceux qui ne parlent que français :

« La réalité, pour moi, c'est que s'ils n'ont pas le français, ils ne sont pas très employables. C'est ça, la réalité. »

Parmi l'ensemble des immigrants interrogés, quelques personnes seulement considéraient que la non-connaissance du français ne représentait pas un obstacle pour travailler ici – cela s'explique généralement par le fait que leur recherche d'emploi se limitait aux entreprises anglophones ou internationales. Cependant, seule l'une des personnes que nous avons rencontrées, qui occupait un bon emploi depuis 10 ans, a affirmé avoir une bonne qualité de vie. Cette femme ne ressentait pas la nécessité d'apprendre le français puisqu'elle ne l'aurait utilisé ni à son travail ni avec les membres de sa communauté. Cela dit, elle commençait tout juste à entrevoir quelques avantages à maîtriser le français. La prise de conscience lui était venue par son fils, puisque celui-ci aurait bientôt été en âge de fréquenter l'école française.

« Au travail, toute notre communication est en anglais. Je reviens à la maison et je parle [dans ma langue maternelle]. Je vais à [l'université anglophone] et tout est en anglais. Donc je n'ai jusqu'à maintenant pas eu de problème à ne pas parler français. Mais là j'ai remarqué que j'en ai besoin [rires]. Maintenant, je sens que j'ai besoin de suivre des cours de français à cause de mon fils [qui va bientôt commencer l'école]. »

Ainsi, si plusieurs immigrants pensent qu'il est possible de vivre au Québec sans parler français, la majorité considère qu'il est beaucoup plus difficile, voire presque impossible de bénéficier d'une bonne qualité de vie ou d'accéder à de bons emplois sans maîtriser cette langue. C'est d'ailleurs souvent lorsqu'ils arrivent sur le marché du travail que les immigrants se rendent compte que leur non-connaissance du français constitue un facteur limitant fortement leurs perspectives d'évolution professionnelle. Cela ne concerne pas seulement les personnes les moins instruites : celles ayant fait des études universitaires aussi sont concernées. C'est le cas notamment d'un des immigrants rencontrés : trilingue, très scolarisé, il n'arrive cependant pas à se trouver un emploi à cause de sa maîtrise insuffisante du français. Cela restreint ses possibilités d'emploi au point qu'il affirme désormais se chercher un travail manuel.

« On peut vivre ici [sans parler français], la question ne se pose pas. C'est mon cas depuis des années maintenant. Mais pour avoir une meilleure qualité de vie, en termes de travail, de réseau professionnel et social, de confort, pour avoir l'impression d'appartenir à la province, il faut apprendre le français. C'est à notre propre bénéfice. »

À première vue, cela peut sembler contradictoire puisque, concrètement, les immigrants que nous avons rencontrés ne vivent ni ne travaillent en français. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce décalage – nous y reviendrons dans la deuxième partie de cette étude. Rappelons simplement ici que les immigrants n'ont pas tous de grandes aspirations professionnelles; certains veulent en priorité subvenir aux besoins de leur famille (en particulier les immigrants analphabètes) en occupant un emploi (souvent manuel) qui ne requiert pas nécessairement de compétences linguistiques particulières.

Cela dit, la moitié des immigrants interrogés ont mentionné que la non-connaissance du français constituait pour eux une barrière à l'emploi :

« Mais je ne peux pas postuler un emploi [dans mon domaine] parce qu'il faut apprendre le français. Parce que tout le monde parle français. Il faut apprendre le français. »

« J'ai postulé des emplois, et ça a été intéressant. C'était pour enseigner l'anglais comme langue seconde ou comme langue étrangère. [Les employeurs] qui m'ont répondu m'ont demandé si je parlais le français. »

« Ici, mon expérience de travail ne m'aide pas à trouver un emploi. J'ai essayé, [mais] la langue est une barrière importante. Je pense que j'ai besoin de prendre des cours de français davantage axés sur mes besoins pratiques et professionnels. Si on ne maîtrise pas bien la langue, qui nous donnera un boulot de gestionnaire? [Personne.] Je peux le comprendre. »

Même ceux qui ont été capables de trouver un emploi sans maîtriser le français savent que leurs possibilités d'embauche sont davantage limitées. La nécessité de connaître le français dans le cadre de leur travail ou pour améliorer leurs chances d'en trouver un constitue d'ailleurs une motivation importante pour les immigrants désirant suivre un cours de français.

« J'ai commencé à travailler dans une entreprise où on m'a dit que le français était très important. Moi, je ne parlais pas français. Alors j'ai commencé à prendre des cours. »

1.3.2.2 *Un marché du travail anglophone restreint*

Si travailler uniquement en anglais est plus difficile, cela n'est pas pour autant impossible, disent les intervenants – le marché est seulement beaucoup plus limité dans la mesure où la demande pour ce type de travailleurs est moindre. Malgré tout, beaucoup d'immigrants ne prennent pas de cours de français à leur arrivée et préfèrent se trouver un boulot avant :

« [...] parce qu'on peut très bien se trouver du travail à Montréal sans parler français. À la limite, on peut se trouver du travail sans parler ni français ni anglais. Ce marché-là est plus petit, on s'entend là-dessus. [Les immigrants allophones] vont plus souvent travailler dans des *shops*, [faire] des boulots où on demande plus de bras, des jobs physiques [plutôt que des emplois où il faut] parler. Le marché est plus petit, mais c'est toujours possible. »

Mais il existe toujours des exceptions. Quelques intervenants constatent que certaines communautés ou certains groupes linguistiques étaient et sont toujours réputés imperméables au français³⁹. En effet, disent-ils, des populations particulières sont ici depuis longtemps et n'ont toujours pas suivi de cours de français parce qu'elles ne ressentent pas le besoin de l'apprendre à leur arrivée ou parce qu'elles travaillent dans des sous-groupes au sein de leur communauté.

Évidemment, comme nous l'avons déjà mentionné, tous les immigrants n'ont pas les mêmes besoins, les mêmes aspirations ni les mêmes ambitions, ce qui explique le désintérêt de certains pour l'apprentissage du français. Certains immigrants, souvent moins scolarisés, qui maîtrisent mal l'anglais et qui ne parlent pas du tout le français, souhaitent avant tout se trouver un emploi « alimentaire », souvent un travail manuel, physique et qui n'implique pas de lien direct avec la clientèle. Ces emplois sont généralement moins bien payés et le salaire est tout juste suffisant pour leur permettre de survivre. Dans ce cas, dit un intervenant, « on ne va pas leur tordre le bras [pour qu'ils suivent un cours de français] en sachant que peut-être ils en ont moins besoin, en réalité. »

Si les immigrants arrivent à se débrouiller pendant un certain temps sans le français, les choses peuvent changer à un moment donné, pour une raison ou une autre : ils peuvent par exemple perdre leur emploi, vouloir changer de domaine ou encore accéder à des postes à des échelons supérieurs de la hiérarchie. C'est là que l'absence de maîtrise du français devient un obstacle majeur. Plusieurs intervenants notent d'ailleurs que certains secteurs d'emploi traditionnellement anglophones (ou allophones) ont été plus durement touchés par la crise économique, et les travailleurs qui n'avaient pas appris le français (ou ni le français ni l'anglais) ont beaucoup plus de difficultés à se replacer sur le marché du travail.

En effet, les besoins en termes de compétences linguistiques dépendent du type d'emploi recherché, mais aussi du lieu de travail et du quartier – tous les intervenants sont d'accord sur ce point. Il est possible de travailler uniquement en anglais dans les PME qui n'ont pas besoin d'avoir de certificat de francisation, surtout dans certains quartiers réputés plus anglophones de l'ouest de l'île de Montréal – Kirkland, Côte-Saint-Luc – même si c'est plus difficile maintenant qu'auparavant.

39. Pour notre part, nous n'avons pas remarqué cela dans notre échantillon d'immigrants puisque, comme nous l'avons déjà mentionné, la majorité de ceux que nous avons rencontrés avaient déjà suivi au moins un cours de français ou avaient l'intention d'en suivre.

1.3.2.3 *Compétences linguistiques et secteur d'activité*

Par ailleurs, certains secteurs d'activité sont réputés pour requérir davantage des compétences en anglais qu'en français. C'est le cas notamment de l'informatique, du marketing et du commerce international. En fait, selon plusieurs intervenants, les immigrants ne sont pas tous bien informés des besoins linguistiques spécifiques selon les secteurs, et c'est souvent avec le temps, après avoir appris le français comme on leur avait recommandé à leur arrivée, que les immigrants se rendent compte que, dans leur domaine, l'anglais est essentiel :

« Moi, j'ai des étudiants qui finissent leur cours de français, ils finissent tous les niveaux. [Après ça, ils] vont sur le marché du travail, bien scolarisés, dans les domaines de l'informatique. Et ils reviennent découragés : non, finalement, ce n'était pas le français qu'il leur fallait. Ils auraient très bien pu s'en sortir s'ils avaient tout simplement suivi un cours en anglais. S'ils n'avaient pas eu le français, ce n'aurait pas été grave. Mais là, ils n'ont pas l'anglais, [donc] ils n'ont pas accès à l'emploi. C'est décourageant. Et [entre eux, ils] se parlent beaucoup. Chez les gens scolarisés, ils vont se le dire. »

Quelques immigrants rencontrés savaient qu'ils n'avaient pas besoin de maîtriser le français pour travailler dans leur domaine d'emploi ou encore préféraient travailler au sein de compagnies internationales ou américaines dans lesquelles l'anglais est la langue de travail.

« [L'anglais], c'est plus important pour ma profession, et [dans mon secteur d'emploi] c'est toujours en anglais [que ça se passe]. Un de mes amis qui vendait des maisons a perdu son emploi. La plupart des emplois pour lui en ce moment sont en anglais. Il apprend maintenant l'anglais. Il parle français, mais il n'a pas eu d'emploi... »

Par ailleurs, de manière générale, tous les emplois impliquant une relation avec la clientèle requièrent des connaissances – au moins de base – en français et, bien souvent, en anglais également.

« Le français à Montréal, c'est un gros, gros atout, mais [ne pas le parler] n'est pas un obstacle majeur. Ça dépend des emplois. Si c'est [un emploi dans le] service à la clientèle, c'est un obstacle majeur. Mais si c'est un [emploi de] mécanicien, un [emploi] manuel, le français est déjà moins important. C'est une spécialité que [les employeurs] recherchent. »

1.3.2.4 *L'exigence du bilinguisme*

En fait, d'après les intervenants, la tendance sur le marché du travail québécois est plutôt au bilinguisme, la plupart des employeurs recherchant des travailleurs ayant des connaissances dans les deux langues. Oui, le français est primordial, mais il doit souvent être accompagné d'une maîtrise minimale de l'anglais.

« Ceux qui parlent bien français et qui parlent un peu anglais ont plus de chance que ceux qui parlent bien français et qui ne parlent pas anglais. Mais la priorité, c'est le français. La plupart des employeurs sont francophones. Le marché du travail, c'est francophone! Au Québec, c'est francophone! »

Selon les intervenants, si le français est essentiel pour se trouver un emploi, le bilinguisme représente plus qu'un simple atout, en particulier pour les immigrants très scolarisés qui souhaitent obtenir un *bon* emploi, gravir les échelons de la hiérarchie d'une entreprise ou occuper un poste de gestionnaire.

« Au début, ils se font diriger vers le français et veulent eux-mêmes apprendre le français, parce qu'on leur a dit [que le français était la langue officielle] et ils le croient. Mais après ça, après avoir parlé avec des amis qui ont fini le processus d'apprendre le français... [ils se rendent compte qu'ils ont aussi besoin de l'anglais]. »

C'est pourquoi les immigrants que les intervenants rencontrent demandent régulièrement à avoir accès à des cours d'anglais. Parmi les immigrants que nous avons rencontrés, certains nous ont dit avoir suivi ou vouloir suivre un cours d'anglais car, au cours de leur recherche d'emploi, ils ont noté que le bilinguisme était souvent une exigence.

« Certains [employeurs] me répondent poliment et me disent qu'ils ont embauché quelqu'un de plus qualifié. Mais beaucoup d'entre eux se contentent de me dire qu'ils cherchent quelqu'un de bilingue. »

« Pour travailler, c'est important de connaître les deux langues. »

Les compétences linguistiques nécessaires dans les deux langues varient évidemment en fonction du type d'emploi. Dans certains cas, une maîtrise orale du français et de l'anglais est suffisante. Pour des emplois plus qualifiés cependant, des compétences à l'écrit sont souvent demandées. Mais, malgré les besoins réels du marché du travail et des immigrants, l'aide gouvernementale se concentre essentiellement sur leur francisation, comme le souligne un des intervenants :

« L'anglais est un obstacle réel pour certains, mais on n'aide pas pour ça. [...] Le français, on veut bien les aider, mais souvent, c'est français-anglais, et l'anglais, on n'aide pas [à l'apprendre]! »

À cet égard, d'après plusieurs intervenants, l'offre pour les formations en langue anglaise ne suffit pas à combler la demande, en particulier dans l'ouest de l'île de Montréal. D'une part, parce que l'offre de formation en anglais est moins importante que celle en français. D'autre part, parce que certaines formations ne sont pas accessibles aux usagers, que ce soit en raison d'une incompatibilité d'horaires ou de l'éloignement géographique quand la formation ne se donne pas dans le quartier du demandeur.

Selon un intervenant rencontré, si l'offre de formation en anglais est limitée, elle correspond cependant à la réalité de l'emploi, puisqu'il y a plus de possibilités d'emploi pour les travailleurs parlant uniquement le français que pour ceux qui ne parlent que l'anglais.

Bien que tous les intervenants interrogés soient d'accord sur ce dernier point, on note à ce propos un certain décalage du discours des intervenants par rapport à celui des immigrants qui, eux, n'ont pas cette perception.

Pour les immigrants allophones, l'attrait de l'anglais découle d'aspirations et de considérations qui vont au-delà de la réalité québécoise.

1.3.3 La vision d'une société plurilingue

1.3.3.1 L'appel de l'anglais

En nombre de locuteurs, l'anglais est, après le mandarin (885 millions) et l'espagnol (332 millions), la troisième langue (322 millions)⁴⁰. C'est aussi la langue seconde la plus apprise et étudiée à travers le monde⁴¹, et elle est bien souvent considérée comme la langue internationale par excellence, comme l'indique une des immigrantes interrogées : « On sait bien que dans le monde l'anglais est le langage international. »

Dans ce contexte, on ne s'étonnera pas que certains allophones d'immigration récente préfèrent apprendre l'anglais plutôt que le français. Ainsi en est-il surtout, selon les intervenants rencontrés, des immigrants provenant de certains pays d'Europe de l'Est (dont la Russie), d'Asie (Sri Lanka, Pakistan, Inde, Bangladesh, Chine, Philippines, etc.), du Moyen-Orient (Irak, par exemple), d'Amérique latine (Colombie, Venezuela, Chili, Pérou, etc.) ou des Caraïbes (Jamaïque, Trinidad, etc.).

Dans certains cas, l'anglais représente la première ou la deuxième langue nationale du pays et, par le fait même, est déjà présent au quotidien. C'était d'ailleurs le cas pour quatre des immigrants que nous avons rencontrés, notamment ceux originaires des Philippines, où l'anglais est la deuxième langue officielle et la langue de choix pour l'éducation et le travail.

Dans les faits, comme nous l'avons mentionné, tous les immigrants que nous avons rencontrés (sauf un) avaient appris l'anglais dans leur pays d'origine. C'est souvent la deuxième langue enseignée à partir du primaire ou du secondaire dans plusieurs pays, tels que la Chine, le Sri Lanka et le Chili.

Pour d'autres immigrants rencontrés, comme ceux originaires d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud, c'est par la culture américaine, accessible par la télévision par câble, que l'attrait de l'anglais s'est fait sentir. La présence de proches au Canada anglais ou aux États-Unis et la perspective d'y aller eux-mêmes un jour pour y étudier ou y trouver un emploi exercent également une influence :

« Peut-être que pour nous [les Latino-Américains], c'est plus facile d'apprendre l'anglais parce que nous écoutons tout en anglais : à l'école, au cinéma, les chansons. »

« Si tu apprends le français, la seule chance que tu as, c'est de te trouver un emploi ici. Mais si tu apprends l'anglais, tu peux te trouver un emploi dans les neuf autres provinces. »

Pour quelques immigrants, apprendre le français semble être la dernière chose à faire. Ils vont d'abord essayer de se trouver un emploi et ce n'est qu'une fois avoir tout essayé – en vain –, qu'ils vont se tourner vers le français. C'est notamment le cas des immigrants qui maîtrisent bien la langue anglaise, qui pensent pouvoir se trouver un emploi dès leur arrivée grâce à leurs connaissances de l'anglais et, si possible, sauter une étape, c'est-à-dire faire l'économie de l'apprentissage du français.

40. Jacques Leclerc, « L'inégalité des langues », dans *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, Trésor de la langue française au Québec (TLFQ), 8 novembre 2010 : [www.tlfq.ulaval.ca/axl/langues/1div_inegalite.htm].

41. [fr.wikipedia.org/wiki/Anglais].

« Pour commencer, je pense que je vais essayer de trouver un emploi [avec] mon anglais. »

Ainsi, l'apprentissage du français reste de l'ordre du dernier recours : s'ils ne se trouvent pas d'emploi, certains vont aller jusqu'à déménager ailleurs au Canada. Ce n'est que si leur recherche demeure infructueuse qu'ils reviendront au Québec pour apprendre le français.

Dans le cas de certains immigrants récents qui n'ont pas encore « choisi » de s'installer durablement au Québec (ceux qui font la navette Québec-Ontario ou qui cherchent du travail autant à Montréal qu'à Toronto, par exemple), l'anglais est plus valorisé que le français, puisqu'il est perçu comme la langue internationale et qu'il leur sera plus utile pour se trouver un emploi. Cependant, plusieurs finissent par revenir au Québec pour différentes raisons et se rendent alors compte de l'importance du français, ainsi qu'un intervenant le constate :

« Généralement, il y en a beaucoup qui reviennent parce qu'ils se rendent compte que ce n'est pas si simple de se trouver un emploi [ailleurs], les loyers sont beaucoup plus chers, les conditions de vie ne sont pas les mêmes. Il y en a beaucoup qui reviennent, puis finalement qui décident de s'installer [ici] et de suivre un cours de français. [...] Ils reviennent et il y en a qui finissent par comprendre que oui, il faut qu'ils apprennent au moins la base. »

1.3.3.2 La méconnaissance des fondements de l'aménagement linguistique au Québec

Pour ces immigrants, qui ne connaissent pas ou peu l'histoire du Québec et du Canada et qui ignorent les fondements sociaux, économiques et culturels de l'aménagement linguistique au Québec, le fait que la province ait choisi le français comme seule langue officielle, plutôt que l'anglais et le français, comme au Canada, est étonnant. Pour eux, le Québec gagnerait à être plus ouvert à l'anglais, voire à être bilingue.

« C'est pourquoi je dis que ça serait brillant si ça pouvait être 50-50. Et ça devrait même être plus [anglais] [...]. C'est amusant, on a parfois l'impression que le Québec ne se rend pas service à tout le temps essayer d'être si français. Le français ci... Le français ça... Quand j'essaie de prendre du recul, je me demande bien pourquoi [les Québécois accordent autant d'importance au français]. »

« Les Québécois n'arrêtent pas, avec leur français... [rires]. On sait pourtant que l'anglais, dans ce monde, est la langue universelle. Mais ici, les gens vont sacrifier leurs propres intérêts au nom du français. Ça, ça m'a bien surpris. [...] S'ils étaient plus ouverts à parler anglais, il y aurait peut-être plus de perspectives d'emploi, car plus d'entreprises investiraient ici. D'après ce que je sais, il existe [au Canada] un important marché chinois, avec de nombreux magasins à Vancouver, à Calgary et à Toronto. Mais il n'y en a pas ici parce que les coûts associés sont plus élevés. Et ils le sont chaque fois qu'on a besoin de l'anglais et du français. »

« J'ai remarqué que tant que les Québécois restent inflexibles [sur la question de l'usage du français], ils perdent. Et ils ont perdu de très nombreuses entreprises, qui sont allées s'installer à Toronto. Beaucoup de gens d'expérience ont quitté le Québec et sont allés vivre dans des provinces anglophones, alors que Montréal est bien mieux que les autres provinces. Si je faisais partie du gouvernement, je ferais en sorte d'augmenter le niveau de bilinguisme – 50-50 : pas pour moi, mais pour la génération suivante. Comme ça, les gens qui sont partis reviendraient. J'ai des amis qui ont quitté Montréal à cause du français. Mais ils reviendront si l'anglais ne constitue pas un obstacle. »

Pour quelques immigrants, il en résulte même un sentiment de frustration, voire une impression de discrimination à leur égard, en particulier lorsqu'ils ressentent une pression en faveur du français.

« Si je peux me permettre de parler franchement et honnêtement, il y a beaucoup de discriminations en termes de langues ici [...]. Ils disent que le service à la clientèle est bilingue, blablabla, mais des fois, lorsque je vais [dans les magasins] et que je parle anglais – je m'excuse de le dire, mais la loi me protège quand je parle anglais : elle me permet de parler anglais et de recevoir des services en anglais –, [certains vendeurs] ne parlent pas anglais. Donc comment peut-on affirmer que le Québec est bilingue? Comment peut-on dire qu'on parle anglais et français alors qu'[un employé du service à la clientèle] ne parle pas anglais? C'est ça que je veux dire par discrimination. On dit "bilingue", mais tout le monde ne l'est pas. »

« Je ne savais pas qu'il y avait une guerre civile – pas une guerre, plutôt un contentieux – en ce qui concerne la langue. C'est une des choses que je n'ai pas aimées quand je suis arrivé ici; j'ai eu l'impression qu'on nous imposait le français. »

1.3.3.3 *Élever des enfants plurilingues*

Si tous les immigrants ne voient pas la nécessité d'apprendre le français pour vivre ou travailler au Québec, il en va autrement lorsqu'il est question de leurs enfants. Parmi les immigrants que nous avons rencontrés, plusieurs affirment avoir quitté leur pays pour offrir à leurs enfants plus de chances de réussir leur vie. Il est donc très important pour eux que leurs enfants apprennent le français – mais aussi l'anglais – afin qu'ils ne se heurtent pas aux mêmes obstacles qu'eux et que leur insertion sociale et professionnelle soit favorisée ici mais aussi à l'extérieur du Québec.

« Maintenant [mon fils] est ici. Il a besoin d'apprendre davantage le français. Français, français, français. »

« On devrait reconnaître que chacun d'entre nous est un citoyen du monde, pas juste un citoyen de Montréal, un Canadien ou un Québécois. Pour avoir les idées plus larges, pour communiquer avec les autres, il faut apprendre plus de langues. Si mon enfant veut rester au Québec ou aller en France, ce sera correct s'il ne parle que français. Mais s'il veut aller dans des endroits plus ouverts, alors il faudra qu'il apprenne l'anglais. L'anglais et le français sont toutes les deux des langues utilisées partout sur la planète. Dans la plupart des pays asiatiques, et même en Chine, les gens apprennent l'anglais. Alors si

mon fils parle l'anglais et le français, ce sera plus facile pour lui de voyager et de communiquer avec des gens de partout. »

Bien entendu, les immigrants rencontrés souhaitent tous que leurs enfants apprennent leur langue maternelle ainsi que l'anglais, afin que ceux-ci deviennent trilingues. Le plurilinguisme est en effet fortement valorisé.

« C'est mieux si [mes enfants] parlent trois ou quatre langues. »

« Le plus [de langues], le mieux. L'espagnol : c'est certain. Le portugais : certain. L'anglais et le français : certain aussi. Si nous décidons de rester ici, c'est certain que [nos enfants] apprendront le français. »

Pour que leurs enfants apprennent la langue maternelle, quelques immigrants rencontrés envoient leurs enfants à des cours de soir ou de fin de semaine, tandis que d'autres considèrent que pratiquer à la maison est suffisant. La plupart des immigrants voient d'un bon œil le fait que leurs enfants fréquentent l'école francophone et ne s'inquiètent pas pour l'apprentissage de l'anglais : ils savent que leurs enfants l'apprendront de toute façon (dans la cour d'école, avec les amis, etc.). Une immigrante nous a raconté que son fils parle la langue de son pays d'origine à la maison, l'anglais avec ses amis et le français à l'école.

« Je ne pense pas que cela fasse une différence [que mon fils aille dans une école francophone], spécialement à Montréal, parce que même dans les écoles francophones les étudiants sont bilingues. Donc mon fils sera trilingue. »

Il faut cependant mentionner que la primauté de l'apprentissage du français ne fait pas l'unanimité chez les parents. Quelques-uns craignent que leurs enfants n'aient pas une assez bonne connaissance de l'anglais.

« J'aimerais que [ma fille] apprenne l'anglais en premier et le français en deuxième. Elle a aussi besoin d'apprendre le français, mais si [plus tard] elle va dans une école anglophone... [...] La fille de mon amie a fini [ses études secondaires] en français et maintenant elle va au cégep, mais en anglais [...]. Elle dit que c'est un peu difficile parce qu'avant elle a étudié en français et maintenant elle étudie en anglais. »

« Évidemment, je veux que [ma fille] soit bilingue. Donc, je veux qu'elle ait la même éducation dans les deux langues. Tout le monde dit : "Envoie-la à l'école française, elle apprendra le français et tu pourras lui enseigner l'anglais [sa langue maternelle] à la maison." Mais je ne vais pas m'asseoir pour lui enseigner [ce que sont] un nom et un adverbe et je ne vais pas lui enseigner la grammaire anglaise. En ce moment, l'anglais est certainement sa première langue et sa langue maternelle. Mais quand elle aura 20 ans, [si elle va à l'école française,] quelle sera sa compétence en anglais par rapport à sa compétence en français? Ça, c'est une autre question. Moi, j'aimerais qu'elle ait une éducation convenable, 50 % en français et 50 % en anglais – pas 100 % ou 80 % en français et un peu en anglais. »

2. OBSTACLES À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

Tous les immigrants rencontrés ont affirmé ne pas parler français. C'était d'ailleurs l'un de nos critères de sélection. Cependant, au cours de l'entrevue, la plupart (15 sur 22) ont admis avoir suivi au moins un cours de français. Ceux-là se sont dit globalement satisfaits de leur expérience et ont trouvé la formation utile. Ils ont également apprécié le fait que les cours leur offrent un lieu d'échange et d'initiation à l'histoire et à la culture québécoises. De plus, la moitié des immigrants que nous avons rencontrés (11) ont indiqué avoir l'intention de suivre ou de poursuivre un cours de français dans un avenir assez rapproché⁴².

Malgré ce retour plutôt positif, aucun de ces immigrants considérait parler la langue, chacun estimant son niveau de français insuffisant à la fois pour s'exprimer ou communiquer aisément en public et pour répondre à nos questions.

Pourquoi, malgré une formation en français, ces personnes ont-elles le sentiment de ne pas parler la langue? En d'autres termes, quels sont les obstacles à la francisation des immigrants? C'est ce sur quoi nous nous penchons dans cette partie de notre étude.

Commençons par dire que les obstacles auxquels sont confrontés les immigrants en cours d'intégration, et en particulier d'intégration linguistique, sont à la fois variés et nombreux. Beaucoup renvoient à des caractéristiques personnelles : milieu socioéconomique, statut matrimonial ou familial – la situation semble beaucoup plus difficile pour une personne ayant une famille à charge que pour un célibataire –, état de santé, motivation malgré une recherche d'emploi infructueuse ou encore capacité d'adaptation à la société d'accueil. Comme le rappelle un des intervenants rencontrés :

« C'est difficile de s'intégrer. [Les immigrants] ne parlent pas la langue, [...] mais c'est aussi une [compétence] personnelle d'être capable de s'installer dans un nouveau pays, d'être capable d'apprendre une nouvelle langue, [de s'adapter à] un nouveau système scolaire, à un nouveau genre de vie : ici, il y a plein de libertés, plein de possibilités qu'ils n'ont pas dans leur pays. »

Mais d'autres facteurs, ceux-là extérieurs à l'immigrant, constituent également des obstacles, car l'intégration linguistique ne se réalise pas en vase clos. Elle est intimement liée aux autres dimensions de l'intégration globale des immigrants, notamment l'intégration professionnelle. C'est le cas par exemple du contexte linguistique particulier du Québec. Le contexte économique – ou, plutôt, la crise économique qui sévissait au moment où les entrevues ont été réalisées – a maintes fois été mentionné par les immigrants et les intervenants. Le manque d'aide des institutions a également été souligné par quelques immigrants, qui considèrent que le gouvernement ne les soutient pas suffisamment dans leurs démarches d'insertion en emploi : ils se sentent laissés à eux-mêmes dans un contexte où les méthodes de recherche d'emploi et le milieu de travail lui-même diffèrent de ce qu'ils ont connu dans leur pays d'origine.

42. Sur ces 11 immigrants, 7 sont arrivés au Québec récemment, soit depuis 2006. Fait intéressant à noter, parmi ces 11 immigrants, 8 ont déjà suivi un cours de français par le passé. Certains avaient cependant dû abandonner le cours pour diverses raisons (problèmes de santé, manque de flexibilité des cours, mauvaise expérience liée à un échec, obtention d'un emploi, etc.).

« [Dans] la plupart des [guichets] du gouvernement, on nous demande de faire notre recherche [d'emploi] tout seuls. On n'a pas vraiment quelqu'un qui [s'assoit avec nous] et nous dit : "On a une heure et je vais te donner des conseils sur comment les choses fonctionnent ici." Ils nous disent : "Bien, je peux te donner une feuille avec des liens dessus." Et ensuite, on est laissés tout seuls. »

Enfin, rappelons d'ores et déjà que les obstacles à l'apprentissage du français arrivent rarement seuls. La réalité, c'est que la plupart des immigrants rencontrés se heurtent à un ensemble de difficultés, à une combinaison de plusieurs problèmes, comme l'indique l'une d'entre eux :

« [Les obstacles que je rencontre sont] essentiellement la barrière de la langue [française], la discrimination et le marché du travail. »

Même si nous présentons les divers obstacles séparément, dans un souci d'analyse, il va sans dire que plusieurs d'entre eux sont étroitement liés et sont en réalité vécus généralement en bloc.

2.1 LES OBSTACLES LIÉS À LA SITUATION FAMILIALE ET SOCIOÉCONOMIQUE DE L'IMMIGRANT

La facilité d'apprentissage d'une langue tierce dépend en partie de l'histoire de vie de l'immigrant, à laquelle peut faire écho son statut d'immigration. Les traumatismes vécus sont à prendre en compte, tout comme les différents obstacles à l'apprentissage, que nous examinerons en détail dans les pages suivantes.

Précisons dès à présent que ces obstacles peuvent se cumuler : par exemple, le processus d'intégration linguistique risque d'être compromis pour une femme réfugiée, peu scolarisée, voire analphabète, de langue maternelle très éloignée du français et mère seule avec cinq enfants. Comme l'a souligné une des intervenantes, « c'est tellement hypothéqué qu'on ne sait même pas par où commencer ».

Malgré la grande diversité des parcours et des expériences, un obstacle majeur apparaît commun aux immigrants rencontrés : la difficulté de concilier le travail et les responsabilités familiales avec les efforts importants et le temps qu'une personne doit consacrer à l'apprentissage d'une langue avant d'être fonctionnelle et de pouvoir travailler dans cette langue.

2.1.1 La difficile conciliation travail-famille-francisation

Pour la plupart des immigrants allophones, mais encore davantage pour les plus démunis, l'apprentissage du français est une question de priorités : il est impératif pour eux de se trouver un emploi *d'abord et avant tout*, souvent même n'importe lequel. C'est une question de survie, pour eux et pour leur famille. Qu'ils soient au Québec depuis peu de temps ou depuis de nombreuses années n'a pas d'importance : dans leur cas, l'apprentissage du français passe en deuxième, voire au dernier plan.

« Si tu veux habiter ici, il faut que tu paies, c'est ça le problème. On n'a pas le temps d'aller à l'école. On a une famille. La priorité, c'est de faire de l'argent et de nourrir les enfants; le type d'emploi n'est pas important. »

« J'ai l'intention d'apprendre le français, mais j'ai d'autres priorités pour le moment. C'est vraiment difficile de décider [quoi faire]. C'est l'argent [rires], l'argent et le temps [qui sont les principales contraintes]. »

« Je savais que le Québec est une province où les deux langues sont nécessaires, mais il fallait que je poursuive mes études à McGill parce que c'était ma priorité. Je me suis dit que je n'allais pas commencer à apprendre [le français] dès mon arrivée. J'avais besoin de me nourrir, alors j'ai [décidé] que j'allais en premier m'occuper du travail. »

Tous les immigrants rencontrés ont mentionné que les allocations offertes par le gouvernement pour suivre un cours de français à plein temps ne permettaient pas d'étudier sans avoir à travailler en même temps pour subvenir à ses besoins. Comme le dit un immigrant :

« Il fallait que je travaille à plein temps. Et ce qu'on nous donne [pour apprendre le français], c'est rien – la somme est calculée en fonction du coût de la vie. On nous donne 400 ou 500 \$ par mois, alors que le loyer nous coûte le double, sans compter les frais! Dans ces conditions, impossible [de suivre des cours] à plein temps. C'est pour ça que six mois plus tard, quand j'ai appris que [nom de l'organisme] [avait un programme de francisation mieux adapté à mes besoins], je me suis inscrit. »

Pour les immigrants qui parfois cumulent les petits boulots, dont les horaires de travail sont atypiques et qui subviennent souvent aux besoins de plusieurs membres de leur famille, l'apprentissage du français gruge le peu d'énergie et de temps dont ils disposent. Le temps alloué à la pratique du français en dehors des cours est alors pratiquement inexistant.

« Ce n'était pas facile parce que je n'avais pas non plus de temps pour étudier. Le matin je partais au boulot, le soir j'allais à l'école et je rentrais à la maison vers 21-22 h. Il ne restait pas de temps pour étudier. C'était vraiment, vraiment difficile. C'est vraiment difficile pour les nouveaux arrivants. »

« C'est vraiment difficile, car quand je [vais à l'école], je suis épuisé. »

La contrainte du temps revient souvent dans le discours des immigrants rencontrés : le *temps long* que l'on doit consacrer à l'apprentissage du français avant d'acquérir une base suffisamment solide pour être en mesure d'être fonctionnel et de pouvoir s'en servir dans le cadre d'un emploi, ou encore le *temps perdu* sur les bancs d'école, alors que le but ultime est de travailler. En effet, selon les intervenants, les immigrants ont l'impression de *perdre leur temps* en apprenant le français, puisque leur priorité est de se trouver un travail pour survivre.

« Parler un peu d'anglais, pour moi, c'est facile parce que je suis vieux. Il me faudrait un minimum de trois ans de cours pour apprendre le français. [Or,] passer quatre ans en classe, ce serait un gros problème. »

« [Je n'irai] pas encore [apprendre le français]. Si j'avais le temps, oui, d'accord. Mais là, j'ai besoin d'un emploi – ça fait presque un an que je n'en ai pas. »

Certains immigrants finissent même par abandonner leur cours de français parce qu'ils n'ont pas le temps de travailler à temps plein et de suivre une formation en même temps. C'est en particulier le cas de ceux qui travaillent et étudient (souvent dans des institutions anglophones), comme cette immigrante qui a commencé un cours de français dès son arrivée, mais qui a dû cesser, *faute de temps*, lorsqu'elle a commencé à travailler deux semaines plus tard.

« C'est dommage que je n'aie pas beaucoup de temps pour suivre des cours de français. Je n'ai pas eu de temps, pas de chance pour suivre aucun cours de français. »

Par ailleurs, comme le temps n'est pas élastique, la question du temps se négocie généralement au pluriel : le temps disponible pour le travail, pour la famille, pour effectuer les différentes démarches administratives, etc. Selon les intervenants, l'intégration en général et l'apprentissage du français en particulier sont plus difficiles pour les immigrants qui ont une famille que pour les célibataires; le processus est également plus difficile pour les parents, en particulier les mères, qui ne trouvent pas de garderie pour leurs enfants : celles-ci ne peuvent pas suivre des cours de français – et s'occuper de leur propre intégration – parce qu'elles doivent rester à la maison pour s'occuper de leurs enfants.

« C'est difficile de trouver une garderie et c'est difficile de trouver un cours de français, donc... [Air découragé] J'ai perdu une année entière à essayer de faire quelque chose! »

D'autres se voient obligées d'interrompre leur apprentissage du français lorsque leurs enfants commencent l'école : l'horaire de leur formation ne correspond pas à l'horaire scolaire de leurs enfants. Elles doivent donc attendre jusqu'à ce qu'un cours de leur niveau se donne en même temps que leurs enfants sont à l'école.

2.1.2 La question des rôles sociaux

La vie au quotidien peut être très difficile pour les familles nouvellement arrivées, qui parfois subissent de lourdes épreuves – problèmes d'argent, de santé, d'intégration, etc. Elles ne sont pas forcément au fait des ressources à leur disposition, notamment en raison de la barrière de la langue, et elles ne bénéficient pas toujours du soutien d'un réseau familial, amical ou social bien établi.

Dans ce contexte, la question des rôles sociaux peut être très importante, en particulier lorsqu'il existe des différences culturelles importantes entre la société d'origine des immigrants et la société d'accueil, les rôles masculins/féminins, la distribution des tâches et le statut de chacun des membres de la famille pouvant en effet se révéler sensiblement différents dans les deux pays. Pour certains immigrants d'âge mûr, par exemple, retourner sur les bancs d'école pour apprendre une langue peut être considéré comme un retour en arrière.

Une intervenante nous rappelait qu'il ne faut pas négliger l'effet psychologique d'une recherche d'emploi infructueuse, en particulier sur le père de famille. Dans certaines cultures, il est très mal vu pour un homme de ne pas pouvoir assurer son rôle de pourvoyeur. Ajoutons à cela la pression sociale liée à l'obligation de réussir : il ne faut pas décevoir sa famille – celle qui est ici et celle qui est demeurée au pays. Quand un père au chômage reste à la maison, tel un lion en cage, cela peut entraîner la déstructuration des rôles parentaux et avoir un impact négatif sur le climat familial (violence conjugale, familiale, etc.), sur la santé des membres de la famille ou encore sur la réussite scolaire des enfants.

La question des rôles sociaux est tout aussi pertinente pour les femmes. D'après les intervenants, les femmes immigrantes évoquent parfois des arguments religieux ou culturels pour justifier le fait qu'elles ne participent pas à des formations : elles doivent en priorité s'occuper de leur famille; elles ne peuvent pas rencontrer d'hommes, car cela les éloigne de Dieu; les jeunes filles ne peuvent pas sortir de leur quartier ou doivent se faire accompagner par leur père ou un frère, etc.

Les mères de famille doivent également composer avec la « contrainte » que représentent leur rôle et leurs responsabilités parentales à l'égard de leurs enfants. Comme nous l'a justement indiqué une intervenante, dans certaines communautés ou familles plus traditionnelles, les femmes demeurent à la maison pour s'occuper des enfants, leur enseigner la langue maternelle, etc. Pour elles, il est inconcevable d'envoyer un enfant à la garderie à plein temps, cinq jours sur sept. Leur rôle de mère et d'épouse serait alors remis en question.

« Pour ces mamans-là, [ne pas s'occuper des enfants] effrite leur rôle de femmes. Dans leur rôle de femmes, elles ont juste ça, être de bonnes mères. C'est comme ça que leurs maris les reconnaissent, qu'ils les valorisent. Mettre [les enfants] à la garderie, oui, mais pas cinq jours. Mais si on ne paie pas pour les cinq jours, si on ne met pas son enfant [à la garderie] les cinq jours, on n'a pas accès [aux garderies subventionnées à 7 \$]. C'est la norme gouvernementale, c'est une contrainte. Et en plus, même si on veut mettre [son enfant à la garderie à plein temps], il n'y a pas de place. Dans tous les cas, ce ne sont pas ces familles-là qui ont accès [aux places en garderie subventionnées] et ce sont ces enfants-là qui en auraient le plus besoin. [...] Mais la plupart de ces femmes-là font le choix de rester à la maison et de reproduire les choses dans lesquelles elles se sentent valorisées – que ça soit prendre soin de leurs enfants, faire la cuisine, le ménage, etc. Donc, elles font le choix de ne pas aller suivre les cours [de français] et elles reportent cette réussite-là sur les enfants. Parce que [pour elles] la scolarité de leurs enfants est très importante, surtout pour les familles bangladaises, sri-lankaises, pakistanaises. [Ces] parents nous le disent et le disent à leurs enfants : ils n'ont pas eu accès à l'école à cause des conflits armés, à cause des différents problèmes dans leur pays. Alors que chez les femmes des Philippines, ça fait partie d'une suite logique, d'une continuité dans le cheminement de l'enfant par rapport à la famille. La maman a étudié [dans le domaine] professionnel, au niveau collégial, et on espère que [l'enfant étudiera jusqu'au] niveau collégial ou universitaire. Mais il y a moins de pression. »

Et l'intervenante de poursuivre :

« En éducation, on dit qu'on ne peut pas travailler sur la réussite scolaire de l'enfant sans passer par la famille. [Pour les] adultes, c'est la même chose. Pour une maman, si ses enfants ne sont pas en sécurité, la tête n'est pas là. »

Il est à noter que nous n'avons pas rencontré d'immigrantes dans l'impossibilité de suivre des cours de français à cause des contraintes liées à leurs enfants. Cependant, cela peut être dû au fait que nous avons recruté notre échantillon par l'intermédiaire de centres de recherche d'emploi – nous n'avons donc pas eu accès à ce type de clientèle.

Par ailleurs, comme les intervenants le mentionnent, le français entre souvent à la maison par l'entremise des enfants. Cependant, comme ces derniers ne sont pas les personnes les mieux placées pour « enseigner » la langue à leurs parents, cela peut avoir des conséquences négatives sur la famille. Quand les enfants deviennent les professeurs, et les parents, leurs élèves, les rôles familiaux traditionnels sont inversés, et l'équilibre des rapports de force peut être bouleversé. De plus, comme les enfants apprennent plus facilement que les adultes, leur connaissance du français devient donc rapidement plus grande que celle de leurs parents. Enfin, dans certains cas, les enfants, qui n'ont pas forcément la patience nécessaire pour enseigner, peuvent avoir tendance à disqualifier les parents quand ces derniers essaient d'apprendre la langue.

Précisons également qu'avant de fréquenter l'école ou les services de garde, les enfants d'immigrants allophones n'ont souvent pas encore eu de contact avec le français, et ce, même s'ils sont nés au Québec, comme le précise une intervenante.

« C'est un petit peu... pas décevant... mais c'est quand même bizarre de voir que ces enfants-là ont un contact presque nul avec le français avant d'entrer dans le milieu scolaire, même s'ils sont nés au Québec. Ils ont quand même bien cinq ou six ans de vie au Québec. »

Avant que les enfants ne soient scolarisés, le français est donc quasiment absent de la sphère familiale de certains immigrants allophones, soit parce qu'ils ne fréquentent pas de garderie, soit parce que les parents considèrent que c'est à l'école d'enseigner le français à leurs enfants, ou encore parce que les parents eux-mêmes ne maîtrisent pas assez bien la langue.

2.2 LES OBSTACLES LIÉS À L'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE ELLE-MÊME

Certains intervenants rappellent que l'apprentissage d'une langue dépend évidemment des capacités cognitives des immigrants – le fait qu'ils soient analphabètes ou instruits, le niveau de scolarité atteint, etc. –, et de leur histoire personnelle et de migration : un réfugié ayant subi des traumatismes n'apprendra pas nécessairement de la même façon qu'un investisseur, par exemple. Mais l'apprentissage est aussi, ou surtout, d'après les intervenants, une question de volonté personnelle. Quelles sont les motivations réelles des immigrants à apprendre le français et à persévérer malgré les difficultés rencontrées?

2.2.1 Le degré de motivation

Nous avons constaté au fil des rencontres avec les immigrants de notre échantillon que leur degré de motivation à apprendre le français était variable. Certains se sont sentis dépassés par la tâche.

« Même si je suivais des cours de français [pendant trois ans à temps plein], il ne serait pas possible pour moi d'atteindre le niveau de français requis [pour avoir un bon emploi]. »

« Si j'essayais d'obtenir un poste similaire à celui que j'occupais [avant d'immigrer], et sans prendre en compte le fait que j'ai été absent du marché du travail, même en suivant des cours de français, jamais je n'atteindrai le niveau de français requis. »

Si certains immigrants considèrent l'apprentissage de la langue française comme un passage obligé, pour d'autres, en revanche, cette nécessité est plutôt de l'ordre du dernier recours, puisqu'elle ne survient qu'après qu'ils aient fait face aux difficultés de se trouver un emploi.

« Je pense que si je veux être un ingénieur reconnu ici [au Québec], je dois étudier la langue et améliorer mon niveau de français. »

« Je pense que la motivation la plus grande devrait venir du marché du travail. Si je n'arrivais pas à trouver du boulot, alors je serais plus motivé à apprendre le français. »

« Je vais suivre un cours de français, c'est ma dernière carte. C'est ma dernière carte ici... Je vais le faire [...]. Je pense que c'est important pour moi de connaître le français. »

Il faut aussi rappeler que les besoins des immigrants ne sont pas les mêmes. Par conséquent, tous ne puisent pas leur motivation à la même source et ne vont pas chercher les mêmes choses dans un cours de francisation :

« Bon, ce n'est pas si important de savoir lire le français. C'est bien plus important de savoir le comprendre et le parler. »

« Je pense que ce n'est pas facile. Mais j'ai remarqué que dans certaines annonces, [les employeurs] ne réclamaient qu'un français de base. Français de base, c'est un niveau que je suis capable d'atteindre. »

Fait positif, selon les intervenants, les représentations des immigrants quant à l'apprentissage du français peuvent changer *avec le temps*, une fois que ceux-ci font face à la réalité du marché du travail montréalais.

« Beaucoup de personnes au début sont [butées] et ne veulent pas suivre les cours de français. Ils veulent juste le travail. Après un certain temps, surtout après trois mois, elles ne trouvent rien. C'est normal qu'elles ne trouvent rien. Parce que même dans les manufactures, on doit quand même parler un peu français. Donc, après trois mois, ces personnes se disent : "Ouf! Qu'est-ce que je dois faire? Je vais redémarrer à zéro. OK, le français, c'est obligatoire, alors je dois [suivre un cours de français]." Mais, au moins, elles ont de l'assurance. Car elles n'en ont pas au début. Elles sont inquiètes, elles ont peur de l'avenir. Les célibataires n'ont pas ces problèmes. C'est pour la famille [que c'est difficile]. »

« [Certains doivent être] confrontés au marché du travail, le voir par eux-mêmes. Souvent, on leur dit [que le français est important pour travailler au Québec] : “Ouais, ouais! Je vais y réfléchir!” [À la fin de] leurs [40 semaines de] prestations de chômage, ils n’ont toujours rien trouvé et là ils sont au bout du rouleau [...]. Alors là, ils reviennent et disent : “Ah OK, *I guess*... J’imagine qu’il faut que je fasse [le cours de français].” »

Toujours selon les intervenants, on peut généralement noter une évolution des objectifs d’intégration professionnelle chez la plupart des immigrants *dans le temps*. À court terme, ils ont besoin d’un travail, n’importe lequel, pour survivre. À moyen terme, les objectifs changent : ils songent alors à entreprendre une formation pour se mettre à jour dans leur domaine. Puis, à long terme, ils souhaitent se trouver un emploi dans leur domaine, qui correspond davantage à leurs compétences et à leurs aspirations.

Comme nous l’avons mentionné précédemment, les immigrants réalisent qu’ils ont besoin du français pour réussir au Québec. Donc même si certains ne ressentent pas le besoin de l’apprendre à leur arrivée, ils finissent par vouloir l’apprendre lorsqu’ils se rendent compte qu’ils en ont besoin pour réussir et avoir un bon emploi au Québec.

Dans un autre ordre d’idées, la motivation à apprendre le français est, selon les cas, renforcée ou, au contraire, amoindrie selon les représentations qu’en ont les immigrants. Pour certains d’entre eux, la beauté de cette langue a constitué un facteur encourageant.

« J’aime cette langue, vraiment. Quand j’étais petite et qu’on me demandait quelle langue j’aimerais apprendre, je disais : “Le français.” J’adore le français, mais c’est très difficile. La première fois que je suis allée à l’école [pour l’apprendre], je me souviens que je me suis dit que c’était impossible parce que je ne comprenais rien, rien, rien. »

« J’adore les langues. C’est juste que parfois ce n’est pas facile [...]. [Le français] est une langue magnifique, et je pense que c’est aussi l’une des plus compliquées. À mon avis, c’est une des raisons pour lesquelles elle est si charmante : l’anglais, tout le monde est capable de le parler – ce qui est bien, parce que c’est une langue internationale. Mais apprendre quelque chose de difficile est plus satisfaisant : on l’apprécie. »

De façon générale, la langue française a souvent mauvaise presse lorsqu’il est question de son apprentissage. Le français a en effet la réputation d’être difficile à apprendre et à maîtriser, même pour les francophones. Selon les intervenants que nous avons rencontrés, cette idée revient souvent dans le discours des immigrants.

« Moi, ce que j’entends souvent, c’est : “J’ai pris des cours, mais juste quatre, cinq mois et c’est tout.” Je ne sais pas pourquoi ils arrêtent. Ils disent que c’est trop dur. J’ai entendu ça plusieurs fois. Ils ne continuent pas ou alors ils [apprennent] les deux en même temps, l’anglais et le français, et ce n’est pas bon. »

Cette représentation de la langue française comme étant difficile à apprendre ne découle pas toujours d’expériences concrètes d’apprentissage. Elle est aussi relayée par un certain discours au sein du réseau des immigrants : quand leurs proches les avertissent que la tâche sera ardue, ceux-ci sont d’avance découragés.

« Je me disais que j'irais peut-être [suivre un cours de français], mais un membre de ma communauté l'a fait et, au bout de deux ou trois jours, il est revenu en disant : "Oh, mon ami, ne mets jamais les pieds là-bas! Mon Dieu! Des maux de tête... des problèmes... On ne comprend rien! C'est vraiment difficile." Le français, c'est très très difficile – mais l'anglais, c'est correct. Mon fils parle français. C'est différent. »

Quoi qu'il en soit, la difficulté d'apprentissage du français peut expliquer, du moins en partie, le fait que certains immigrants que nous avons rencontrés aient bien complété la formation en francisation donnée par le MICC sans pour autant se sentir capables de parler français. Mais d'autres facteurs entrent aussi en ligne de compte.

2.2.2 L'origine et l'âge des immigrants

« La langue française est très difficile pour nous, [les immigrants du Moyen-Orient]. C'est très difficile. »

Le pays d'origine des immigrants et la distance linguistique entre leur langue maternelle – ou la famille linguistique de leur langue maternelle – et le français sont souvent évoqués pour expliquer la plus difficile francisation de certains groupes d'immigrants. L'apprentissage du français est réputé être plus facile pour ceux parlant une langue latine que pour ceux dont la langue est plus éloignée linguistiquement ou qui utilisent un autre alphabet que le nôtre.

C'est le cas par exemple des immigrants originaires de la Chine, du Sri Lanka, de l'Inde ou de l'Afghanistan, pour qui une année de francisation ne suffit généralement pas. Un immigrant chinois nous a raconté que, bien qu'il ait suivi les trois niveaux des cours de francisation du MICC, il n'est toujours pas capable de parler correctement la langue.

« Peut-être que c'est à cause de ma langue maternelle. Le mandarin n'est pas une langue latine. Étudier l'anglais est déjà difficile pour moi. Même après l'avoir étudié pendant plus de 10 ans, mon niveau n'est pas très bon. Le français, c'est encore plus compliqué, spécialement la grammaire. »

Cependant, pour un autre immigrant d'origine asiatique qui, au départ, ne connaissait ni le français ni l'anglais, l'apprentissage des deux langues s'équivaut du fait que celles-ci sont toutes les deux aussi éloignées de sa langue maternelle :

« Je pense que, d'une certaine façon, le français est très similaire à l'anglais. [Ces langues sont plus proches l'une de l'autre que ne l'est] l'anglais [du] chinois. L'écart n'est pas très grand. »

A priori, l'apprentissage du français est susceptible d'être moins difficile pour les immigrants francotropes, comme ceux originaires d'Amérique latine ou de Roumanie. Mais même pour certaines de ces personnes, l'apprentissage de la langue française demeure un défi, notamment à cause de la grammaire ou de la prononciation :

« La lecture aide beaucoup, et certains mots sont proches [de ma langue maternelle] parce qu'[ils viennent du] latin. Mais la grammaire est différente. Moi, j'ai même des problèmes de compréhension. »

« [Le français est] facile à lire, mais la prononciation, elle, n'est pas facile. En espagnol, on prononce mot à mot. En français, non. Beaucoup de mots se contractent. On écrit 100 mots et on en prononce 70! » [Rires]

Parfois, les immigrants ont de bonnes connaissances en français, mais leur accent devient problématique lorsque vient le moment de s'exprimer : ils ne sont alors pas compris. Un intervenant en témoigne :

« Quand quelqu'un a un accent prononcé, par exemple quelqu'un qui vient du Pakistan ou de l'Inde, oui ça peut être difficile. Des fois, on ne les comprend pas. »

L'âge des immigrants allophones au moment de commencer les cours de français peut également constituer un obstacle à l'apprentissage de la langue. Plusieurs intervenants ont mentionné qu'une part assez importante des immigrants, en particulier les plus jeunes, voulaient l'apprendre afin d'améliorer leur employabilité et d'avoir accès à de meilleurs emplois. Cependant, il semble qu'à partir d'un certain âge – 40 ans, l'âge critique, le « seuil psychologique », selon les intervenants –, les immigrants se considèrent trop vieux pour entamer le processus d'apprentissage. Cette question de l'âge a été soulevée par plusieurs des immigrants rencontrés.

« Si j'ai besoin [du français], oui [je l'apprendrai]. Mais j'ai 40 ans et je n'ai pas le temps. Si j'avais 20 ans, oui, je voudrais apprendre tout, mais maintenant... »

Certains ont regretté de ne pas avoir suivi de cours de français dès leur arrivée au pays, quand ils étaient plus jeunes.

« Tu sais, peut-être que si j'avais été à l'école [pour suivre des cours de français] quand je suis arrivé ici, peut-être que j'aurais appris un peu de français. Mais maintenant que j'ai 40 ans [rires]... j'aurais beaucoup de mal! »

Ils croient donc qu'il est trop tard pour apprendre une nouvelle langue. Selon les intervenants, c'est en particulier le cas des personnes de 40 ans et plus qui ont perdu leur emploi (souvent non spécialisé) dans un contexte de crise économique et qui avaient auparavant réussi à travailler pendant de nombreuses années sans avoir besoin du français.

S'ils se sentent incapables, « à leur âge », d'apprendre le français, de nombreux immigrants comptent sur leurs enfants pour faire cet apprentissage : du fait de leur jeune âge, pensent-ils, ceux-ci ont plus de facilité qu'eux.

« Je ne peux pas [apprendre le français à mon âge]. Je n'apprends pas très vite, pas comme ma fille ou mon fils. J'apprends, mais pas rapidement. »

Et un intervenant de souligner :

« Les parents, souvent, vont mettre les enfants en façade, et eux autres, ils restent en arrière. Ils n'ont pas besoin d'apprendre [le français], ils sont trop vieux. Ils ont 40 ans, mais ils sont trop vieux. »

2.2.3 L'offre de francisation, la pédagogie et la didactique

Au-delà des facteurs liés à l'histoire, à l'origine ou encore aux aspirations de chaque immigrant, il est bien évident que la question de l'offre de cours, de leur accessibilité et de leur flexibilité est d'une importance capitale. Leur manque de flexibilité en particulier a été rapporté par plusieurs des immigrants rencontrés⁴³, notamment par certaines femmes qui ont dû interrompre leur apprentissage du français lorsque leurs enfants ont commencé à fréquenter l'école maternelle : l'horaire de leurs cours n'était pas compatible avec l'horaire scolaire de leurs enfants (voir le point 2.1.1).

Par ailleurs, les connaissances enseignées doivent correspondre aux besoins de la clientèle visée et ceux-ci ne sont pas nécessairement les mêmes d'une personne à l'autre. Certains immigrants arrivent au Québec avec des connaissances en français, mais éprouvent des difficultés à comprendre l'accent québécois. D'autres considèrent que les cours offerts par le MICC ne permettent pas d'atteindre le niveau de connaissance nécessaire pour être en mesure d'exercer leur profession. Enfin, certaines personnes rapportent de mauvaises expériences d'apprentissage liées à l'attitude du professeur, aux méthodes d'enseignement préconisées ou encore à la composition de la classe.

2.2.3.1 Une formation à temps plein ou à temps partiel?

De façon générale, la diversité des formules offertes semble appréciée par les immigrants.

Plusieurs voient des avantages à la possibilité de suivre un cours de français à temps partiel, puisque cela leur permet soit de travailler à temps plein – et par le fait même de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille –, soit de poursuivre en même temps leurs études ou une autre formation, ce qui facilite leur insertion – rencontre avec d'autres personnes, communication avec des Québécois francophones, etc. Cependant, la faible intensité des cours à temps partiel ne convient pas à tous, certains immigrants jugeant qu'ils n'apprennent pas suffisamment, dans la mesure où ils ne peuvent bénéficier de l'effet d'immersion.

« [Le cours que j'ai suivi] n'était pas intensif. S'il l'avait été, j'aurais beaucoup appris. C'était un cours de base. Une fois par semaine seulement. »

En plus de l'effet d'immersion, une immigrante note que les immigrants suivant un cours de français à temps plein bénéficient de plus de ressources que les autres, comme de laboratoires de langue.

43. Il est difficile de déterminer a posteriori l'offre de francisation qu'ont connue les immigrants qui se sont plaints de son manque de flexibilité, puisqu'ils ne sont pas tous arrivés au Québec au cours de la même période; certains sont d'ailleurs arrivés avant la mise en place, en 2008, du plan d'action *Pour enrichir le Québec. Franciser plus. Intégrer mieux*. Rappelons cependant que la majorité des immigrants de notre échantillon (18 sur 22) étaient d'immigration récente : 7 étaient au Québec depuis trois à sept ans et 11 depuis trois ans et moins (soit depuis 2006), dont 5 depuis un an. Quoi qu'il en soit, la documentation actuelle du MICC fait état d'une offre de cours à temps complet (entre 25 et 30 heures par semaine) ou à temps partiel (entre 4 et 12 heures par semaine, de jour ou de soir, en semaine ou la fin de semaine), et ce, dans une vingtaine de villes au Québec, sans compter l'autoformation possible grâce à deux centres situés à Québec et à Montréal (MICC, *Le succès par le français*, Québec, gouvernement du Québec, 2009, p. 9 : [<http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/langue-francaise/succes-parle-francais.pdf>]).

Pourtant, malgré les défauts de la formule des cours à temps partiel, plusieurs immigrants considèrent qu'ils ne peuvent pas se permettre de suivre un cours à temps plein, les allocations offertes par le gouvernement pour la durée de la formation étant insuffisantes pour vivre décemment. Même en étudiant le français à temps plein, ils seraient donc obligés de travailler en même temps.

Pour ce qui est du temps d'attente pour avoir accès aux cours offerts gratuitement par le gouvernement québécois, quelques immigrants se sont fait dire par des proches que la liste d'attente était désormais beaucoup plus longue qu'auparavant. Or, cela ne semble pas concorder avec la réalité des immigrants de notre échantillon puisque, mis à part deux personnes, parmi lesquelles une dont le mari figurait au moment de l'entrevue depuis huit mois sur la liste d'attente du MICC, la plupart des immigrants qui ont commencé à apprendre le français ont mentionné avoir peu attendu entre le moment de leur inscription et le début des cours.

Cela dit, selon les intervenants, le temps d'attente, les conditions d'accès et les allocations offertes aux nouveaux arrivants qui désirent suivre un cours de français dépendent largement du type de programme auquel ils participent.

2.2.3.2 *La barrière de l'oral*

Si plusieurs estiment que les cours de français facilitent la communication orale et l'apprentissage de la prononciation et de l'accent québécois, ce n'est pas le cas pour tous, en particulier pour les immigrants qui avaient déjà suivi un cours de français à l'extérieur du Québec – dans les Alliances françaises, par exemple, où le français enseigné s'apparente davantage au français oral de France qu'à celui du Québec. Cela explique leur sentiment de ne pas avoir appris le « bon français » ou de devoir suivre davantage de cours de français axés sur l'oralité.

« [À cause de l'accent québécois que je ne comprends pas], je ne pense pas que j'ai besoin de juste quelques cours [de français]. Je pense que j'en ai besoin de beaucoup! »

« On pensait qu'on comprendrait parce qu'on avait étudié [le français dans notre pays d'origine], mais [le français ici] est complètement différent. L'accent est complètement différent, ce qui fait que, jusqu'à maintenant, on ne comprenait rien. »

« La plupart des professeurs parlent [un français international en classe], mais à l'extérieur, la plupart des gens ici parlent québécois. L'accent est différent. Même la grammaire et certains mots de vocabulaire sont différents. En classe, je n'ai pas de problème à communiquer avec mon prof ou avec les autres élèves, tout simplement parce qu'on se comprend. Mais une fois en dehors de la classe, quand je parle avec des gens d'ici, impossible de parler français parce que souvent je ne comprends pas leur accent. »

Quoi qu'il en soit, il est clair que les compétences en langue seconde acquises en classe ne sont pas toujours suffisantes pour bien décoder cette langue telle qu'elle est parlée familièrement par des gens dont c'est la langue maternelle.

2.2.3.3 *La barrière du marché du travail : une francisation insuffisante selon l'emploi visé*

Pour certains des immigrants rencontrés, le défi réside plutôt dans l'atteinte du niveau de français nécessaire pour se trouver un emploi dans leur domaine.

« [...] Mais mon expérience de travail ne peut pas m'aider ici. J'ai essayé, mais la langue [française] est un grand obstacle. Donc je pense que j'ai besoin de prendre plus [de cours de français] pratique et professionnel. Si tu n'as pas de bonnes habiletés linguistiques, qui va te donner un poste de supervision? »

L'un des immigrants que nous avons interrogés a posé sa candidature pour un emploi après avoir suivi les trois niveaux de cours de français du MICC. Mais à la suite de l'entrevue téléphonique avec l'employeur, il n'a pas été retenu, son niveau de français n'étant pas jugé suffisamment bon. Malheureusement, son cas ne semble pas être une exception, comme le confirme cet autre immigrant.

« Une fois terminé le niveau 3, je pouvais lire et écrire un peu en français. Mais parler et écouter... ce n'est toujours pas très bon. »

D'après les intervenants interrogés, la maîtrise du français écrit représente tout un défi pour bien des immigrants, et la formation du MICC ne leur permet pas d'écrire suffisamment bien en français pour travailler dans cette langue.

« [Même] ceux qui finissent le dernier niveau à temps plein ne sont carrément pas prêts pour le marché du travail. [Un employeur] a le choix entre une personne qui sait écrire le français et une personne qui ne sait pas l'écrire. [C'est] bien beau de savoir le parler, mais [pour] quel emploi? »

Selon les intervenants, les immigrants prennent également conscience du niveau de français à atteindre pour travailler lorsqu'ils veulent suivre une formation technique ou universitaire. Après avoir échoué au test de français obligatoire, ils se rendent compte qu'ils ne peuvent pas suivre la formation.

« Le français [des cours de] francisation n'est pas suffisant pour entrer [dans le programme d'études qu'ils souhaitent intégrer]. Ils s'essayaient trois ou quatre fois et échouent aux tests de langue. »

2.2.3.4 *Le souvenir de mauvaises expériences d'apprentissage*

Les représentations des immigrants à l'égard de l'apprentissage du français peuvent aussi être influencées par leurs expériences personnelles d'apprentissage, certains ayant eu une mauvaise expérience par le passé dans un autre cours de français. Cette mauvaise expérience peut être liée à l'attitude d'un professeur ou aux méthodes d'enseignement préconisées – dans certains cas, par exemple, seul le français est parlé en classe; les allophones ne comprennent donc absolument rien, ce qu'ont déploré quelques-uns des immigrants rencontrés.

« Cette fois-ci, [le cours de français] a été donné par un autre enseignant et donc d'une façon totalement différente [...]. Mais je ne suis pas certaine d'avoir appris quelque chose, parce qu'il a fallu que je m'habitue à une technique d'enseignement complètement différente. »

« Ça dépend du professeur. Au deuxième niveau, je ne l'ai pas aimé, mais au troisième niveau, je l'ai aimé, j'ai vraiment eu un bon professeur. Dans ses cours, on apprend, je ne dirais pas le contraire. Mais ce n'est pas comme à l'université ou quand on paie pour un cours où on nous donne des devoirs et où on est obligé de les faire. C'est plus comme... je ne veux pas dire plus relax... mais [...] ce n'est pas comme un cours de haut niveau. »

L'hétérogénéité des classes peut également perturber l'expérience d'apprentissage. Puisque les cours du MICC comprennent trois niveaux en fonction des compétences des apprenants, des immigrants aux profils très éloignés peuvent se trouver dans la même classe. Ainsi, si certains immigrants vivent les cours de français comme une épreuve, d'autres, souvent plus instruits, comme les immigrants économiques (travailleurs ou gens d'affaires), semblent plutôt déçus du faible niveau de difficulté de la formation. Certains ont donc le sentiment de ne pas être en mesure de suivre les cours, alors que d'autres les jugent trop faciles ou mal adaptés à leurs besoins – peu utiles, en somme.

2.2.3.5 *La langue d'enseignement*

Plusieurs immigrants ont souligné leur étonnement quant à la non-utilisation de l'anglais par les professeurs de français, alors qu'eux y voient de nombreux avantages. Rappelons que la majorité des immigrants rencontrés avaient déjà une bonne base en anglais. Il leur aurait donc été plus facile de comprendre les règles de grammaire et les instructions du professeur si celles-ci avaient été données en anglais.

« Si le professeur qui donne le cours de français pouvait expliquer un peu la grammaire en anglais, pas toujours, mais de temps en temps, ça serait plus facile de comprendre. Je sais que l'immersion en langue française est très importante, [...] [mais] je pense que quand on étudie le français, l'anglais ne [devrait] pas [être] une barrière. Cela devrait être un outil utile. Mais peut-être que les professeurs de français ne pensent pas ainsi. »

« [Les professeurs] ne parlent que le français, comment peut-on comprendre? Ce n'est pas vrai qu'on peut apprendre une langue seulement en l'écoutant. »

« Pour être honnête, je me souviens que la prof ne parlait pas du tout anglais. Comme je n'avais aucune base [en français], c'était très difficile de rattraper [mon retard] et même de comprendre. Je me souviens que j'ai laissé tomber à cause de sa méthode. Elle ne voulait pas traduire et moi, je me retrouvais perdu. C'est la raison pour laquelle je n'ai pas continué, même tout seul. C'était vraiment trop difficile. »

Quoi qu'il en soit, on doit souligner que ce recours à l'anglais irait carrément à l'encontre des principaux courants théoriques en didactique des langues.

2.3 LES OBSTACLES LIÉS AUX DIFFICULTÉS D'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE

Bien évidemment, l'apprentissage d'une langue doit passer par la pratique, qui seule permet aux apprenants d'affermir leurs compétences linguistiques, d'en acquérir de nouvelles (en termes de vocabulaire, par exemple) ou encore d'exercer leur prononciation. Or, la pratique d'une langue est intimement liée aux représentations qu'ont les locuteurs de son utilité et à l'usage réel qu'ils en font au sein de leurs réseaux professionnels et personnels.

Malheureusement, on constate que de nombreux immigrants sont peu ou ne sont pas intégrés à la communauté francophone, tant sur le plan professionnel que sur le plan social. Il va sans dire que cette situation constitue un frein important à leur apprentissage et à leur usage de la langue française. Questionnées sur ce point, les personnes rencontrées se sont exprimées sur différents types d'obstacles rencontrés en matière d'intégration professionnelle et sociale.

2.3.1 La maîtrise du français n'est pas une garantie d'intégration professionnelle

Comme nous l'avons vu, la connaissance, voire la maîtrise du français peut constituer un défi de taille pour les nouveaux arrivants. Cependant, la langue n'est pas le seul obstacle auquel les immigrants font face lorsqu'ils veulent intégrer le marché du travail québécois. Les intervenants que nous avons interrogés sont tous d'avis que « le français est un gros obstacle, mais certainement pas le seul », constat que font également les immigrants interrogés. L'un d'entre eux mentionne l'exemple de quelques-uns de ses amis qui ont appris le français mais qui malgré tout travaillent encore dans une chaîne de restauration rapide :

« Parfois, ils apprennent le français et travaillent encore chez [nom d'une chaîne de restauration rapide]. Je ne sais pas pourquoi. »

Bien évidemment, la maîtrise du seul français ne garantit pas une intégration professionnelle réussie. On a vu que le bilinguisme français et anglais semble être de plus en plus recherché par les employeurs. Mais les compétences linguistiques des immigrants ne sont pas le seul facteur à prendre en compte. Comme nous l'avons mentionné en introduction, de nombreuses études ont montré l'influence de divers facteurs, le plus souvent interreliés, sur l'intégration professionnelle des nouveaux arrivants⁴⁴. Plusieurs de ces facteurs ont fait l'objet de discussions avec les intervenants et les immigrants afin de recueillir leur avis sur la question.

2.3.1.1 Ordres professionnels et reconnaissance des acquis et des compétences

L'un des obstacles les plus souvent mentionnés, dans la littérature mais aussi par les intervenants et les immigrants rencontrés, concerne la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) et, pour certains corps de métiers, l'obligation d'intégrer un ordre professionnel. Cela renvoie à une série de problèmes liés à la reconnaissance des diplômes et des études effectuées dans le pays d'origine, ainsi que de l'expérience professionnelle acquise à l'étranger. Or, il arrive que les ordres professionnels jugent trop faible la scolarité du nouvel arrivant et sa formation, inadéquate ou incomplète.

44. Voir notamment l'étude de Marie-Thérèse Chicha et Éric Charest (2008), « L'intégration des immigrés sur le marché du travail à Montréal. Politiques et enjeux », *Choix IRPP*, vol. 14, n° 2, mars 2008.

En ce qui a trait à la reconnaissance des diplômes, les intervenants dénoncent la lourdeur et la longueur du processus⁴⁵. Celui-ci est d'autant plus mal vécu qu'il concerne les immigrants souvent fortement scolarisés et qui ont justement été sélectionnés pour leurs compétences et leurs diplômes.

« Pour être ingénieur, il faut être membre de l'Ordre. Pour être membre de l'Ordre, il faut retourner à l'école. Pour aller à l'école, il faut avoir ses équivalences et, pour avoir les équivalences, il faut aller au MICC. »

Pour ce qui est de la profession d'ingénieur, ajoutons que l'Ordre des ingénieurs du Québec exige certaines connaissances linguistiques : « Pour exercer la profession d'ingénieur au Québec, [il faut] avoir une connaissance appropriée de la langue française⁴⁶. » Cette connaissance est jugée suffisante si l'immigrant a suivi au moins trois années d'enseignement à temps plein en français (secondaire ou postsecondaire), s'il a réussi les examens de français langue maternelle de la quatrième ou de la cinquième année du secondaire ou encore s'il a obtenu au Québec un certificat d'études secondaires délivré à partir de l'année scolaire 1985-1986. Si ce n'est pas le cas, il doit alors obtenir une attestation de l'Office québécois de la langue française indiquant qu'il a réussi les tests de français.

Naturellement, ce processus d'agrément par un ordre professionnel ne concerne pas uniquement celui des ingénieurs. Citons, entre autres, l'Ordre des psychologues du Québec, l'Ordre des médecins du Québec ou l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec, qui ont chacun établi des critères spécifiques de reconnaissance des diplômes pour les immigrants souhaitant exercer ces professions dans la province.

Cependant, selon plusieurs intervenants, il est possible pour un immigrant exerçant une profession réglementée de se trouver du travail sans faire partie d'un ordre. C'est le cas par exemple des immigrants qui ont étudié en génie, lesquels peuvent travailler dans leur domaine sans toutefois pouvoir porter le titre d'ingénieur. Mais cela n'est pas sans conséquences : les personnes qui choisissent cette voie se voient fermer l'accès à des postes de direction ou de gestion et ils se retrouvent en situation de surqualification (ou de déqualification) professionnelle, occupant des emplois plus faiblement rémunérés et moins susceptibles de répondre à leurs aspirations. Pour d'autres professions en revanche (infirmière ou médecin, par exemple), cette possibilité n'existe tout simplement pas.

Malgré l'importance du phénomène, largement décrit dans la littérature et par les intervenants interrogés, le problème de la reconnaissance des acquis et des compétences n'a été soulevé que par deux des immigrants rencontrés.

« Je pense que le système éducatif n'est pas le même ici [...]. [Dans notre pays d'origine], on est diplômés, on a un baccalauréat. Mais quand on a essayé d'obtenir une équivalence de nos diplômes, [les fonctionnaires du MICC] ont considéré que ni moi ni ma sœur n'étions diplômés. En fait, je crois qu'ils s'en fichent. »

45. Si ce problème a été mentionné par tous les intervenants rencontrés, il faut noter que l'un d'entre eux a précisé que d'un autre côté, il peut être relativement facile pour certains immigrants de se « fabriquer » un diplôme (un faux document) de leur pays d'origine, d'où la nécessité d'être vigilant et d'exercer un certain contrôle.

46. [www.oiq.qc.ca/pratiquer/permis/permis-ing/connaitre-francais.html].

Quelques intervenants rencontrés ont noté une certaine tendance chez les immigrants les plus scolarisés qui contribue à leur déqualification : plusieurs souhaitent suivre une formation de courte durée et cumulent les petites formations plutôt que de passer par le processus de reconnaissance des diplômes. En effet, ils pensent avoir plus de chances de se trouver un bon emploi rapidement avec un diplôme d'ici. Si, à court terme, cela peut effectivement les aider, cela ne leur permettra pas forcément de gravir les échelons de leur hiérarchie professionnelle ni de se trouver un emploi à la hauteur de leurs compétences.

2.3.1.2 *Le diplôme « d'ici »*

Le peu d'écho que nous avons eu au sujet de la question de la reconnaissance des acquis et des compétences s'explique en partie par la constitution de notre échantillon, qui ne comptait pas uniquement des personnes très scolarisées. Précisons également que 8 des 22 immigrants rencontrés ont mentionné avoir entrepris ou poursuivi des études universitaires au Québec – certains d'entre eux ont d'ailleurs explicitement indiqué avoir justement entrepris cette démarche pour faciliter leur intégration professionnelle. Par exemple, un immigrant nous a raconté qu'il savait qu'il aurait de la difficulté à faire reconnaître le baccalauréat en génie obtenu dans son pays d'origine; il a par conséquent décidé de faire des études au Québec pour obtenir un diplôme d'ici pour faciliter ses chances de trouver un emploi.

Si faire des études au Québec peut sembler judicieux, l'investissement n'en a pas forcément valu la chandelle, notamment à cause du choix de la langue d'étude. Les huit immigrants qui ont étudié ici ont tous fréquenté des institutions anglophones (soit Concordia ou McGill). Quelques-uns se sont d'ailleurs questionnés sur la pertinence d'avoir étudié en anglais, considérant que cela a peut-être nui à leur insertion professionnelle dans la mesure où ils ne se sont pas créé un réseau professionnel avec des Québécois.

« Ce que j'ai trouvé le plus difficile, c'est que la plupart des étudiants à McGill sont des étudiants étrangers. Ce ne sont pas des locaux. Donc on ne peut pas avoir de réseau. »

« J'ai décidé d'étudier en anglais, mais peut-être que j'aurais pu faire ce que j'ai fait en français. [...] Mais je suis déjà dedans et je dois continuer. Je ne peux pas retourner en arrière. J'y ai investi du temps. [J'avais commencé à suivre des cours de français], mais je suis passée à l'anglais [quand je me suis inscrite à un programme d'une université anglophone pour obtenir un certificat dans mon domaine]. [...] L'avantage est peut-être que l'anglais est plus important pour mon type d'emploi. [...] Mais, d'un autre côté, peut-être que si j'avais fait mes études en français, j'aurais été meilleure en français, et peut-être que cela m'aurait ouvert plus [de portes]. Parce que [le français] est une barrière. Si on ne parle pas français, c'est une barrière [...]. Peut-être que si on ne parle pas le français, on perd encore plus, je ne sais pas. Je savais cela au début, mais je ne me sentais pas [suffisamment à l'aise en français pour étudier dans cette langue]. Mais les choses sont comme ça, et c'est ça la situation. »

Comme tous les immigrants ne souhaitent pas forcément recommencer des études universitaires (ce qui implique des coûts importants en termes d'efforts, de temps et d'argent), plusieurs se contentent d'une formation de courte durée subventionnée par Emploi-Québec pour pouvoir plus rapidement intégrer le marché du travail.

2.3.1.3 La nécessaire « expérience canadienne »

Le principal obstacle à l'intégration professionnelle mentionné par les immigrants interrogés est sans nul doute le manque d'expérience et, surtout, le manque d'expérience *canadienne*. Cet argument est très souvent avancé par les employeurs pour ne pas retenir leur candidature. Plusieurs des personnes rencontrées remettent en doute sa légitimité, ne comprenant pas pourquoi il s'agit d'un préalable si important pour les employeurs québécois. Si tous avaient la même logique, jamais ils n'arriveraient à satisfaire cette exigence, pensent-ils.

« Je viens d'arriver au Canada et ils me demandent de l'expérience canadienne. Comment veux-tu que j'aie de l'expérience canadienne? »

« Personne ne m'offre d'emploi, donc comment est-ce que je peux avoir de l'expérience [canadienne]? »

De plus, ils ne comprennent pas pourquoi les employeurs ne reconnaissent pas leurs années d'expérience acquises à l'extérieur du pays, surtout s'ils ont travaillé dans des multinationales.

« Je ne comprends pas pourquoi ils ont besoin d'expérience canadienne. On travaille à travers le monde, et les gens sont [tous] pareils. Je connais des gens d'Afrique, d'Asie, d'Europe. J'ai aussi des amis canadiens de l'entreprise [où j'ai travaillé en Europe]. »

« Chaque fois que je postule un emploi, ils n'acceptent pas les documents [de la multinationale pour laquelle j'ai travaillé]. C'est une grosse compagnie internationale. J'ai tous mes documents [et préalables] de base, intermédiaires, tous. J'ai plus de 22 ans d'expérience. Pourquoi vous ne reconnaissez pas mes papiers [...] ? J'ai beaucoup d'expérience. Ces documents sont très importants dans mon pays. J'ai travaillé plus de 20 ans pour avoir ce document, pourquoi vous ne l'acceptez pas? »

Pour certains immigrants très scolarisés, l'exigence d'une expérience canadienne signifie que leurs *bons* diplômes et leurs nombreuses années d'expérience dans leurs pays d'origine n'ont aucune valeur aux yeux des employeurs québécois. En d'autres termes, ils doivent tout simplement recommencer à zéro.

« Tous mes amis sont hautement scolarisés [...]. Ce sont des ingénieurs, ils ont des maîtrises. Ils sont de haut niveau. Mais lorsqu'ils ont immigré ici, toute leur éducation et leur expérience de travail étaient inutiles. Ils doivent tout recommencer. »

« Lorsque je suis venu ici avec tous mes diplômes, je pensais que ça serait facile pour moi de les utiliser, mais j'ai été étonné. Je sais qu'il faut que je fasse évaluer mes diplômes, je sais ça [...]. Ici, j'essaie d'utiliser mes diplômes et mon expérience de travail. Mais [en plus] j'ai besoin d'étudier le français et d'avoir un diplôme. C'est la chose la plus décevante ici : il faut que j'aie [de l'expérience de travail et un diplôme] du Canada alors que j'ai [déjà] mes propres diplômes et mes expériences [de travail]. J'ai 24 ans d'expérience [...], mais je ne peux pas travailler parce que je n'ai pas d'expérience canadienne et pas de [diplôme] canadien... C'est un morceau de carton, un diplôme que je pense [re]faire. Je n'ai pas le choix. »

Plusieurs intervenants mettent en doute le bien-fondé de l'exigence de l'expérience canadienne, argument qui selon eux sonne souvent faux et semble parfois se situer à la limite de l'acceptable. Car si l'expérience canadienne permet en effet d'avoir une meilleure connaissance de la réalité locale – de la culture du travail d'ici, des relations de travail, des normes et des lois en vigueur, etc. –, elle peut tout aussi bien être utilisée de manière discriminatoire par les employeurs. Qu'en est-il exactement? Difficile de le savoir. Comme les intervenants, de leur propre aveu, ne recueillent que le témoignage des immigrants, il leur est impossible de savoir si leurs plaintes à cet égard sont fondées ou non.

« Et là, [les immigrants] se font souvent dire de façon rapide [pour justifier le fait que leur candidature ait été rejetée] : “Ah! Pas de diplôme canadien, pas d'expérience canadienne.” Mais ça, l'expérience canadienne, c'est un mot passe-partout. Ça peut être très pertinent comme ça peut vouloir dire mille et une choses. Ça peut vouloir dire : “Écoute, tu me déranges, j'ai pas le temps de t'expliquer. Je sens que tu as un accent d'ailleurs. Tu n'as pas d'expérience canadienne, bing bang, je me débarrasse de toi. Pas parce que je ne t'aime pas, [mais] parce que je sens que tu n'auras pas ce qu'il faut. Et je n'ai pas le temps de t'expliquer d'où ça vient. D'ailleurs, ce n'est pas mon rôle en tant qu'employeur.” »

2.3.1.4 *L'attitude discriminatoire de certains employeurs*

Les immigrants rapportent d'autres raisons avancées par les employeurs pour rejeter leur candidature – raisons considérées par la plupart des intervenants comme étant un peu « fourre-tout », en ce sens qu'elles peuvent aisément en cacher d'autres de nature discriminatoire. Citons, entre autres : « le candidat ne parle pas français », « son curriculum vitæ ne correspond pas aux exigences du poste » ou encore « son attitude, la manière dont il se comporte ne correspond pas aux attentes de l'employeur ». Ce dernier argument est d'ordre culturel : les employeurs pensent que le candidat ne sera pas capable de bien s'intégrer à l'équipe ou, inversement, que l'équipe ne sera pas en mesure de bien l'intégrer.

Par ailleurs, quelques intervenants ont mentionné qu'il leur arrivait de recueillir des plaintes d'immigrants se disant victimes de discrimination en raison de la consonance de leur nom – en particulier si le nom est à consonance arabe – ou de leur origine ethnique, certains pays ayant mauvaise réputation sur le marché du travail. À cause d'expériences désagréables vécues personnellement ou relatées par des membres de leur réseau, certains immigrants affirment même qu'ils préfèrent cacher leur origine, dans la mesure du possible, parce qu'ils pensent avoir ainsi plus de chances d'être appelés en entrevue. Ils choisissent par exemple d'enlever leur prénom de leur curriculum vitæ ou d'y changer leur nom pour un patronyme à consonance plus québécoise.

Quelques immigrants ont mentionné qu'ils croyaient être victimes de discrimination, plus particulièrement par les francophones, parce qu'ils ne parlent pas français :

« Si je peux être honnête avec toi, je sens que les francophones discriminent totalement les autres [rires]. On le sent lorsqu'on travaille, on le sent n'importe où parce qu'on ne parle pas français. »

« Je trouve que les gens du côté francophone qui savent qu'on a étudié à McGill préfèrent [engager] quelqu'un de Sherbrooke ou de HEC. »

« À mon travail, ce n'est pas permis d'être raciste. Mais, bien sûr, les Québécois – je suis désolée, mais c'est vrai... –, disons 70 % des Québécois sont encore [racistes]. J'imagine que [je le ressens] parce que c'est ce que je connais. À mon travail, c'est ce qu'on peut voir. [Les Québécois] ont toujours des préjugés. [...] Certains d'entre eux sont gentils. Je ne pense pas que tous les Québécois sont racistes ou ont des préjugés. Mais les francophones, de par ma mauvaise expérience, ne sont pas accueillants. Ils ne nous accueillent pas vraiment. »

Les immigrants sont-ils vraiment victimes de discrimination? La question est sensible, tant pour les intervenants que pour les immigrants.

Pour les premiers, il ne fait pas de doute que la discrimination est bel et bien réelle, mais il leur est difficile de généraliser puisqu'il s'agit souvent de oui-dire et de « il paraît que » impossibles à vérifier⁴⁷. Cependant, des indices, comme la faible présence d'immigrants dans certains milieux de travail et secteurs professionnels (le milieu de la construction, par exemple), amènent les intervenants à s'interroger. Cela dit, il peut s'agir davantage, selon eux, de préjugés non seulement de la part des employeurs, mais aussi de la part des candidats immigrants.

Une intervenante, par exemple, a relevé une certaine tendance, chez les employeurs, à nourrir des préjugés à l'égard des immigrants en provenance de pays non francophones, notamment en ce qui a trait à leur connaissance du français : elle doit toujours leur spécifier que ces derniers maîtrisent la langue française⁴⁸. À l'inverse, un des intervenants note qu'il peut parfois s'agir de préjugés positifs, en ce sens qu'un employeur qui a eu une bonne expérience avec un employé d'une certaine origine peut souhaiter réengager un candidat originaire du même endroit.

Pour ce qui est des immigrants, certains de ceux que nous avons rencontrés semblaient plus ou moins à l'aise de discuter de la question, peut-être par peur de froisser ou par peur de représailles⁴⁹. À l'instar des intervenants, les personnes interrogées ont semblé avoir de la difficulté à discerner si elles avaient été victimes de discrimination, en particulier de discrimination basée sur l'origine ethnique.

« Parfois je pense que [oui, je suis victime de discrimination], mais parfois je pense que c'est seulement une impression. Je ne peux pas dire pour sûr que c'est parce que je suis immigrant que les employeurs ne m'engagent pas. Même si c'est vrai, je ne suis pas certain. »

« Je peux comprendre que [mon pays d'origine] a mauvaise réputation dans le monde. [...] Il y a beaucoup de reportages négatifs sur notre pays. Les gens nous voient comme des diables [...] parce que beaucoup de gens [...] ont commis des mauvaises choses. Peut-être, je ne le sais pas. »

47. Il faut préciser que vérifier la véracité de ces affirmations ne fait pas partie du mandat des intervenants.

48. Le même phénomène s'observe à l'égard des immigrants provenant du Maghreb, mais cette fois par rapport à l'anglais.

49. À ce sujet, il faut rappeler que le statut de l'interviewer peut avoir un certain impact sur les informations recueillies. Le fait de se présenter comme chercheuses travaillant pour le CSLF faisait de nous des « représentantes » du gouvernement québécois, avec les avantages et les inconvénients que cela peut comporter. Notons par exemple la méfiance de certains immigrants (dont un qui a refusé que l'on enregistre l'entretien) à l'égard de toute représentation de l'État et du pouvoir, méfiance qui peut être causée par de mauvaises expériences dans leur pays d'origine ou dans leur pays d'adoption.

2.3.2 Le choix stratégique de l'anglais au détriment du français

Comme nous l'avons mentionné, de nombreux immigrants arrivent au pays avec déjà au moins une connaissance de base en anglais. C'est d'ailleurs le cas de tous les immigrants que nous avons rencontrés. Pour plusieurs d'entre eux, l'apprentissage d'une nouvelle langue, à savoir le français, représente une étape supplémentaire à franchir en vue de s'intégrer. Or, plutôt que de recommencer à zéro avec une langue qui leur est étrangère, nombreux sont ceux qui souhaitent d'abord et avant tout optimiser leurs connaissances en anglais pour être fonctionnels au moins dans une langue – et si cela peut leur éviter d'apprendre le français, pour beaucoup, c'est tant mieux –, ce qui leur permettrait de se trouver un emploi rapidement ou de poursuivre leurs études dans un établissement scolaire anglophone. L'amélioration de leur connaissance de l'anglais s'inscrit donc dans une logique de maximisation des ressources disponibles pour accélérer leur intégration au sein de la société d'accueil.

« J'essaie d'améliorer mon anglais parce que j'ai quelques difficultés en anglais [...]. Parce que l'anglais est ma langue d'usage principale ici lorsque je parle avec [nom d'une compagnie], lorsque je parle à ma compagnie d'assurances. »

Si les nouveaux arrivants effectuent un calcul stratégique pour déterminer quelle sera leur langue d'usage au Québec, force est de constater que, dans le cas des immigrants non francophones en particulier, le français en sort souvent défavorisé. En effet, l'anglais est généralement la langue seconde enseignée dans le pays d'origine de ces immigrants, et les représentations qui y sont associées sont positives : c'est une des langues d'usage au Québec, mais c'est aussi la langue de la mondialisation, du commerce international, de la science et de la technique, bref, dans l'esprit de plusieurs, la langue qui ouvre toutes les portes. De plus, sa réputation d'être facile à apprendre et à utiliser, même sous une forme rudimentaire (le *globish*⁵⁰), a pour conséquence que des immigrants sont plus enclins à peaufiner leur maîtrise de l'anglais qu'à se lancer dans l'apprentissage du français.

« Peut-être que c'est plus facile pour nous [les Latino-Américains] d'apprendre l'anglais parce que [dans nos pays] c'est une langue qu'on entend partout : à l'école, au cinéma, dans les chansons. »

« En anglais, il n'y a qu'une seule façon de dire les choses, c'est plus facile. Il n'y a pas beaucoup de vocabulaire, c'est une langue qu'on peut entendre tout le temps, sur Internet, en voyage, etc. C'est la [langue de la] globalisation. »

« Si on étudie seulement le français, la seule chance de trouver un emploi, c'est ici [au Québec]. Mais si on étudie l'anglais, on peut trouver un emploi dans les neuf autres provinces. »

De l'avis de certains intervenants, comme la langue anglaise est réputée plus facile, il en est de même pour l'accès au réseau anglophone :

« On n'entend personne dire que [les immigrants] ont de la difficulté à comprendre l'accent anglais. Donc, pour l'accès [au réseau anglophone], c'est plus facile dans un sens. »

50. *Globish* est un mot-valise, contraction de *global* et de *English*, qui désigne une version simplifiée de l'anglais ne comportant que les mots et les expressions les plus communs de cette langue.

Même lorsque les immigrants se heurtent à une situation où l'usage du français est nécessaire, la même logique s'impose : ils puisent dans les ressources disponibles et, le cas échéant, s'appuient sur leurs enfants – qui eux sont scolarisés en français et parlent la langue – pour assurer la traduction.

2.3.3 L'importance des réseaux dans la pratique du français

L'ouverture (ou la fermeture) des réseaux francophones et anglophones est logiquement à prendre en compte dans l'analyse des facteurs influençant l'intégration linguistique et professionnelle des immigrants. Il va sans dire que l'accueil que leur réservent ces communautés tout comme la manière dont celles-ci sont perçues par les immigrants sont déterminants. Il en va de même pour ce qui est du « réseau ethnoculturel » (les membres de la communauté d'origine, la famille ou encore les amis), qui est une source importante de soutien.

En fait, l'influence de tout réseau peut être aussi bien positive que négative. Le réseau peut soutenir les nouveaux arrivants et servir d'agent de transmission de connaissances, de valeurs et de contacts facilitant l'intégration professionnelle. Mais il peut aussi « enfermer » les immigrants dans des habitudes, des préjugés, voire des ghettos. Les réseaux peuvent donc aussi être une source de fermeture et d'exclusion de certaines catégories de la population. Leur rôle n'est donc pas à négliger lorsqu'il est question d'intégration.

2.3.3.1 La proximité de réseaux allophones et anglophones

L'environnement dans lequel les immigrants évoluent a également une incidence sur les possibilités de pratiquer le français. Des 22 personnes qui constituaient notre échantillon, seules 3 considéraient vivre dans un quartier francophone, alors que la moitié disait résider dans un quartier montréalais réputé pour être plus anglophone ou dans un quartier mixte (anglais et français) ou multiculturel. De plus, les immigrants interrogés ont tous affirmé parler surtout leur langue maternelle avec leur famille, et soit l'anglais soit leur langue maternelle avec leurs amis.

En regardant de plus près les raisons qui les ont motivés à venir s'installer ici, on constate que le réseau a une certaine importance dans leur choix de pays, même si ce n'est pas la première réponse qu'ils nous donnent. En effet, les principales raisons évoquées sont : bénéficier d'une meilleure qualité de vie; fuir une situation politique instable ou un conflit dans leur pays d'origine; offrir un meilleur avenir à leurs enfants; étudier; ou simplement vivre une expérience nouvelle ou une aventure. Cela dit, plusieurs ont mentionné avoir choisi d'immigrer spécifiquement au Québec ou à Montréal en raison de la présence sur place d'un réseau amical ou familial.

Selon les intervenants, il est très rare que les immigrants qui s'installent au Québec⁵¹ arrivent sans qu'une connaissance plus ou moins lointaine y soit déjà établie.

« Les gens n'arrivent pas ici par hasard. Quand ils viennent à Montréal, ils savent qu'ils vont [s'installer] à Côte-des-Neiges. Ils ne savent pas ce que ça veut dire, mais ils savent que leur cousin, leur ami, leur connaissance habitent là... Ils ne tombent pas des nues. C'est rare que quelqu'un arrive sans aucun, aucun contact, même pas l'ami de l'ami du voisin. »

51. Cependant, ce n'est pas forcément le cas des réfugiés.

Dans les faits, la majorité des immigrants que nous avons rencontrés connaissaient au moins une personne établie ici avant d'arriver au pays. De façon générale, leur réseau familial et amical semble avoir été une source d'aide majeure pour leur intégration, en particulier durant les premiers mois : hébergement provisoire, aide à la recherche de logement et à l'installation, informations sur les démarches administratives à mener, etc.

« Lorsque je suis arrivée, j'ai reçu toute l'information nécessaire. Et heureusement j'avais ma famille pour m'aider. »

Il en va de même pour l'aide à l'emploi : plusieurs ont trouvé leur premier travail grâce à leur réseau communautaire – avec toutes les limites que cela peut comporter, car les contacts d'un nouvel arrivant ne connaissent pas forcément le domaine dans lequel celui-ci souhaite travailler.

« De trouver de l'emploi dans mon domaine n'a pas été facile [même avec un bac en génie de mon pays et une maîtrise effectuée au Québec]. Le seul emploi que j'ai été capable de trouver, [je l'ai eu] grâce à mes contacts. Depuis que j'habite ici – six ou sept ans –, je n'ai travaillé dans mon domaine d'emploi que pendant deux ans. [Les autres emplois que j'ai occupés] ne [correspondent] pas à ce que j'ai étudié [...]. Parce que je n'ai pas été capable de trouver un emploi relié à mon domaine. »

Selon les intervenants, si elle est une source inestimable de soutien, la communauté d'origine, la famille et les amis établis depuis plus longtemps au Québec peuvent aussi représenter un obstacle à l'intégration des nouveaux arrivants. Car s'ils sont déjà passés par les différentes étapes de l'intégration, la situation économique, les programmes offerts aux nouveaux arrivants ou encore la réalité du marché du travail peuvent avoir changé depuis leur arrivée.

« Souvent, les [immigrants plus anciens] constituent un obstacle puisqu'ils se sont butés il y a X années à certaines difficultés que, pour des raisons variées, ils n'ont pas nécessairement surmontées. Donc, là, ils vont perpétuer [ces difficultés], ils vont [en faire part au] nouvel arrivant pour le mettre en garde. »

« Souvent, les gens se laissent conseiller par les amis ou ils embarquent tout de suite dans des emplois précaires, comme chauffeur de taxi. Et là, ils sont pris dans un [cercle vicieux]... sans avoir eu une bonne orientation. »

Dans les cas les plus extrêmes, la communauté peut « encercler » l'immigrant, l'enfermer dans un ghetto culturel en quelque sorte : en lui fournissant support, famille, travail, elle contribue à le couper du reste de la société. Malgré ce risque, de manière générale, son apport est indéniablement précieux. En ce qui concerne les immigrants que nous avons interrogés, l'intégration semble s'être faite de manière beaucoup plus difficile pour les quatre personnes qui ne bénéficiaient pas d'un réseau familial ou amical à leur arrivée que pour les autres.

Lorsqu'on leur demande si, selon eux, les immigrants ont plus de difficulté à s'intégrer dans les réseaux francophones ou anglophones, la plupart des intervenants ont répondu avoir recueilli peu de témoignages à ce sujet. Une intervenante a cependant mentionné que, d'après ce qu'on lui raconte, l'intégration se ferait plus facilement et plus rapidement dans un milieu anglophone que dans un milieu québécois francophone : les anglophones auraient tendance à mieux intégrer les immigrants, étant donné que plusieurs d'entre eux sont eux-mêmes immigrants ou descendants d'immigrants et qu'il existe ainsi une plus grande diversité au sein même de la communauté anglophone.

Si l'on applique le même raisonnement au marché du travail, cela pourrait signifier que les compagnies réputées plus anglophones seraient davantage ouvertes aux immigrants puisqu'elles sont culturellement plus diversifiées que les entreprises francophones composées majoritairement de travailleurs québécois francophones qui n'ont pas nécessairement eu à travailler avec des immigrants. Ainsi, selon cette même intervenante, un immigrant qui obtient son premier emploi au Québec dans un milieu francophone sera plus à risque d'échouer son intégration s'il ne connaît pas la culture québécoise.

2.3.3.2 *L'insuffisance de réseaux francophones*

Une langue est perçue comme utile si on a souvent l'occasion de l'utiliser. Plus on a l'occasion de l'utiliser, plus on va la pratiquer. Encore faut-il le vouloir et le pouvoir...

Selon les intervenants, les immigrants non francophones qui apprennent le français ont bien souvent un rapport utilitaire à la langue française en ce sens qu'ils ne développent pas de sentiment d'attachement à son égard. Par conséquent, dès qu'ils le peuvent, ils délaissent le français au profit de l'anglais.

« Parler en français est un effort constant pour eux. On dirait qu'ils l'apprennent non pas pour l'utiliser, mais pour avoir un papier, une attestation ou un passeport qu'ils pourront montrer aux employeurs pour qu'ils les embauchent. »

D'après plusieurs intervenants, la non-pratique du français constitue un obstacle majeur à son apprentissage, voire une raison de ne pas entreprendre cet apprentissage. En effet, beaucoup d'immigrants ne souhaitent pas apprendre le français puisque cette langue ne leur est pas utile : elle est complètement absente de leur vie privée et professionnelle, de leurs pratiques culturelles et de leur quotidien. Et, en l'absence de réseau francophone, ils ne voient pas l'intérêt de l'apprendre.

« Moi, je connais des gens qui ne parlent pas français, et quand ils rentrent à la maison, ils parlent espagnol ou bien une autre langue avec les enfants. Ils ne parlent même pas français avec eux, ils ne pratiquent pas. Et quand ils allument la télévision – il y a des satellites –, c'est juste l'arabe ou bien juste l'espagnol! Est-ce que tu penses que cette personne va apprendre le français? »

Le manque de pratique est souvent évoqué par les immigrants que nous avons rencontrés. Puisque la plupart n'ont pas la chance de pratiquer entre deux cours de français, ils ont l'impression de perdre leurs acquis. Cela peut expliquer le fait que presque tous les immigrants rencontrés avaient suivi un cours de français sans, au bout du compte, être capables de le parler. Cela pourrait également expliquer, du moins en partie, pourquoi quelques immigrants ont dû recommencer certains niveaux de cours avant de pouvoir poursuivre leur apprentissage.

Bien entendu, la question de la pratique de la langue implique également la question du réseau, des interlocuteurs francophones avec qui parler. Selon les intervenants, il arrive trop souvent que les immigrants n'aient aucun contact avec des francophones, ce qui ne les aide ni à s'intégrer, ni à apprendre la langue française, ni même à en apprécier l'utilité.

« Les gens, en arrivant, se retrouvent à avoir tellement de voisins qui parlent leur langue – l'espagnol ou l'arabe ou une autre langue –, qu'ils vont rester des mois et des mois sans vraiment parler avec un Québécois. À part [avec] leur prof [de français], [avec] quelqu'un d'un ministère [ou avec] quelqu'un qui a ouvert un compte [bancaire] pour eux, ils vont rester dans leur communauté, ce qui ne les aide pas du tout. »

Certains regrettent de ne pas pouvoir pratiquer le français après les cours avec leurs camarades de classe : ou ils manquent de temps, ou bien leurs camarades partent tout de suite après les cours. Par ailleurs, le fait d'évoluer dans des milieux anglophones leur fait « perdre » leurs connaissances en français.

« Je pense que c'est davantage comme ça parce que j'habite dans l'ouest de l'île. »

« Avant, lorsque j'avais le poste [de supervision] et que je communiquais en français, mon français était bon. Je pouvais parler [français], pas couramment parce qu'il y a des mots que je ne pouvais pas exprimer – ma prononciation était encore mauvaise. Mais maintenant, [je travaille] surtout en anglais, et donc mon français est en train de se perdre. »

« Je parle un petit peu français. Disons que je pourrais me débrouiller... Mais je ne pratique pas. [...] Je suis repassé à l'anglais et je n'ai pas d'amis francophones avec qui je pourrais pratiquer. En plus, là où je travaille, on parle anglais. [...] Je n'ai pas le niveau zéro en français, mais comme je ne pratique pas, j'en ai oublié beaucoup. »

« On parle pendant une heure en français avec un autre étudiant, mais dès qu'on sort du cours, on parle anglais. Au début, on apprend, mais après un certain temps, on se rend compte qu'on n'apprend plus rien. »

Une intervenante :

« Ils trouvent ça difficile de [nouer] des amitiés avec des Québécois. J'entends ça souvent. J'ai eu un client du Mexique qui parle quand même bien le français même s'il est plus anglophone. Il m'a dit : "Je ne réussis pas. Je pense qu'ils ne veulent pas de moi. Au travail non plus, je n'y arrive pas. J'ai juste des amis immigrants." Ce n'est pas la première fois que j'entends ça. Je ne sais pas si c'est les [Québécois] qui ne s'intéressent pas [aux immigrants] ou les immigrants qui ne vont pas vers les Québécois [...]. C'est plus les Québécois [francophones qui sont en cause], mais c'est peut-être la langue qui manque, parce que [les immigrants] ne veulent pas l'apprendre, le français. Peut-être que c'est ça qui bloque. »

De plus, comme ces immigrants utilisent l'anglais au travail ou qu'ils poursuivent leurs études dans une institution scolaire anglophone, ils ont rarement l'occasion de pratiquer le français, alors que leur anglais, lui, s'améliore.

Il est important de souligner que ce n'est pas tant la langue française qui rebute ces immigrants que l'attitude de certains francophones à leur égard. En effet, si au départ quelques immigrants, surtout ceux arrivés en 2002 et en 2003, avaient une représentation positive du français et souhaitaient même l'apprendre, la pression qu'ils ressentent de devoir à tout prix le maîtriser – et de bien le maîtriser – a fini par les rebuter et à les détourner de cette langue.

« Je me souviens que j'étais si heureuse d'apprendre la langue [française] et de connaître tous mes verbes. J'ai essayé d'apprendre beaucoup de vocabulaire. Mais quand on commence à sentir que [les francophones] nous jugent parce qu'on ne parle pas leur langue... Ici, on peut parler anglais n'importe où et ils vont essayer de comprendre. [Mais] si on essaie de parler français, ils nous ignorent. On ne parle pas leur langue, ils le sentent. Et je le sens, bien sûr! [Rires] Donc on est gênés quand on parle leur langue. On essaie, mais on ne comprend pas. Pour eux, ça ne suffit pas d'essayer, [il faut le parler comme il faut]. J'en suis totalement sûre. »

« Probablement que si [les francophones] n'avaient pas une approche comme celle qu'ils ont eue jusqu'à maintenant [en imposant le français], il y aurait plus de personnes intéressées à apprendre la langue. J'ai plusieurs amis [qui viennent de mon pays d'origine, par exemple], et ils sont dans la même situation que moi [...]. Certains ont décidé de passer du français à l'anglais et ils ont déménagé dans l'ouest de l'île [de Montréal], où plus de personnes parlent anglais. Ce n'est pas mon cas, j'aime m'intégrer et j'ai même choisi un quartier où l'on parle français, mais ça n'a pas été facile. [...] J'ai choisi de vivre au Québec, je dois donc m'intégrer, je dois apprendre la langue [française], je suis complètement d'accord. Mais pas [de manière] imposée, [ça devrait se faire] petit à petit. Comme j'ai dit, [les francophones ne peuvent pas] résoudre les problèmes qu'ils ont eus dans le passé [en utilisant] les nouveaux immigrants parce que ça fera en sorte que les nouveaux immigrants ne vont pas apprendre le français du tout. Et plutôt que d'aimer la langue, ils vont la détester, ils vont dire : "Non, oubliez ça, non!" [...] Pour être franc, j'aimais plus [la langue française] avant de venir ici : c'était une langue romantique, la langue la plus belle. En réalité, je l'aimais plus que ma [propre] langue. Le français semble si romantique pour nous. [...] Mais quand on arrive ici, tout change à cause de l'attitude [des francophones]. »

« Ce n'est pas toujours facile d'entrer en contact avec un Québécois, il faut parler français. »

De façon générale, la majorité des immigrants que nous avons rencontrés percevaient peu de différences – sinon aucune – entre les francophones et les anglophones du Québec, à un point tel que certains ne percevaient pas de compétition entre les langues française et anglaise. Cependant, quelques immigrants ont à la longue noté quelques distinctions entre les deux groupes.

« Maintenant, je peux vous dire qu'il y a une différence de mentalités. Je ne veux pas mettre tout le monde dans le même sac, c'est sûr qu'on ne peut pas généraliser. Mais du côté anglophone, les gens en général sont plus ouverts au reste du monde que les francophones. [Je dis ça et pourtant] on a plus de points communs avec les francophones. Je veux dire que la culture latino est plus proche de la culture francophone en ce qui concerne les fêtes, l'humour. »

Cela dit, la difficulté de créer des liens avec des Québécois a été maintes fois soulignée. Elle est mise au compte, notamment, de l'individualisme de ces derniers et de différences d'ordre culturel.

« J'ai demandé à plusieurs de mes amis, et tout le monde pense pareil : c'est difficile de créer des liens avec les gens d'ici parce que, j'imagine, on évolue dans des environnements différents et qu'on n'a pas tant de points communs [...]. Je trouve que les gens d'ici sont un peu réservés. Ils sont plus enclins à tisser des liens avec des gens qui viennent du même milieu [qu'eux]. Je le vois même à l'université : les étudiants d'ici étudient et discutent ensemble, et nous, les immigrants, on forme un autre groupe. C'est très clair. »

« Il n'y a pas d'occasions [de créer des liens], tout le monde est occupé [...]. Moi, je ne bois pas, je ne fréquente ni les clubs ni les bars, je ne parie pas. Dans ma culture, on ne fait pas ces choses-là. Ça constitue une barrière importante. »

« En ce qui me concerne, j'ai trouvé ça vraiment difficile de créer mon propre réseau, de rencontrer des gens et ce genre de choses [...]. Les voisins sont plutôt sympathiques. Mais le problème, au Québec, c'est que dès que l'hiver commence, on ne voit plus personne jusqu'à l'été. Jusqu'à maintenant, je n'ai pas vraiment vu mes voisins. »

L'attitude des francophones à l'égard des immigrants non francophones, le fait qu'ils parlent trop rapidement, sans tenir compte des difficultés de compréhension des apprenants, ou qu'ils refusent carrément de parler anglais avec eux est également dénoncé par quelques-unes des personnes interrogées.

« Je n'ai pas l'impression que ce soit important pour eux qu'on ne les comprenne pas vraiment. Ils parlent comme ils veulent et aussi vite qu'ils le peuvent sans s'arrêter pour voir si on a compris. »

« Des fois, surtout dans le métro, [les préposés au service à la clientèle] parlent anglais, mais ils ne répondent pas en anglais, et nous, on ne comprend pas toujours le français. Je sais qu'ils parlent anglais, je les ai entendus parler anglais avec d'autres personnes. Mais quand on leur parle en anglais, ils ne répondent pas. Des fois, c'est comme ça. Des fois, quand je demande quelque chose en anglais aux chauffeurs de bus, ils me répondent : "Je parle juste français", puis ils tournent la tête de l'autre côté. [...] Peut-être que c'est du favoritisme. [Peut-être qu'ils pensent que tout le monde doit parler leur langue. »

Quelles que soient les raisons évoquées, on constate clairement que de nombreux apprenants du français ne le pratiquent pas suffisamment parce qu'ils sont peu ou pas intégrés à des réseaux francophones, ce qui renforce, par le fait même, l'importance des réseaux allophones et anglophones dans leur vie quotidienne et influence leurs perceptions relatives à l'importance du français au Québec.

CONCLUSION

Le rapport que les nouveaux arrivants et les immigrants de plus longue date non francophones entretiennent à l'égard de la langue française était jusqu'à maintenant peu connu. L'analyse des entretiens réalisés avec 11 intervenants travaillant dans des organismes montréalais offrant de l'aide à la recherche d'emploi à des immigrants non francophones et avec 22 immigrants qui considéraient ne pas parler français a permis d'en savoir un peu plus sur la manière dont ces derniers perçoivent la langue française et sa place dans la société québécoise.

Puisque notre étude est de nature qualitative, il est utile de rappeler que nos résultats ne sont pas généralisables à l'ensemble des immigrants qui s'établissent au Québec, ni même à tous les immigrants non francophones qui s'installent à Montréal. Les constats auxquels nous arrivons s'appliquent avant tout à notre échantillon. Toutefois, nous croyons qu'ils sont à même de susciter des réflexions utiles sur la question de l'intégration des immigrants au Québec.

PRINCIPAUX CONSTATS

En tout premier lieu, cette étude exploratoire a permis de faire ressortir un fait étonnant concernant la perception des immigrants quant au niveau de maîtrise de la langue nécessaire pour se considérer comme francophone. Bien qu'au départ, nous souhaitions rencontrer des immigrants non francophones (c'est-à-dire qui ne parlent pas français), nous avons constaté que 15 personnes parmi celles que nous avons interrogées avaient déjà suivi un cours de français avant d'immigrer ou depuis leur arrivée au pays. Dans certains cas, elles avaient même suivi tous les niveaux de cours offerts par le MICC. Ainsi, si la connaissance d'une langue est en général le fruit d'un long processus d'apprentissage, on peut supposer que les six modules de français auxquels ont accès gratuitement les nouveaux arrivants sont loin d'être suffisants pour accéder à une maîtrise du français permettant de vivre et de travailler dans cette langue, surtout si leur environnement ne leur permet pas de consolider leurs connaissances de la langue par une pratique quotidienne de celle-ci.

L'analyse du discours des intervenants et des immigrants a également révélé de grandes disparités en ce qui concerne les informations recueillies par les immigrants sur le Québec et sa situation linguistique particulière dans leur pays d'origine ou à leur arrivée. Cela n'est pas sans conséquence.

En effet, les immigrants ayant reçu des informations jugées erronées sont ceux qui ont manifesté le plus de déception et de frustration par rapport aux difficultés rencontrées dans leur parcours d'intégration. Cela teinte par ailleurs leurs représentations mais aussi leur attitude à l'égard de la langue française.

Quant à ceux qui n'ont pas reçu ou qui ne se souviennent pas avoir reçu d'information à leur arrivée au pays, ou encore ceux qui ont été mal informés par leurs proches, certains n'ont appris que trop tard l'existence de certains services gouvernementaux à leur disposition et n'ont donc pas pu en bénéficier. Alors que d'autres continuent de traîner une représentation faussée de la situation linguistique québécoise, pensant à tort que le Québec est une province officiellement bilingue, d'où un fort sentiment d'incompréhension lorsqu'ils ressentent la pression de francophones pour valoriser l'utilisation du français.

Quand ils savent avant d'immigrer que le français est la langue officielle du Québec, les immigrants s'attendent à ce que cette langue soit utilisée partout. Or, la réalité du Canada, et en particulier de Montréal, où arrivent et s'installent la plupart des immigrants et où l'anglais concurrence fortement le français, laisse planer un doute dans l'esprit des nouveaux arrivants en ce qui a trait à la principale langue d'usage au Québec. Cela influence leur perception de l'utilité du français au Québec, et surtout à Montréal.

La plupart des intervenants et des immigrants rencontrés sont d'avis qu'il est concrètement possible de vivre sans le français à Montréal : tous les immigrants de notre échantillon en sont la preuve vivante! Cela signifie que, dans certains quartiers, il est possible de vivre en anglais ou dans une autre langue⁵² en utilisant un anglais au moins de base pour les communications d'ordre public.

En revanche, cela n'est plus vrai lorsqu'il est question de travailler, d'avoir un bon emploi et de réussir au Québec. De ce point de vue, la plupart des immigrants et des intervenants rencontrés considèrent qu'une connaissance au moins minimale du français est essentielle

- parce que, selon les intervenants, il est devenu plus facile pour un unilingue francophone de se trouver un emploi à Montréal que pour un unilingue anglophone;
- parce que les employeurs exigent de plus en plus des connaissances *dans les deux langues* (français et anglais), en particulier dans le secteur du service à la clientèle;
- et parce que la maîtrise du français oral et écrit est généralement essentielle pour gravir les échelons d'une entreprise et obtenir un *bon* emploi (gestion, direction, relations avec les clients).

Les immigrants rencontrés étaient généralement assez conscients des limites imposées par leur mauvaise connaissance du français. À cet égard, la barrière de la langue était palpable puisque plusieurs immigrants étaient surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupaient et que d'autres, pourtant titulaires de « gros diplômes », n'arrivaient pas à intégrer le marché du travail. Pour ces immigrants, cette situation était d'autant plus frustrante que certains s'étaient fait dire avant d'immigrer qu'ils n'auraient aucune difficulté à trouver un emploi au Québec avec leur expérience de travail, leurs diplômes et leur maîtrise d'au moins une des deux langues d'usage – en l'occurrence, l'anglais.

Par ailleurs, les représentations des immigrants au sujet de l'apprentissage du français étaient, sans grande surprise, assez conformes au discours généralement véhiculé, à savoir : le français est une belle langue mais ô combien difficile à apprendre! Si ceux qui ont suivi des cours de français les ont jugés utiles, ils ont cependant regretté la trop grande hétérogénéité des groupes d'élèves et ont critiqué certaines des méthodes d'enseignement utilisées.

En outre, il existe plusieurs obstacles à l'apprentissage du français. Ainsi, l'âge de l'immigrant, ses capacités cognitives, le groupe linguistique auquel il appartient, sa scolarité, son statut d'immigration, son histoire de vie et son contexte de vie actuel ou encore ses problèmes de santé physique ou mentale et même ses problèmes financiers sont autant d'éléments pouvant nuire à l'apprentissage d'une langue. Y font écho la difficile conciliation travail-famille-francisation et les expériences personnelles d'apprentissage des immigrants.

52. Selon certains intervenants, cela semble être de moins en moins le cas.

Si ces obstacles peuvent justifier à eux seuls que les immigrants n'apprennent pas le français, on constate cependant que ces derniers évoquent souvent d'autres raisons pour expliquer leur choix. La première est la question des priorités, et leur priorité est accordée à l'emploi, tout simplement parce qu'il faut de l'argent pour vivre. La deuxième raison est liée à la première : c'est la question du temps, le temps qui manque car il faut trouver un emploi, travailler, étudier pour obtenir un « diplôme d'ici » ou s'occuper de sa famille; ou encore le temps qui manque pour apprendre correctement le français.

La troisième raison évoquée concerne les rôles sociaux et est également liée aux deux précédentes. Dans les cas où les hommes doivent assumer un rôle de pourvoyeurs, la pression lorsqu'ils sont confrontés à l'échec de leur insertion professionnelle est vivement ressentie; pour les femmes, c'est leur rôle de mère et de femme qui peut être remis en cause si elles décident d'envoyer leurs enfants à temps plein à la garderie.

Cela dit, tous les immigrants de notre échantillon avaient déjà une connaissance de base de l'anglais à leur arrivée au pays. Lorsqu'ils sont mis en face du choix de la langue d'usage, le français ne pèse pas très lourd dans la balance. Pour eux, c'est une question de stratégie : ils souhaitent optimiser, voire augmenter leurs connaissances en anglais plutôt que de recommencer à zéro avec le français. Cette raison pourrait expliquer, au moins en partie, le fait que huit des immigrants rencontrés aient effectué des études dans une université anglophone du Québec.

Une autre raison fréquemment mentionnée par les immigrants pour ne pas apprendre le français ou pour ne pas en poursuivre l'apprentissage concerne la pratique de la langue et leur intégration dans un réseau francophone. Comme nous l'avons déjà souligné, la non-pratique de la langue explique en grande partie pourquoi les immigrants, qui ont pourtant suivi plusieurs cours de français, n'en ont pratiquement rien retenu. Comme ils ne connaissent pas de francophones, ils ne peuvent consolider leurs connaissances en français ni percevoir l'utilité de la langue puisqu'ils ne l'utilisent pas. Notons que l'attitude de nombreux francophones à leur égard ne les aide pas à adopter une autre vision : selon les immigrants, des Québécois « s'adaptent » à eux en optant spontanément pour l'anglais ou, au contraire, leur reprochent leur faible maîtrise du français.

Enfin, l'apprentissage du français dépend bien entendu des cours de français à la disposition des immigrants, de leur flexibilité et de leurs conditions d'accès, mais aussi, comme le soulignent les intervenants, de la volonté personnelle des allophones à apprendre la langue pour mieux s'intégrer.

Malgré les efforts des immigrants, il n'en demeure pas moins que la non-connaissance du français ne constitue qu'une barrière parmi tant d'autres à leur insertion. La non-reconnaissance des diplômes et des expériences professionnelles antérieures à l'arrivée au pays, le manque d'expérience canadienne, la discrimination, la difficulté de se constituer un réseau et toutes les difficultés d'ordre personnel sont autant d'obstacles qui influencent leur intégration non seulement professionnelle, mais aussi sociale, linguistique et culturelle. Il est en effet impossible d'isoler complètement l'une ou l'autre facette de l'intégration des immigrants, car, rappelons-le, tous les éléments que nous avons mentionnés sont très souvent liés les uns aux autres.

Or, l'interaction de ces nombreux facteurs semble jouer en faveur de l'anglais pour ce qui est de l'intégration linguistique des immigrants non francophones, du moins ceux qui arrivent au pays avec des compétences en anglais. Tous les immigrants que nous avons rencontrés étaient au minimum bilingues (anglais et langue maternelle) et ils avaient, à l'exception d'une personne, au moins une connaissance de base de l'anglais avant même d'immigrer. On peut dès lors parler d'une prédisposition d'une partie des immigrants à se tourner vers l'anglais lorsqu'ils arrivent ici, prédisposition renforcée par le contexte politique et linguistique canadien, notamment la confusion entre le bilinguisme officiel canadien et l'unilinguisme officiel québécois. Dans l'esprit des immigrants, il est possible de vivre au Québec, et en particulier à Montréal, dans l'une ou l'autre des deux langues.

L'attrait de l'anglais est également renforcé par son statut de *lingua franca* internationale. De plus, son apprentissage est réputé plus facile que celui du français.

Certains immigrants éprouvent par ailleurs un sentiment de rejet vis-à-vis du français : l'accent québécois leur pose des problèmes de compréhension, et ils condamnent l'attitude de plusieurs francophones qui, selon eux, insistent trop lourdement sur l'importance de parler un *bon* français. Ces deux facteurs contribuent également à renforcer l'attraction de l'anglais. À cela, il faut ajouter l'ouverture présumée plus grande du réseau anglophone, ouverture liée à une plus grande diversité culturelle interne que dans le réseau francophone, considéré comme plus homogène.

Malgré tout, force est de constater que la plupart des immigrants rencontrés ont conscience des limites reliées à la non-connaissance du français. Plusieurs d'entre eux souhaitent entreprendre ou poursuivre une formation en français pour améliorer leurs chances de se trouver un emploi (ou un *meilleur* emploi) ou pour mieux s'intégrer à la société d'accueil. Sans le français, certains ont l'impression de « passer à côté de quelque chose ». Même s'ils pensent que le français est une langue difficile à apprendre, ils n'ont rien contre la langue en elle-même, plusieurs ayant au contraire souligné à quel point ils la trouvaient belle. Ils souhaiteraient cependant que les cours soient davantage adaptés à leurs besoins et à leur niveau.

Cependant, même si la langue française est valorisée comme il se doit, même si tous les acteurs du processus y mettent leur meilleure volonté et même si davantage d'incitatifs étaient mis en place pour encourager les immigrants allophones à s'engager dans la voie de la francisation, il n'est pas réaliste de penser tous les convaincre de suivre un cours de français. Il est probable qu'il restera toujours des personnes qui ne ressentiront aucun besoin d'apprendre la langue, comme le résume un intervenant :

« S'ils ne sont pas confrontés au marché du travail, ça ne donne rien d'aller les chercher parce qu'ils ne seront pas intéressés. Les seuls qui vont vouloir apprendre la langue, c'est ceux qui sont souvent confrontés au marché du travail, ceux qui vont chercher du travail. Une personne qui ne parle pas, qui est à l'aide [sociale], qui a un certain âge et qui vit avec [sa communauté] dans sa langue, puisqu'elle est bien comme ça, ne verra pas le besoin d'apprendre le français. Ça ne l'intéresse pas parce que ça ne lui sert pas. Souvent, [les immigrants] restent en ghetto, ils restent entre eux. Ils s'en vont dans les magasins accompagnés de leur fils ou de leur fille, d'une personne qui parle [la langue]. [...] Je ne pense pas que les personnes qui sont bien comme ça vont faire des efforts pour apprendre le français. »

En ce qui concerne les incitatifs monétaires, il ne semble pas y avoir de consensus chez les intervenants sur la question. Pour plusieurs d'entre eux, il va de soi que la gratuité des services de francisation représente un facteur favorable à la francisation des immigrants. Pour une autre intervenante cependant, ce n'est pas tant l'argument monétaire qui est en cause que les contraintes gouvernementales qui sont associées à la gestion de la francisation des immigrants en milieu communautaire : manque de flexibilité, pas assez de latitude accordée aux organismes communautaires, trop de carcans et de lourdeur administrative pour que le milieu puisse agir efficacement. Il faudrait trouver un juste équilibre entre l'élaboration d'un projet national (et la nécessité d'avoir une certaine homogénéité des services) et l'adaptation locale du projet, répondant ainsi aux besoins des immigrants.

Comme nous l'avons mentionné, la maîtrise du français n'est pas une garantie d'intégration. Et, dans certains cas, la frustration est telle que les immigrants décident de quitter le Québec, déçus de leur expérience. Certains retournent dans leur pays d'origine, alors que d'autres partent pour d'autres provinces canadiennes ou pour l'étranger.

« J'aime le Québec, mais si je n'ai pas ma chance ici, je vais aller dans une autre province. »

« Je partirai certainement, selon ce qui se passe ici [...]. Parce que je ne suis pas prêt à faire certains boulots qui ne sont pas en lien avec ce que je faisais avant. »

Une intervenante de résumer :

« Ils sont comme désillusionnés. J'en ai perdu [des immigrants qui ont quitté le Québec]... J'en ai une qui est retournée [dans son pays d'origine]. Elle, elle avait quand même [été aux] rencontres d'information, mais son mari n'aimait pas être ici. C'était des gens super scolarisés, doctorat à McGill... »

COMMENT FAVORISER LA FRANCISATION DES IMMIGRANTS

Comme les différents constats auxquels cette étude aboutit le suggèrent, la question de la francisation des immigrants est loin d'être simple et univoque, chaque immigrant ayant un profil, des attentes, des expériences et un cheminement bien particuliers. On doit cependant retenir une chose : l'intégration linguistique des immigrants en âge de travailler est liée à leur intégration professionnelle. Leur intégration à la majorité francophone du Québec dépend pour une bonne part de leur capacité à gagner leur vie en français.

Quel que soit l'élément qui déclenche le besoin, pour les immigrants, de faire l'apprentissage de la langue française, il est du devoir de la société d'accueil de mettre en place les conditions optimales pour les y inciter. À cet égard, les entretiens réalisés avec les intervenants et les immigrants nous ont permis de dégager plusieurs pistes de solution. Certaines sont d'une simplicité et d'une banalité évidentes⁵³.

53. Soit qu'elles « tombent sous le sens », soit que les mesures préconisées existent déjà, mais comme les immigrants ne sont pas au courant de leur existence, elles demeurent inaccessibles.

I. Amorcer la francisation le plus tôt possible

A- Avant l'immigration

Une importance particulière doit être accordée à la qualité et à la fiabilité de l'information sur le Québec donnée à l'étranger aux candidats à l'immigration. Doivent également être mis en place et diffusés des outils d'apprentissage linguistique : cours de français en ligne, partenariats avec les Alliances françaises, formations dans le pays d'origine remboursées par le gouvernement québécois, etc.

Le MICC a déjà développé des mesures en ce sens. Ainsi peut-on lire sur son site Internet que

« [p]our favoriser votre apprentissage, plusieurs ententes avec des écoles de langues ont été établies partout dans le monde, dont certaines avec des Alliances françaises locales.

La formation que vous recevrez dans ces écoles vous permettra également de vous familiariser avec le Québec grâce à [un] fonds documentaire conçu expressément pour atteindre cet objectif. Vous devrez assumer les frais de ces cours.

En plus, depuis le 1^{er} avril 2009, le MICC rembourse jusqu'à **1 500 \$ canadiens** aux personnes immigrantes qui ont suivi des cours de français à l'étranger après le 22 octobre 2008, à la suite de l'obtention d'un Certificat de sélection du Québec (CSQ)⁵⁴ ».

Le MICC met d'autres ressources à la disposition des immigrants : un cours de français intermédiaire gratuit en ligne⁵⁵, une banque d'exercices de français en ligne⁵⁶ ainsi que tout un répertoire de logiciels, de sites Web et de cours à distance⁵⁷.

B- À l'arrivée au Québec

Il est nécessaire de guider davantage les nouveaux arrivants et de mieux les informer sur la situation linguistique au Québec et sur les programmes de francisation. Selon les intervenants, le premier contact établi avec les immigrants est crucial. Or, certains immigrants se sont plaints de n'avoir reçu que peu, voire pas d'informations à leur arrivée. Il faudrait que les agents d'immigration qui les accueillent soient motivés et qu'ils les incitent à apprendre le français. Par ailleurs, plusieurs immigrants ont mentionné qu'ils auraient préféré être accueillis par d'anciens immigrants qui sont déjà passés par le processus d'intégration et qui seraient donc plus sensibles à leur réalité.

« [Je souhaiterais que les nouveaux arrivants soient accueillis par] des immigrants qui sont ici depuis longtemps et qui parlent français. [Ils agiraient] comme un support en donnant de l'information sur différentes choses, sur comment s'intégrer rapidement dans la communauté. Parce que je pense que ça a été difficile pour moi. J'ai reçu le guide, mais ce n'est pas suffisant. On a besoin de parler avec d'autres personnes, [des immigrants] comme nous ou des gens qui ont déjà été dans la même situation que nous. »

54. [www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/langue-francaise/pays-depart/index.html] (consulté le 11 mars 2011).

55. [www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/langue-francaise/apprendre-ligne/index.html]; [www.francisationenligne.gouv.qc.ca/] (consultés le 11 mars 2011).

56. [www.micc-francisation.gouv.qc.ca/myscriptoradmin/arboframe.asp?nodossier=617007] (consulté le 11 mars 2011).

57. [www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/langue-francaise/apprendre-ligne/autres-services/repertoire/index.html] (consulté le 11 mars 2011).

Les immigrants sont désormais informés d'emblée de la situation linguistique du Québec, puisque, par l'entremise de la Déclaration sur les valeurs communes de la société québécoise, qui a été intégrée à la Demande de certificat de sélection du Québec en 2008, ils doivent désormais s'engager à apprendre le français s'ils ne le parlent pas déjà⁵⁸.

II. Mieux faire connaître les ressources mises à la disposition des immigrants

Cette condition est intimement liée à la précédente. Plusieurs ministères ou organismes sont concernés par la francisation, non seulement le MICC, mais aussi Emploi-Québec, le MELIS et l'Office québécois de la langue française, sans compter les ordres professionnels et les nombreux organismes partenaires. La diversité des ressources, des programmes et des clientèles visées fait en sorte qu'il n'est pas facile de s'y retrouver, surtout pour les immigrants, mais parfois aussi pour les intervenants eux-mêmes. La mise en place d'un guichet unique qui permettrait un accès simplifié et unifié aux services gouvernementaux de francisation est souhaitable.

Dans son avis *Le français, langue de cohésion sociale*, le Conseil supérieur de la langue française recommandait d'ailleurs « l'établissement d'une structure administrative, au niveau national, qui coordonne les actions de tous les ministères et de tous les organismes publics qui interviennent dans la francisation de tous les résidents et de toutes les résidentes du Québec ainsi que dans l'accueil et l'intégration des immigrants et des immigrantes, en concertation avec les organismes communautaires⁵⁹ ».

Une telle structure figure aussi parmi les objectifs du MICC en matière d'harmonisation de l'offre de service gouvernementale⁶⁰. En effet, dans son plan d'action présenté en 2008, le MICC s'est engagé, avec ses partenaires du MELIS et du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), à harmoniser les services gouvernementaux de francisation, entre autres en créant et en gérant un guichet unifié d'accès aux services gouvernementaux de francisation⁶¹ et en adoptant un cadre commun de référence pour l'évaluation des compétences en français (c'est-à-dire l'Échelle québécoise des niveaux de compétence en français). Qui plus est, ce guichet pourrait servir également à guider les immigrants dans leurs démarches de recherche d'emploi, dans la mesure où ils pourraient y adresser toutes leurs demandes et recevoir toute l'information voulue. Des immigrants ont par ailleurs manifesté le souhait qu'un programme spécifique regroupant tous les renseignements utiles pour la recherche d'emploi dans leur domaine ou l'apprentissage du français soit mis en place.

« Je pense que ça serait bien si le gouvernement créait une organisation [pour soutenir] les nouveaux immigrants, [un endroit] où ils [pourraient] aller et peut-être pratiquer le français. Pas nécessairement [y offrir] un cours en français, mais [un endroit où on pourrait] lire, regarder la télé, regarder des films en français. »

58. MICC, *Pour enrichir le Québec. Affirmer les valeurs communes de la société québécoise*, Québec, gouvernement du Québec, 2008, p. 4, 12 : [<http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/mesures/Mesures-Francisation-Brochure2008.pdf>].

59. Conseil supérieur de la langue française, *Le français, langue de cohésion sociale*, avis à la ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, Québec, CSLF, 2008, p. 14.

60. MICC, *Rapport annuel de gestion 2009-2010*, Québec, gouvernement du Québec, 2010, p. 34-35 : [<http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/ministere/rapport-annuel/Rapport-annuel-2009-2010.pdf>].

61. MICC, *Pour enrichir le Québec. Franciser plus. Intégrer mieux*, Québec, gouvernement du Québec, 2008, p. 27-29 : [<http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/mesures/Mesures-Francisation-Brochure2008.pdf>].

III. Favoriser la concertation entre tous les intervenants de première ligne pour mieux guider les nouveaux arrivants

Les intervenants doivent eux-mêmes être mieux informés de tous les services disponibles afin de pouvoir communiquer efficacement cette information aux nouveaux arrivants. Pour ce faire, la collaboration des partenaires et la coordination de leurs activités de francisation sont capitales.

En outre, selon les intervenants, il est nécessaire de « vendre » le français aux immigrants dès leur arrivée, et ce, dans leur langue d'origine, afin d'éviter les mauvaises traductions – volontaires ou non – de la part des proches.

« Il y en a qui arrivent et qui vivent dans des ghettos, spécialement si on ne les attrape pas en arrivant pour les mettre en francisation. »

« Dès qu'on leur laisse un mois, deux mois, trois mois, ils s'organisent autrement. Ils vont y aller [en francisation] parce qu'ils veulent le chèque, mais ils ont déjà plein d'autres projets en tête. Tandis que si on ne les laisse pas trop penser ou faire d'autres choses, ils sont dans la vague et vont suivre la vague. Et j'imagine qu'à travers les cours, on leur apprend d'autres choses sur la culture française, sur les valeurs du Québec. Donc ils ont le temps d'assimiler ça et d'avoir une approche un peu plus critique par rapport à ce que la famille ou les amis vont dire. Tandis que là, la première approche qu'ils ont, c'est la famille et les amis qui la donnent. »

IV. Rendre l'information accessible aux immigrants dans leur langue maternelle

Non seulement il peut leur être difficile de trouver l'information dont ils ont besoin, mais la comprendre représente parfois un autre défi lorsqu'elle n'est accessible qu'en français ou en anglais, certains n'ayant qu'une connaissance minimale de l'anglais.

« Quand on parle de quelque chose comme des cours de français, on a besoin d'obtenir de l'information exacte. Donc on veut l'avoir dans notre propre langue pour être sûrs d'avoir l'heure juste. Si l'information est donnée dans la langue qu'on va apprendre, on n'est jamais vraiment certains de ce dont il s'agit. »

On pourrait envisager de rendre accessibles certains documents clés en d'autres langues que le français, en veillant toutefois à ne pas déroger à la politique linguistique gouvernementale.

V. Effectuer un suivi durant les premiers mois au Québec

Si plusieurs immigrants ont déploré ne pas avoir reçu suffisamment d'informations à leur arrivée, d'autres ne s'en souviennent tout simplement pas, ayant été, à l'aéroport, bombardés d'informations dans un contexte fortement chargé en émotions. Certains intervenants soulignent l'importance d'effectuer un suivi, suivi qui permettrait d'insister sur la nécessité, voire l'obligation de suivre un cours de français de courte durée. Cette nécessité d'apprendre le français a par ailleurs été intégrée en 2008 à la Demande de certificat de sélection du Québec que doivent signer tous les immigrants.

« Sans que ça soit obligatoire, mais il faudrait que ça fasse partie d'un programme établi pour la première année, pour ne pas qu'on les perde de vue : "Il y a des rencontres auxquelles vous devez assister." Car sinon, on les perd, et c'est la famille, le milieu, les amis qui les prennent en charge. »

VI. Simplifier et élargir les conditions d'accès aux différents programmes de formation en français⁶²

Le processus d'intégration prend un temps variable d'un immigrant à un autre. Le besoin et la volonté d'apprendre le français peuvent survenir des années après l'arrivée au pays, parfois lorsque les enfants entrent à l'école, parfois lors d'une mise à pied en situation de crise économique. Pour l'instant, la limite d'admissibilité aux services d'intégration linguistique est fixée à cinq ans⁶³. D'où l'importance de leur donner une *deuxième chance* ainsi que la possibilité de suivre des cours de français plus longtemps pour leur permettre d'augmenter réellement leur niveau de maîtrise du français.

VII. Renforcer l'accessibilité et la flexibilité de l'offre de cours de français

La possibilité de suivre un cours à temps partiel, de jour, de soir ou de fin de semaine a été souvent évoquée comme étant un prérequis pour les immigrants qui travaillent, qui souhaitent travailler à temps plein ou qui doivent concilier la francisation avec leur vie de famille ou les horaires de l'école ou de la garderie de leurs enfants. La priorité des immigrants est d'abord et avant tout le travail pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

On doit cependant remarquer que depuis la mise en place, en 2008, des Mesures pour renforcer l'action du Québec en matière de francisation des immigrants, l'offre du MICC est plutôt variée. La documentation du MICC fait état d'une offre de cours à temps complet (entre 25 et 30 heures par semaine) ou à temps partiel (entre 4 et 12 heures par semaine, de jour ou de soir, en semaine ou la fin de semaine), et ce, dans une vingtaine de villes au Québec, sans compter l'autoformation possible grâce à deux centres situés à Québec et à Montréal⁶⁴. Les allocations de participation du MICC – tout comme celles du MESS – prévoient également des montants afin de couvrir les frais de garde ou de transport, sous certaines conditions⁶⁵. Il y aurait peut-être lieu de veiller à mieux diffuser cette information auprès des immigrants.

VIII. Constituer, dans la mesure du possible, des groupes d'apprentissage plus homogènes sur le plan ethnoculturel

La majorité des immigrants que nous avons rencontrés avaient déjà suivi un cours de français au moment de l'entrevue. Plusieurs d'entre eux se sont plaints de la trop grande hétérogénéité des classes, qui réunissent des gens de toutes les nationalités, de tous les groupes linguistiques, de tous les statuts d'immigration (travailleurs, gens d'affaires, réfugiés), de tous les âges, de tous les milieux socioéconomiques et même de tous les niveaux de scolarité – d'où un écart parfois très grand dans le niveau des élèves. Ce n'est pas tant le choc culturel qu'une telle hétérogénéité provoque qui les dérange que les difficultés pédagogiques que cela entraîne. Par exemple, les immigrants dont la langue maternelle est proche du français progressent plus rapidement dans l'apprentissage de cette langue que d'autres dont la langue maternelle appartient à une autre famille linguistique. Ceux-là souhaiteraient que les professeurs insistent davantage sur la

62. Selon les informations accessibles sur le site Internet du MICC, seuls les nouveaux arrivants qui habitent au Canada depuis cinq ans ou moins ont toujours accès aux cours réguliers de français à temps plein. Cette condition n'existe toutefois pas pour les cours à temps partiel. Pour plus d'informations sur les conditions d'accès aux cours à temps plein : [www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/langue-francaise/apprendre-quebec/temps-complet/admission.html]; et pour les cours à temps partiel : [www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/langue-francaise/apprendre-quebec/temps-partiel/admission-inscription.html].

63. MICC, *Programme d'intégration linguistique pour les immigrants (PILI) 2010-2011*, Québec, gouvernement du Québec, 2010, p. 3 : [<http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/divers/Pili.pdf>].

64. MICC, *Le succès par le français*, Québec, gouvernement du Québec, 2009, p. 9 : [<http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/langue-francaise/succes-parle-francais.pdf>].

65. MICC, *Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants (PAFILI) 2010-2011*, Québec, gouvernement du Québec, 2010, p. 4-8 : [<http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/divers/Pafili.pdf>].

prononciation, sur la pratique orale du français (pour leur permettre de mieux comprendre l'accent québécois, par exemple), plutôt que sur la grammaire et l'écrit.

« Parfois, le professeur va suivre [les élèves roumains, réputés plus rapides] et penser que les autres comprennent tout. Alors, quand le professeur continue à avancer, j'en perds des bouts. Si on mettait des étudiants ayant différents bagages dans des groupes différents et qu'on utilisait des [méthodes pédagogiques] différentes, je pense que mon niveau de français augmenterait plus rapidement qu'actuellement. »

« Je pense que ça serait une bonne idée [de créer des classes de français] par groupe d'âge. Le fait d'apprendre avec quelqu'un qui a le même niveau que moi, qui est du même groupe d'âge que moi et qui a les mêmes buts serait plus facile que dans un groupe [plus hétérogène]. [...] Les personnes qui sont plus vieilles ont leur propre rythme et leurs propres raisons d'apprendre le français. C'est ce que j'ai constaté à chaque fois que j'ai essayé [de suivre un cours de français]. Soit j'étais dans un groupe de personnes [dont le niveau de français était] trop avancé [pour moi], soit [avec un groupe] pas assez [avancé], pas intéressé, avec des personnes trop vieilles qui veulent apprendre le français juste pour faire la conversation ou pour différentes raisons. Donc, s'il y avait des groupes ciblés en fonction de besoins spécifiques, je pense que ça serait plus facile. »

Les problèmes qui semblent découler de cette hétérogénéité ont également été soulevés dans une enquête récente de Léger Marketing, réalisée pour le compte du MICC. Des immigrants rencontrés pour cette étude évoquent la pertinence d'envisager une « pédagogie adaptée selon les besoins de chaque culture d'origine », par exemple en instaurant « un niveau pour débutants ne connaissant pas l'alphabet francophone »⁶⁶.

Il n'est sans doute pas souhaitable de chercher à rendre tous les groupes d'apprenants tout à fait homogènes, et ce, tant pour des raisons pratiques que pour des raisons didactiques. Cependant, on peut présumer qu'une meilleure gestion des différences ethnoculturelles dans les salles de classe aurait des effets positifs pour plusieurs apprenants.

IX. Offrir plus de formations en milieu de travail ou des cours ciblant davantage les besoins des professionnels

« Parfois, [les cours] étaient vraiment bons, mais sinon, je sentais que c'était une perte de temps. [...] [Les enseignants] devraient considérer qu'il y a [dans le groupe] des professionnels qui ne veulent pas passer du temps à étudier, qui veulent vraiment se chercher un emploi. Donc je pense qu'ils devraient [bénéficier de cours de français plus adaptés à leur domaine d'emploi]. »

66. Léger Marketing, Enquête auprès de clientèles du MICC qui fréquentent ou ne fréquentent pas les services disponibles de francisation, Montréal, Léger Marketing, 2010, p. 58, 61.

On peut toutefois signaler l'existence du Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME) d'Emploi-Québec, qui appuie les employeurs au moyen d'une subvention pour la formation d'appoint en francisation⁶⁷. Le MICC, dans son *Rapport annuel de gestion 2009-2010*, fait quant à lui état d'une « [i]ntensification des interventions pour franciser davantage directement sur les lieux de travail » – qui s'étend pour le moment à une trentaine d'entreprises – et annonce sa volonté de « [f]avoriser la maîtrise du français à des niveaux de compétence plus avancés ». Pour ce faire, il affirme « collabore[r] avec des établissements d'enseignement (cégeps et universités) pour élaborer de nouveaux cours spécialisés afin de bonifier son offre de service ». On signale qu'« en 2009-2010, de nouveaux cours ont été offerts aux professionnelles et professionnels des domaines du génie et de la santé », sans compter qu'« un nouveau cours est en élaboration pour les professionnelles et professionnels du domaine du droit, de l'administration et des affaires »⁶⁸. Ces initiatives méritent d'être poursuivies.

X. Sensibiliser les enseignants de français à la réalité que vivent les immigrants

L'attitude parfois trop « pro-francophone » (ou « anti-anglophone ») des professeurs a également été montrée du doigt à la fois par une immigrante et par une intervenante que nous avons rencontrées. Selon cette dernière, il faudrait dépolitiser l'enseignement du français et revoir la formation des enseignants, en particulier dans le milieu communautaire, pour les sensibiliser davantage aux réalités des immigrants :

« Ce sont des fervents défenseurs de la langue française, et c'est tout. Je veux bien défendre la langue française, mais il faut du respect pour la personne qui est devant soi et qui essaie de l'apprendre. Il faut la comprendre un peu. Parce que, souvent, l'enseignant a un discours qui est politique. La personne [immigrante] ne le comprend pas, elle est juste blessée. »

XI. Promouvoir l'intégration des immigrants dans des réseaux francophones

Si l'apprentissage du français représente un grand défi pour les immigrants, la pratique de la langue et la possibilité d'entrer dans des réseaux francophones le sont tout autant. C'est pourquoi les immigrants proposent de promouvoir les activités de rapprochement culturel et de jumelage pour leur permettre de rencontrer d'autres francophones et de pratiquer leur français tout en créant des liens avec eux.

XII. Encourager l'intégration professionnelle des immigrants

Comme le rappelle Pagé, l'intégration linguistique et l'intégration professionnelle sont intimement liées : « Le monde du travail au Québec constitue à n'en pas douter le principal contexte d'intégration pour la majorité des immigrants adultes. En 2001, 59,1 % des personnes de langue maternelle autre que le français et l'anglais étaient comptabilisées comme faisant partie de la population active⁶⁹. »

Un intervenant considère que c'est de manière détournée qu'on incitera les immigrants à apprendre le français : c'est en créant de la richesse, en passant par l'emploi, que les immigrants vont bien finir par apprendre le français « sur le tas », en l'utilisant au travail.

67. Emploi-Québec, 5.10 – *Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME)*, Québec, gouvernement du Québec, p. 17 : [http://emploi.quebec.net/guide_mesures_services/05_Mesures_progr_Emploi_Quebec/05_10_Programme_PRIIME/Guide_PRIIME.pdf].

68. MICC, *Rapport annuel de gestion 2009-2010*, Québec, gouvernement du Québec, 2010, p.12, 40-41 : [<http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/ministere/rapport-annuel/Rapport-annuel-2009-2010.pdf>].

69. Michel Pagé, avec la collaboration de Patricia Lamarre, « L'intégration linguistique des immigrants au Québec », *Étude IRPP*, n° 3, février 2010, p. 16.

« Quelle est la priorité? Est-ce que c'est le français d'abord ou est-ce que c'est l'emploi et [la] richesse d'abord? [...] Si on met l'accent sur la richesse, on va aller chercher le français, tandis que si on met trop l'accent sur le français en réglementant tout à côté, on risque de s'appauvrir : on aura du français, mais plus de jus d'orange sur la table. »

XIII. Valoriser l'usage du français chez les francophones

L'une des intervenantes rappelle le devoir d'exemplarité des Québécois à l'égard de l'usage du français.

« On donne les cours de français et il y a encore beaucoup à faire [sur ce plan-là]. Mais il y a beaucoup plus à faire en dehors des organismes et des cours. [...] C'est que le français n'est pas valorisé, je trouve, par la communauté d'accueil elle-même. On passe souvent rapidement à l'anglais. [...] Les Québécois, on est fiers de notre langue mais, en même temps, ça fait quasiment partie de notre vie privée. Dans la rue, comme à Côte-des-Neiges, où il y a beaucoup d'immigrants, on va facilement s'adapter... Pas s'adapter parce que l'autre nous ne le demande, même pas ça! [On prend les devants en optant spontanément pour l'anglais.] Donc, c'est un peu de notre faute. »

En effet, la question se pose : comment peut-on convaincre les immigrants d'apprendre le français si les francophones eux-mêmes ne le valorisent pas suffisamment?

**Conseil supérieur
de la langue
française**

Québec 

Siège social

Québec

800, place D'Youville, 13^e étage

Québec (Québec) G1R 3P4

Téléphone : (418) 643-2740

Télécopieur : (418) 644-7654

Courriel : cslfq@cslf.gouv.qc.ca

www.cslf.gouv.qc.ca